

PLACE ET RÔLE DE LA FEMME DANS LA SOCIÉTÉ



ACTES DES VIII^{èmes} ASSISES NATIONALES
DE L'UNION FRANÇAISE DES UNIVERSITÉS TOUS AGES

17, 18 et 19 MAI 1995

RENNES

TOME 2

N° spécial d'UFUTA - Informations

*En couverture : œuvre originale du Musée Mathurin MÉHEUT de Lamballe
Femme à l'enfant - Gouache*

Copyright by SPADEN 1995

*Les dessins de Roger BLOND qui illustrent le Programme des Actes des Assises
sont extraits du livre "Rennes du Temps Passé", avec l'aimable autorisation de l'auteur*

**PLACE ET ROLE DE LA FEMME
DANS LA SOCIETE**

Actes des VIIIèmes Assises Nationales
de l'Union Française
des Universités Tous Ages

17-18-19 mai 1995

RENNES

SOMMAIRE

TOME I

- 1 - Accueil des participants
par Edmond HERVE, Maire de RENNESp. 9
- 2 - Allocution d'ouverture des Assises
par René FRENTZ, Président de l'U.F.U.T.A..... p. 11
- 3 - Allocution de Pierre LE TREUT
Vice-Président du Conseil Régional de Bretagne..... p. 13
- 4 - Conférences plénières..... p. 15
- 3 - Les Ateliers
Atelier A : La femme objet ou sujet ?..... p. 59
Atelier B : D'une civilisation à l'autre p.107
Atelier C : Portraits de femmes :
"Dans l'ombre ou la lumière du Pouvoir".....p.137
Atelier G : Des Femmes précurseurs dans la société p.189

TOME II

Atelier D : La femme au travail :
"Métiers de femmes ou non-personnes"?..... p.275

Atelier E : La femme au travail :
"Quand elles font des métiers d'hommes"!..... p.309

Atelier F : Portraits de femmes : "Foi et Charité".....p.339

Atelier H : Femmes et écriture p.379

Clôture des Assises

1 - Rapport général par Jeanne URVOY..... p.407

2 - Remerciements au Président FRENTZ
par Jeanne URVOY..... p.417

3 - Conclusions
par René FRENTZ, Président UFUTA..... p.419

LES ATELIERS



Atelier : D

**La femme au travail :
Métiers de femmes ou "non-personnes" ?**

- La femme paysanne, au début et au milieu
du XXème siècle
par Victor MOISAN (UTL Loudéac)
- Femmes de marin : du rêve à la réalité
par Yvonne Jouan (UTL Lannion)
- Le travail des femmes du commun dans la société
française des XIXème et XXème siècles
par Jacqueline MARTIN-HUAN (UTA Nantes)
- Les accoucheuses de l'île Grande
par Claude BERGER (UTL Lannion)
- Les nourrices
par Eliane COURTEL (UTL Loudéac)

Président de séance : Mr CHATELARD C.

Rapporteur : Mme PERIER

La femme paysanne, au début et au milieu du XXe siècle.

Par Victor MOISAN (UTL de LOUDEAC)

Nous avons voulu, à l'U.T.L. de la région du Pays de Loudéac, étudier particulièrement la femme paysanne. (Terme qui convient, et non celui de femme d'agriculteurs). Son apport à la Société est considérable, malheureusement mésestimé et insuffisamment connu. Dans notre Région de Loudéac, la famille paysanne correspond à 80 % de la population en 1920, vivant dans de petites exploitations agricoles dont 60 % ne dépassent pas 10 ha.

Par cette étude, nous voulons apporter un témoignage afin que les jeunes générations d'aujourd'hui et de demain découvrent les dures conditions d'existence, si ce n'est d'esclavage, de leur mère, grand-mère, car la connaissance du passé est indispensable pour éclairer l'avenir.

Nous avons considéré deux périodes :

- 1 - Celle de 1910 à 1945, correspondant aux témoignages recueillis auprès des personnes, essentiellement des femmes âgées de 70 à 90 ans, et nos souvenirs personnels.
- 2 - Celle de 1945 à 1965, composée, en grande partie, de deux enquêtes apportant de précieux renseignements statistiques qui manquent malheureusement pour la première période.

1ère Partie : 1910 - 1945

Les Mentalités.

Nous avons cru nécessaire de faire un retour au passé afin de mieux connaître les différents éléments qui ont forgé les mentalités durant des siècles.

La femme paysanne a toujours été soumise à des conditions de vie peu en rapport avec sa nature. Son métier n'en est pas un, n'est-elle pas statutairement sans profession ? N'est-elle pas aussi, avec son mari, l'héritière des lointains esclaves, puis des serfs enfin des paysans ?

Pendant des siècles, la noblesse et, plus tard, la bourgeoisie avec elle, ont utilisé, exploité, ce paysannat "serviable et corvéable à merci". Utilisé pour les guerres, puisqu'ils constituent l'essentiel de l'infanterie en première ligne (la Bretagne paysanne, grande pourvoyeuse de l'infanterie pendant la guerre de 1914-18, a connu le double de tués que le reste de la France par rapport à sa population).

Le paysan a toujours été le dernier de l'échelle sociale. Et, dans nos sociétés s'est formée durant des siècles, cette mentalité selon laquelle on trouve normal qu'il vivent, lui et sa femme, dans des conditions inférieures aux autres. Le moins qu'on puisse dire est qu'on a pour eux, peu de considération. A l'appui de cette affirmation, citons la constatation suivante : dans un dictionnaire édité en 1813, on trouve du paysan la définition suivante : "Paysan : homme, femme de village, de campagne, rustre, impoli". En 1904, le dictionnaire Larousse en donne la même définition en y ajoutant : "personne grossière". Les témoignages recueillis assurent que le mot "paysan" lui-même est considéré comme une insulte. N'est-il pas aussi appelé "cul-terreux ?"

Cette mentalité, pourquoi ne pas dire cette culture, a longtemps marqué les rapports bourgs-campagnes. Un témoin nous a dit : "Quand j'étais à l'école les enfants du bourg ne parlaient pas à ceux de la campagne". "C'est à l'école que les fillettes reconstituaient les clans. Une variété et une coquetterie dans le vêtement des filles du bourg, leurs sarcasmes vis-à-vis des habits paysans taillés dans un vêtement d'adulte, et des sabots de bois, (alors qu'elles portaient des galoches), imprimaient à tout jamais le sentiment de la différence".

En plus, le besoin de considération inscrit dans le coeur de tout homme, est tel qu'il se trouve valorisé quand son voisin est d'une condition inférieure à la sienne. Il aura donc tendance à s'opposer à toute possibilité de promotion de celui-ci. Car, que va-t-il devenir, où va-t-il se situer si cette hiérarchie n'existe plus ? Un des aspects les plus graves de la situation est que le paysan traîne depuis toujours le complexe d'infériorité bien connu. On lui a tellement dit qu'il est un être inférieur qu'il finit par le croire. Ce qui l'amène à ce comportement suivant concernant l'instruction de ses enfants : "Tu en connaîtras toujours assez pour faire un paysan". Il existe même, dans certaines familles tout au moins, une méfiance des livres, accusés de contenir une

quelconque sorcellerie, héritage d'un passé lointain. Evidemment la jeune fille bénéficie d'une scolarité encore inférieure à celle de ses frères. "Autrefois, lire c'était interdit pour nous les filles. Il fallait prendre le tricot quand le travail était fini".

Un témoin, se rappelant les dures conditions de sa mère nous a déclaré Ce qui faisait "tenir" ces mères de famille, c'était l'amour de leurs enfants et leur foi !

Si les garçons bénéficient d'une certaine liberté, il n'en est pas ainsi des filles. Et si, par malheur, une d'elle "faute", c'est le déshonneur de la famille et la réaction parentale est très dure. Combien de ces pauvres filles ont été dans dans l'obligation de fuir à Paris avec leur enfant né ou à naître, sans argent, facile victime de tous les dangers que l'on connaît, quand ce n'était pas la mort volontaire.

Dans les familles nombreuses, ce qui était courant à l'époque, les parents exerçant parfois des pressions sur une des filles, de préférence la dernière, pour qu'elle ne se marie pas afin qu'elle leur serve de "béquille" pour leurs vieux jours. Ou bien dans d'autres cas, ils l'incitent très fortement à rentrer dans un ordre religieux ce qui est un honneur pour la famille et une incontestable promotion pour la jeune fille. Avec le risque inévitable de vocation mal assurée et de remise en cause dramatique plus tard.

La Société, l'Eglise sont fermement opposées à toute remise en cause de l'ordre établi. Celle-ci prêche la supériorité de l'homme, les familles nombreuses, les bienfaits de la religion. L'estime des prêtres pour les femmes est secondaire. La cérémonie des "relevailles" en est bien l'expression. Et leur rigueur envers elles en matière de sexualité et de bals est sans faille. **La peur des flammes de l'enfer a du expliquer bien des acceptations et des soumissions.** Et puis il faut souffrir pour gagner son paradis. (Langage adressé surtout aux paysannes).

Un témoignage : "J'avais 18 ans. Au bourg, un bal du 14 juillet était organisé. J'y suis allée 2 h et j'ai rentré à 21h. Le lendemain matin le vicaire est venu demander des "explications" à mes parents".

Depuis la nuit des temps et dans toutes les civilisations, la femme a été considérée comme un être inférieur à l'homme. Certes dans les milieux favorisés par l'instruction et l'éducation, elle parvient à une meilleure considération. Elle joue même un rôle important dans certains cas mais au prix d'une forte personnalité ou en d'autres utilisations...

Mais dans les milieux peu évolués, de loin les plus nombreux la femme supporte des conditions de vie ressemblant à l'esclavage. **Elle est donc la plus malheureuse des malheureux !** L'homme assis sur son âne alors que sa femme marche à pied avec, en plus, une charge sur la tête ou sur le dos, est une image bien connue..

L'homme est évidemment le grand bénéficiaire de cette situation qu'il a établi lui-même et qu'il s'est toujours efforcé de perpétuer, en déployant une grande force d'inertie envers toute évolution, dictée cependant par l'instruction et le progrès. N'oublions pas que le vote des femmes n'est obtenu qu'en 1946, vote favorisé par un contexte de profondes rénovations dues à la Libération.

Mais elles ne se plaignent pas. Elles acceptent, résignées, comme une fatalité, comme leurs mères et leurs grand-mères ont subi, vieilles à 40 ans, déformées par le travail trop lourd pour elles. Une femme, soumise tous les jours à plusieurs transports de seaux d'eau de 10 à 12 kilos au bout des bras, marchant dans la boue ou sur le fumier, par exemple, ne peut avoir l'allure, la distinction normale d'une femme à qui n'incombent que des travaux compatibles avec sa nature. Oh ! il est facile de les reconnaître dans les rassemblements festifs ou en ville ! Sans doute, la plupart ne sont pas conscientes de cette humiliation.

"Les voyageurs, les observateurs lettrés, ont tous insisté sur le rude traitement infligé au corps des rurales. Réduites à l'état de servantes quand ce n'est pas de bêtes de somme, elle négligent les attraits qui sont la parure de leur sexe, elles semblent vieillir avant l'âge de la décrépitude".

La jeune fille ne se marie pas toujours avec l'élu de son cœur ! Le projet parental, déterminé par différents arrangements où entrent des convenances et des considérations d'ordre économique, a souvent priorité. Soumise, elle accepte.

Par son rôle dans la famille et par sa nature, la femme paysanne subit la première les coups durs de l'existence. Et ils sont nombreux dans les campagnes : mauvaise récolte due aux intempéries et contre lesquelles on ne peut rien, mortalité du bétail, conditions de fermage, revenus dérisoires permettant à peine de faire face aux besoins essentiels de la famille, cependant bien modestes.

Il lui faut supporter bien souvent des grossesses répétées, se terminant parfois par des accouchements dramatiques. Beaucoup de femmes meurent en couches malgré une forte sélection naturelle.

Les soins aux animaux sont trop pénibles pour elles. Bien sûr, certaines femmes à forte personnalité, arrivent, à force de volonté et d'autorité, à améliorer leur sort mais elles ne sont pas nombreuses, le poids du conformisme et de la routine est tellement lourd !

Aussi, trop souvent, **l'alcoolisme est le dérivatif** avec la tuberculose qui en est la conséquence, ce qui empire la situation. La femme boit en cachette, à la maison elle dispose de liqueurs qu'elle fabrique elle-même.

Cependant, des maris plus compréhensifs et plus sensibles, sortant de la tradition, s'empressent d'aider leurs épouses dans les travaux les plus pénibles. Mais cela leur vaut les railleries de leurs collègues en raison de la sacro-sainte loi du conformisme : ne jamais porter atteinte à l'ordre établi !

Dans cette description générale, objet de la première partie de cette étude, il nous est difficile d'avancer des chiffres. Et, nous l'avons déjà dit, le paysannat est loin d'être homogène. Nous ne croyons pas nous tromper en disant que 50 à 60 % des femmes de la campagne étaient soumises aux dures conditions de vie évoquées plus haut. Mais 60 % de 80 % cela fait près de la moitié de la population totale. Quand on regarde une société on ne voit que le "dessus du panier", le pauvre, le souffrant, se cache pudiquement, surtout quand il s'agit de femmes.

L'habitat

La moitié des maisons a un sol en terre battue, en 1946, malgré quelques améliorations pendant la guerre. Les 2/3 n'ont qu'une pièce unique où vivent 7 à 8 personnes ou plus, et qui sert de salle à manger et de chambre à coucher. Rares sont les maisons où il y a des chambres. Mais il existe des lits-clos permettant une relative intimité.

Les animaux sont logés dans le bâtiment jouxtant la maison d'habitation. Un mur en maçonnerie sépare les deux logements. Mais le plus souvent une cloison en planches, parfois mal jointoyées, fait office de séparation. Dans bien des cas on accède à la pièce d'habitation en passant par l'étable. On devine facilement les fortes odeurs des animaux

et du fumier notamment en été et les nuées de mouches avec lesquelles ont été condamnés à vivre. Il est vrai qu'en hiver cette cohabitation permet aux humains de bénéficier de la chaleur des animaux. Et on s'habitue à tout, même aux fortes odeurs.

"Quand elles venaient à la messe, elles sentaient le suif", nous a dit une femme témoin, habitant le bourg.

Le Travail

Toutes les enquêtes et témoignages soulignent le travail pénible, sale et incessant. Si le mari peut, la plupart du temps, remettre au lendemain son travail, la femme n'a pas cette possibilité : les soins aux animaux et la famille dont elle a la charge, exigent une présence constante. Si elle s'accorde un peu de répit dans la journée il lui faut ensuite rattraper le temps perdu. Il ne nous a pas été possible de décrire, dans cette intervention, les emplois du temps d'une journée d'été, d'hiver et du dimanche. Ils figurent dans le rapport général.

La famille

Il n'est pas rare d'avoir, en plus des enfants, les parents, deux ou trois frères ou beaux-frères célibataires dans la même maison, à la même table, parfois dans la même pièce. La femme était la servante de tout ce monde. On devine les tensions qu'il lui faut supporter !

Les accouchements se font à la maison, la plupart avec l'assistance d'une accoucheuse plus ou moins compétente. Le docteur n'est appelé que si les choses se compliquent, parfois trop tard. A ce sujet, voici le témoignage d'un homme, commerçant en bestiaux :

"C'était en 1949. J'allais chez Madame X... qui m'avait signalé quelques jours avant, une truie à vendre. Je frappe à la porte, personne, ni dans la maison, ni dans l'étable. Cependant j'entends une voix lointaine, je m'avance dans la direction et j'aperçois Madame X... au milieu du champ de choux qu'elle cueillait et qui m'appelaient à l'aide. Elle avait mis autour de sa taille un grand sac de jute pour ne pas se mouiller, mais elle était cependant trempée.

- Qu'est-ce qu'il t'arrive ?
- Viens, je suis en train d'accoucher !
- Pas possible !
- Si, viens vite, j'ai déjà "gâté" l'eau !

Je prends mon courage à deux mains et, mi-trainée mi-portée, j'arrive à l'amener à sa maison où je l'allonge sur le lit. Et je pars avec mon vélo faire les 2,5 km qui me séparent du téléphone, le moins loin, pour la signaler au docteur. Qui, disponible fit l'accouchement. Tout se passa bien.

Et si je ne m'étais pas pointé chez Madame X... cet après-midi là ?"

Les Loisirs

Le travail physique de la femme est une fatigue permanente car dur et sans répit. Elle connaît peu le repos encore moins la détente.

Le dimanche est encore plus chargé que les autres jours, tout au moins le matin. Cependant les fêtes familiales sont nombreuses : mariages, baptêmes, communions, fêtes religieuses et profanes. Et on "ratisse" large dans la famille et dans le voisinage pour les invitations. La table est bien garnie et les plats de viande dominent. Ce sont de véritables réjouissances, on s'amuse, on danse, précieux moments de soulagement d'une vie si lourde à porter. Ou bien veulent-elles, dans ces moments précieux, s'étourdir un peu pour oublier ? Ou encore est-ce l'expression d'un besoin hérité depuis la nuit des temps : rire, chanter, danser, et que leur esclavage n'a pas pu effacer ? On rit, on raconte des histoires, on chante, les mariages durent souvent 3 jours. On va de village en village, en sabots, les enfants suivent, accrochés aux jupons, accordéon ou binou mène le cortège.

Le femme paysanne n'est pas reconnue, comme celle du monde ouvrier. La femme ouvrière, dans les usines, a une meilleure perception de la solidarité : même patron, même travail, qu'elle accomplit avec ses collègues, parfois au coude à coude. La solidarité apparaît évidente pour réussir la lutte contre la direction, contre la Société, pour obtenir un meilleur salaire et une amélioration des conditions de travail. Le syndicalisme va de soi et la détermination des femmes dépasse parfois celle des hommes : (Germinal, d'Emile Zola). Elle est reconnue et cela est considérable.

La femme paysanne travaille chez elle, seule, et pour elle. Elle est sa propre patronne. Juridiquement son mari, car elle n'a pas de statut, est chef d'entreprise puisqu'il possède ses moyens de production, bien faible évidemment. Leur syndicalisme n'est pas de même nature, dans lequel d'ailleurs la femme n'exerce aucun rôle. Faire grève ? elle en sera la première victime. Se révolter contre qui ? Le fatalisme, la tradition, les

mentalités des hommes et de la Société ? c'est de battre contre des moulins à vent. La femme paysanne n'a jamais été reconnue !

Ce sera grâce à la J.A.C.F. essentiellement, dont l'action a commencé dès la fin des années 30, qu'elle a pris conscience d'elle-même, de sa dignité, de sa responsabilité, de ses solidarités. Alors elle a pris en mains sa propre évolution. Mais dans les groupements de vulgarisation agricole, on observera que la libération de la femme de la terre n'a été réelle que quand elle a pris elle-même en mains la solution de ses propres problèmes. Et ce sera long et difficile pour parvenir au niveau de ses voisines des autres catégories socio-professionnelles.

2e Partie : 1945 -1965

Elle comprend une enquête de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture de Rennes, réalisée par 18 élèves-ingénieurs de 3e année. Elle a été pratiquée dans 171 exploitations agricoles, tirées au sort, réparties dans 28 communes de la région de Loudéac.

Et une autre enquête de la Chambre d'Agriculture des Côtes-d'Armor, par l'intermédiaire de son service technique, intitulée : "l'agricultrice dans son exploitation" a porté sur 148 cas répartis dans tout le département. Il est nécessaire de signaler que, dans le deuxième cas, les exploitations enquêtées font partie des plus évoluées, la vulgarisation agricole féminine ayant déjà obtenu des résultats importants et cette étude nous fait apparaître des conditions de vie encore difficiles mais moins lourdes que celles supportées par leurs mères et grand-mères. L'essentiel de ces deux études figure dans le rapport général.

Conclusions

Nous avons insisté, tout le long de cette étude, de la non-reconnaissance de la femme paysanne de la part de la Profession, de la Société, du Pays. Nous citerons quelques chiffres simplement :

Retraite, obtenue à 65 ans, d'une mère de famille ayant élevé 8 enfants dans les conditions indiquées plus haut :

1 329,79 F
+ 132,97 F pour 3 enfants seulement pris en considération.

Total 1 462,76 F

Le R.M.I. est, en 1994, de 2 298 FR. Sans commentaires.

Son mari reçoit pour sa retraite obtenue également à 65 ans, en 1993 :
3 697,33 F
+ 396,73 F bonification pour 3 enfants

Total 4 067,06 F

Le ménage reçoit donc : 1 462,76 F + 4 067,06 F = 5 529,82 F par mois

Ce qui donne par personne avec 8 enfants : 2 764,91 F

Sans enfant il serait de 2 513,56 F

La moyenne, en France, toutes professions confondues en 1993 est de 6.562,00 F (A.P.C.A. Etudes Economiques)

Une veuve, 7 enfants, reçoit en 1994, en prime de reversions : 1 115,00 F par mois, ce qui lui donne une retraite de :

1 462,76 F + 1 115,00 F = 2.577,76 F.

Ajoutons que l'on sous-évalue et même que l'on semble ignorer, d'une façon générale, l'apport des femmes dans nos sociétés, en particulier celle qui est considérée la dernière de l'échelle sociale et victime du vide juridique : la femme paysanne. Une enquête de 1980, nous révèle que le travail des femmes représente 30 % de l'activité agricole. On peut l'évaluer à 50 %, 50 ans plus tôt.

Que d'injustice et d'ingratitude !

Et, pour terminer deux extraits, l'un dans un grand quotidien national, l'autre dans un grand quotidien régional :

1 - Pourquoi avons-nous dit :

Vous êtes par votre sang souillée impures, restez donc éloignées de nos autels, nos montagnes sacrées, ne vous approchez pas, quand nos dieux nous invitent à leur repas !

Pourquoi ? avons-nous dit :

Vous êtes nées et destinées à être esclaves, pour nous servir, pour satisfaire nos désirs, être vendues ou achetées.

Pourquoi ? pourquoi avons-nous dit :

Cachez vos visages, restez à l'ombre, enveloppez-vous de voiles sombres. Restez derrière des murs et des grilles. Vous n'êtes que femmes et faibles filles, sources de tentation, de péché, inaptes au pouvoir, au savoir, au sacré.

Pourquoi ?

Respectueusement dédié à tous les rabbins, prêtres, bonzes, pasteurs, imams, guides et gourous qui ont légiféré pour les femmes au nom de leurs dieux.

Une religieuse,

2 - C'est une solide, Marie-Thérèse ...

On voit qu'elle a du caractère quand elle raconte son "parcours du combattant". C'est comme cela qu'elle appelle la transformation de l'exploitation, où elle travaille depuis neuf ans avec son mari, en G.A.E.C... (Groupement d'Exploitation En Commun) avec le beau-frère.

Ce n'était pas l'enfer ("J'ai eu de la chance, reconnaît-elle, ils n'étaient pas méchants !.."). Mais à l'entendre, ce n'était pas très loin. "Je n'en voulais pas de ce G.A.E.C., se souvient-elle. Mais il s'est fait, je n'avais pas le choix..."

Elle raconte l'impression de s'être trouvée en retrait de ces deux frères associés, comme sur un strapontin : le travail mal organisé, les relations qui se sont très vite endommagées, dans le travail, puis dans la vie. "Sans pouvoir participer aux décisions, j'étais en quelque sorte "dégradée", considérée comme une employée à mi-temps, et payée comme telle, alors que je faisais au moins trois-quarts temps..."

Les choses, un moment, deviennent claires pour Marie-Thérèse. Il lui faut choisir :

- Ou s'associer à son tour pour avoir droit à la parole, à égalité avec son mari et son beau-frère.
- Ou aller travailler ailleurs.

Elle a fait le premier choix. Mais il a fallu d'abord qu'elle négocie. Qu'elle prouve, pour que son travail soit pleinement reconnu, la réalité de son trois quarts temps, en notant précisément, quatre mois durant, l'heure passée ici, et le quart d'heure là, autour des animaux et dans les champs. Quand elle a témoigné là-dessus, devant la salle où l'écoutaient une cinquantaine d'autres agricultrices, les réactions ont été nombreuses et vive : "On ne se rend pas compte du travail que font les femmes sur une exploitation, a dit l'une. On considère qu'une femme est à mi-temps et puis c'est tout : le travail est tellement mêlé avec la vie de famille..."

Et une autre, plus brutale, parce que plus blessée : "On ne demande pas à un homme de prouver. Mais nous, on ne nous considère pas comme des exploitantes, ni même comme de la main-d'oeuvre, on nous considère comme rien" !

Ce n'est plus le cas pour Marie-Thérèse. Parce qu'elle a su ce qu'elle voulait, le dire surtout puis négocier sa place sur l'exploitation : "Avant, on me disait : tu feras ceci, tu feras cela... Maintenant, ça va, dit-elle avec humour. J'ai trouvé ma place, ils me demandent poliment... Il faut parler, insiste-t-elle encore. Il faut résoudre les problèmes quand ils se posent. Ou alors, il faut les traîner toute sa vie..."

Femmes de marins : du rêve à la réalité.

Par Yvonne JOUAN (UTL de LANNION).

"La mer est mon domaine, je suis fils de marin" chante le refrain canadien.

Et bien moi je suis fille de marin. Ce que je vais vous dire, je le tiens de témoignages écrits que m'ont remis des femmes de marins de la Marine marchande, de la Marine militaire, de pêcheurs de haute mer vivant sur notre côte bretonne et qui regrettent de ne pouvoir vous le dire elles-mêmes.

"Femme de marin, femme de chagrin : on connaît le dicton. Nous ne sommes certes plus à l'époque où les Paimpolaises portaient, de mère en fille, la cape de deuil, encore que l'Océan puisse rester cruel..."

Et me voici seule ...

On se sépare sur le quai, trois coups de sirène insupportables déchirent le coeur, et c'est le retour solitaire à la maison.

"Me voici seule :

- seule dans ma grande maison,
- seule sans mon mari que j'aime,
- seule dans le grand lit sans étreinte,
- seule avec les enfants à élever, à soigner, à encadrer dans leurs études,
- seule pour prendre les décisions d'urgence,
- seule pour gérer le budget, la fiscalité,
- seule pour vivre un deuil dans la famille."

Seule et mère de famille

"J'ai puisé dans mon rôle de mère de famille une force vitale puissante!"

Il me fallait faire en sorte que le père ne soit pas absent, parler de lui aux enfants, leur montrer l'itinéraire de son bateau sur la carte, lire des passages les concernant dans sa dernière lettre dont on a conservé le beau timbre, les faire écrire à leur papa.

Au moment de l'adolescence, l'absence du père devient plus difficile à combler".

Comment être ferme sans être trop directive, comment garder son sang-froid sans dramatiser les situations ?

De quelle manière conserver notre équilibre à la fois de femme et de mère ?

Equilibre difficile, voire impossible.

La vie de femme de marin est complètement annexée à celle de son mari, la femme peut difficilement envisager de s'investir dans une activité professionnelle ou sociale, elle ne peut pas prévoir un emploi du temps personnel, trop tributaire de celui du marin. En tant que mère, elle a le souci d'élargir la cellule familiale qu'elle forme avec ses enfants, en consolidant les liens affectifs et d'autorité avec leurs grands-parents, particulièrement les grands-pères.

Sans compter que les grands-parents sont précieux lorsqu'il faut leur confier les enfants pour rejoindre le mari lors d'une escale ou faire un voyage avec lui à bord de son bateau.

Certains grands-parents n'apprécient pas ce type de comportement, considérant que la mère se doit de rester auprès de ses enfants à la place laissée vide par leur fils.

Le mari parti, c'est l'incertitude de chaque instant.

Pour la femme, la solitude accentue l'anxiété : mauvais temps, courrier qui n'arrive pas, interdiction de communiquer avec le sous-marinier ; c'est ici l'exemple le plus dur à vivre pour la femme qui peut envoyer un message en sachant qu'elle n'obtiendra aucune réponse. L'absence de l'homme devient alors insoutenable.

Il ne lui reste plus qu'à scruter l'horizon. Aucun projet pour elle et ses enfants ne peut être pensé puisque leur vie est suspendue au rythme du bateau dont la vie même est précaire aujourd'hui plus que jamais, bateau vendu, Compagnie réorganisée, chômage.

A chaque escale : est-ce une nouvelle lune de miel ?

L'attente du retour.

Pour femme et enfants c'est la fête, l'événement extraordinaire. L'attente du retour du marin devient impatiente : la femme se fait belle,

mère et enfants préparent ce "revoir", la maison est nettoyée, décorée et le retour du père c'est un peu Noël, La joie de se retrouver en famille, le père avec sa malle pleine de cadeaux, venant compenser tous les Noëls vécus en son absence .

Après le rêve c'est le retour à la réalité de la vie quotidienne.

L'indépendance.

L'épouse a pris des habitudes d'indépendance en réglant elle-même tous les problèmes de la vie courante.

De son côté, "l'officier" a pris des habitudes de commandement et la première difficulté rencontrée est le partage des décisions à prendre et de l'autorité vis-à-vis des enfants. Le père a tendance à distribuer ses ordres comme s'il se trouvait sur sa passerelle de commandant.

La vie sexuelle et affective.

De deux choses l'une :

Soit c'est réellement une nouvelle lune de miel,

Soit la réadaptation tant affective que sexuelle se révèle difficile.

"Un marin qui revient chez lui n'aspire qu'au repos dans sa maison".

La femme attend tout de sa présence, mais lui "plane", il revient d'un ailleurs...

A peine de retour, l'homme est en instance de départ.

Au bout du voyage : c'est la retraite.

Toute leur vie, les femmes en ont rêvé : Une vie nouvelle commencera, le navigateur jetera définitivement l'ancre, et son port d'attache sera la maison. Le marin effectivement jette l'ancre. Après avoir eu comme horizon le grand large où ciel et mer se confondent, la mer comme compagne de chaque instant, la nostalgie le saisit.

"Adieu mes chers compagnons !

Adieu aux "pots" annonçant la naissance d'un enfant !

Adieu à mon cher bateau où j'aimais vivre" !

Résistera-t-il à la réalité qui l'attend ? Sa maison est-elle bien sa maison, dernière escale où il va devoir vivre un congé sans fin ?

De son côté, la femme s'interroge. Durant toute sa vie elle a mené sa barque. Sera-t-elle capable de faire place à l'homme ?

Homme et femme vont devoir vivre ensemble. Une autre vie commence pour eux. Il leur faut ensemble, "tenir la barre".

Certains couples échouent dans ces retrouvailles.

D'autres réussissent merveilleusement.

"Non, femme de marin n'est pas toujours femme de chagrin"

Le travail des femmes du commun dans la société française des XIXe et XXe siècles.

par Jacqueline MARTIN-HUAN (UTA Nantes)

En France au XIXe siècle, les penseurs traditionnels tels que Frédéric Le Play et De Bonald, mais aussi le socialiste Proudhon, contestent le travail de la femme. Les ouvriers et les syndicalistes partagent également cette opinion : très souvent ceux-ci déclenchent la grève lorsque des femmes sont embauchées. (1)

Pour chacun, il va de soi que le travail de la femme dans les manufactures est un "travail d'appoint" inférieur à celui de l'homme, et qu'il est normal de lui verser un "salaire d'appoint" : 39 % de la population ouvrière de la grande industrie sont des femmes sous-payées, pour des tâches rudimentaires et pénibles. (2)

Les ouvrières ne sont pas les seules à effectuer une production sans valeur. Les femmes des petits propriétaires, (paysans, artisans ou commerçants), à leur production domestique ajoutent l'aide non rémunérée qu'elles fournissent à l'activité de leurs maris. (3)

Dans toutes les classes de la société, la femme est considérée comme une mineure que l'homme gouverne et dont à la maison il peut profiter à sa guise. Cet état d'esprit reste bien ancré dans les mœurs jusque dans la première moitié du XXe siècle. Il trouve la justification de sa permanence dans les textes législatifs napoléoniens. Montlosier écrit dans ses observations sur le Code Civil : "la femme, les enfants mineurs, les serviteurs n'ont point de propriété, car ils sont une propriété eux-mêmes : la femme parce qu'elle fait partie de l'homme, les enfants car ils en sont une émanation, les serviteurs parce que simples instruments, leur temps, leur peine, leur industrie, tout appartient au maître". (4)

Dans cette hiérarchie, la servante, simple instrument, est le dernier maillon de l'exclusion. Soumise à l'autorité suprême du maître, tout comme au XVIIIe siècle, (5) elle est placée sous l'autorité immédiate d'une femme aliénée, maîtresse de maison, la bonne risque d'être son souffre-douleur.

Nous avons choisi de parler des bonnes pour trois raisons :

- elles ne sont pas quantité négligeable,
- parmi les femmes elles sont les plus exclues,
- la solidarité active d'autres femmes les établit dans leurs droits au XIXe siècle.

I - Les bonnes ne sont pas quantité négligeable.

"De jeunes paysannes que la misère des campagnes contraint à chercher du travail à la ville, rebutées par l'enfer des fabriques, préfèrent se placer comme bonnes" (6) dès l'âge de 13 à 15 ans. En 1881, elles sont 786 000, soit 12 % de la population féminine au travail. Pendant trente ans, jusqu'en 1911 leur nombre se maintient à ce taux. Elles sont donc au XIXe siècle une part significative de cette population, par le nombre et la durée.

Jusqu'en 1958, chaque fois qu'intervient une crise économique grave, le chômage n'étant pas encore rémunéré, des femmes jeunes, à la rue, pour ne pas mourir de faim, se réfugient dans l'état domestique où elles trouvent gîte et couvert. Certaines n'y font qu'un court passage, tandis que d'autres y restent toute leur vie. Beaucoup s'en échappent vers 25 ans pour se marier.

Le nombre des bonnes diminue après chacune des deux guerres mondiales. Puis le remplacement de la bonne logée et nourrie par des heures de femme de ménage voit chuter les effectifs à 318 000 en 1982. (7) Une habitude du travail domestique "au noir" rend leur recensement parfois aléatoire. Elles sont en 1990 environ 461 000. (8)

Malgré l'apparition de substituts ménagers depuis 1946, l'ouverture d'emplois industriels et du tertiaire, le rapprochement des modes de vie, la socialisation de certains services, l'emploi domestique au XXe siècle finissant, bien qu'ayant, nous l'avons vu, fortement diminué, ne disparaît pas du panel des emplois féminins.

II - Des femmes particulièrement exclues.

Toutes les femmes qui ont connu la condition domestique, pour un temps plus ou moins long, ont été victimes de trois facteurs dévalorisant. Les bonnes partagent le sort de toutes les femmes : leur statut reste longtemps inférieur, leurs droits limités, leurs salaires dérisoires, inférieurs de 26 % à ceux des hommes domestiques en 1853. (9)

Pour les bourgeois du XIXe siècle qui les emploient et les logent, elles représentent, à leur domicile, des éléments de ce peuple dont ils se méfient.

Quant aux syndicats ouvriers, "ils méprisent les larbins parce qu'ils ne participent pas à la condition ouvrière et ses luttes, ils sont sous l'influence des patrons". (10)

Rejetées des bourgeois qui les méprisent, et des ouvriers qui les renient, les bonnes ne sont d'aucune classe sociale. Le législateur lui-même accrédié cette exclusion : les lois d'encadrement du travail ne sont pas applicables au personnel domestique. Les hommes d'ailleurs ont fui cette profession où leurs droits civiques ne sont pas respectés : ils ne peuvent être ni conseillers municipaux, ni jurés. (11)

La profession devient à partir de 1911, essentiellement féminine. Alors apparaît "la bonne à tout faire". A la fois femme de chambre, homme de peine et cuisinière "le don d'ubiquité lui serait nécessaire". (12)

Pour elle, un travail incessant d'une durée de 16 à 18 heures par jour, "la chambre sous les toits, glaciale en hiver, torride en été", (13) absence de liberté, pas de vie après le travail, le mariage lui est refusé, congés écourtés, maigre salaire, maigre pitance, solitude devant le mépris et les soupçons des maîtres.

Dans ce huis-clos qu'est le domicile privé de l'employeur, les hommes de la maison abusent en toute impunité du corps de la servante.

Les bonnes ont choisi l'état domestique, pensant y trouver une atmosphère familiale. Elles ont refusé l'usine où la prostitution dans les années 1850 est, hélas monnaie courante, pour les ouvrières victimes de longues périodes d'un chômage non rémunéré. (14)

Celles-ci, résolues à vendre leur corps, en tirent profit. Pour les bonnes rien de tel : violées, contraintes, bernées, elles n'ont que leurs yeux pour pleurer. Porter plainte ne peut que leur faire perdre réputation, emploi, gîte et couvert. Il leur faut donc subir et se taire. Plus aliénées que les ouvrières d'usine, nul ne s'occupe de "ces malheureuses, véritables parias que sont les bonnes à tout faire". (15)

Délibérément exclues des lois d'encadrement du travail au XIXe siècle, les bonnes n'y sont que parcimonieusement intégrées au début du XXe siècle.

Les problèmes d'horaires de travail, salaires, conditions de logement, nourriture, conservation d'emploi, formation professionnelle et retraite complémentaire n'ont jamais été réglés par le législateur.

Celui-ci se refuse à réglementer des rapports inter-personnels. La bonne exerce son activité au domicile privé de son employeur où nul contrôle ne peut se pratiquer.

De plus, cette profession se transforme au cours des temps, suivant l'évolution de la société. La bonne est soumise à des sorts divers, suivant l'employeur chez qui elle travaille. Or la loi ne connaît pas de cas particuliers.

III - La solidarité des femmes

Ce sont les Féministes qui les premières, avec Madame Vincent, ont dénoncé les conditions de vie des bonnes en 1897 et ont inclus les revendications de la profession domestique dans celles concernant l'égalité des femmes devant la loi. La réponse à ces attentes sera longue à venir. Par ordonnance du 24 avril 1944 du gouvernement provisoire, les Françaises obtiennent le droit de vote et d'éligibilité. "Des facteurs objectifs : participation des femmes à la Résistance, bouleversements sociaux de la libération, réaction contre la politique misogyne de Vichy, ont fait plus pour cette promotion que toutes les manifestations (féministes) de l'entre-deux guerres". (16)

Dès lors les femmes vont pouvoir intervenir dans l'évolution de la société.

Deux mouvements de femmes appartenant à la famille de pensée démocrate chrétienne, issue de l'encyclique "*Rerum Novarum*" de Léon XIII, vont concourir à l'élargissement des bonnes. C'est d'une part la Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine : J.O.C.F et l'Union féminine civique et sociale, plus connue sous le sigle U.F.C.S.

a) - Dès 1932 la J.O.C.F (17) est présente sur tous les lieux de travail des jeunes ouvrières, les aidant à humaniser les conditions de vie qui leur sont faites.

"Que de très jeunes travailleuses (des filles) se groupent par dizaines de milliers, se forment, agissent, créent des services, dirigent seules leur mouvement, qui deviendra un véritable corps représentatif de la jeunesse ouvrière féminine, voilà qui constitue un très grand événement dans l'histoire ouvrière". (18)... Dans la vie des femmes aussi !

La J.O.C.F organise une enquête auprès des bonnes sur leur vie de travail. Les résultats paraissent en 1945, ils font apparaître un climat relationnel déplorable entre employeurs et employées. Les uns ne veulent plus supporter un personnel inexpérimenté et instable, les autres, les bonnes, avouent ne rien avoir appris, dénoncent rebuffades et mépris des

employeurs, horaires interminables, inégalité des salaires, privation de liberté et abus sexuels dont elles sont victimes (19)

La J.O.C.F considère les bonnes comme des travailleuses à part entière, le fait savoir, et les intègre dans la solidarité ouvrière, brisant ainsi l'ostracisme des syndicats à leur égard.

Les bonnes, représentées par les syndicats ouvriers de leur choix, envisagent de régler les problèmes de leur profession par des accords paritaires négociés avec des employeurs de personnel domestique.

Les syndicats ouvriers contactent leur interlocuteur habituel, le C.N.P.F. (20) pour les négociations envisagées, mais celui-ci se déclare incompétent.

b) - L'U.F.C.S

Andrée Butillard féministe chrétienne fonde en 1925 l'Union féminine civique et sociale dans le but de préparer les femmes à participer un jour au suffrage universel, et de créer une élite civique féminine dans toutes les classes sociales. (21)

L'U.F.C.S., mouvement d'éducation permanente, initié dès 1937 des maîtresses de maison aux problèmes juridiques et sociaux que comporte leur responsabilité d'employeurs.

Ces femmes sont bientôt à l'origine d'associations d'employeurs de personnel de maison qui se créent à travers toute la France, puis se regroupent en 1948 en une Fédération Nationale des Particuliers Employeurs. (22)

Des accords paritaires sont signés dans divers départements, qui engagent les adhérents de ces associations signataires. Certains accords reçoivent du Ministère du Travail l'avis d'extension qui rend ces textes applicables à l'ensemble des employeurs domestiques du département concerné. (23)

Cette fédération ayant fait preuve de représentativité, il a été procédé à la négociation d'une convention collective nationale de travail du personnel employé de maison, signée le 3 juin 1980 et rendue obligatoire par arrêté ministériel du 26 mai 1982.

Des accords paritaires avaient également permis, en avril 1973, la création d'un régime de retraite complémentaire pour les employés de maison. (24)

Les femmes ont attendu la jouissance des droits réservés aux hommes pendant un siècle : de 1848 à 1944.

Les bonnes, prolétaires du XXe siècle, n'ont eu accès aux droits du travail qu'après une attente de deux siècles : de 1789 à 1982.

Elles sont plus longtemps exclues.

Par une solidarité de femmes sorties de cet abandon, les bonnes présentent deux spécificités dont on a jusqu'à maintenant bien peu parlé.

(1) GUILBERT Madeleine - Les femmes et l'organisation syndicale avant 1914. Paris - C.N.R.S 1966.

A Madeleine GUILBERT nous devons l'historique des luttes engagées par des ouvrières en France, pour l'obtention effective de leur droit au travail, sans cesse contesté par les ouvriers. La première question posée par les ouvrières dans les syndicats était celle de la "suppression du travail féminin".

(2) ALBISTUR Maïté et ARMOGATHE Daniel - Histoire du Féminisme Tome 2, Edition des Femmes Paris 1977, cf. p. 469

(3) MICHEL Andrée - Le Féminisme. Presses Universitaires de France, Paris 1986, cf. p.59. On lira avec intérêt l'ouvrage de Andrée MICHEL qui fournit de larges vues sur la place des femmes dans diverses sociétés : du paléolithique à la période contemporaine, et l'évolution du féminisme en France, et dans d'autres pays d'Europe.

(4) REYNAUD de MONTLOSIER François - Homme politique français (1755-1838) cité par ALBISTUR et ARMOGATHE op. cit. p. 474.

(5) LASLETT Peter - Le rôle des femmes dans l'histoire de la famille occidentale - Le fait féminin, ouvrage collectif, sous la direction de Evelyne SULLEROT. Arthème FAYARD, Paris 1978 - IIIe partie - La Société, p. 455.

(6) ALBISTUR Maïté et ARMOGATHE Daniel op. cit. p. 474.

(7) Les évaluations chiffrées de cette page, sauf celles concernées par la note 8 sont issues de Marchand Olivier et Thelot Claude. Deux siècles de travail en France - INSEE - Etudes - Paris 1991 - p.185 - séries détaillées.

(8) QUID 1991 - "Employé de maison", p. 1443 C.

(9) Statistique annuelle de la France de 1884 (2e partie t. II p. 3) - Gages des domestiques p. 58.

(10) CHARLE Christophe - Histoire sociale de la France au XIXe siècle. Points - Histoire - Inédits - Le seuil Paris 1991 cf. p. 316

(11) Loi des 4 et 10 juin 1852 (Art. 5 du Titre 1)

(12) CUSENIER Marcel - Les domestiques en France, Arthur ROUSSEAU, Paris 1912 - Chap. III p. 51

(13) La chronique du XXe siècle Larousse - Figaro du 5 novembre 1904.

(14) VILLERME H. - Tableau de l'état physique et moral des ouvrières employées dans les manufactures de coton, laine et soie, 1840. "Quand une jeune ouvrière quitte son travail le soir, avant l'heure de la sortie générale, on dit qu'elle va faire son cinquième quart de la journée. En période de chômage, le cinquième quart occupe toute la journée". Cité par ALBISTUR Maïté et ARMOGATHE Daniel. op. cit. p. 473.

(15) C'est Madame VINCENT (1841-1914), libre-penseur abolitionniste, féministe, qui en ces termes évoque, pour la première fois, sur la scène publique, le cas des bonnes à tout faire, lors du congrès féministe international de Bruxelles en 1897. Citée par KLEJMAN Laurence et ROCHEFORT Florence in "L'égalité en marche" - Le féminisme sous la IIIe République - Presses de la Fondation nationale des Sc. Po. Editeur: Des femmes - Antoinette FOUQUE. Paris 1989. cf. p. 98.

(16) ALBISTUR et ARMOGATHE op. cit. p. 597.

(17) Jeunesse ouvrière chrétienne féminine créée en 1927 par Jeanne AUBERT.

(18) AUBERT Jeanne J.O.C. Qu'as-tu fait de nos vies ? La jeunesse ouvrière chrétienne féminine 1928-1945. Les éditions ouvrières. Paris 1990. Introduction p. 15.16.

(19) Demain y aura-t-il encore des bonnes ? Broché - 88 pages Format 13x16,5 - Editions Ouvrières Paris 1946 - Documentation archives J.O.C.F.

(20) C.N.P.F. Confédération Nationale du Patronat Français.

(21) ROLLET Henri Andrée BUTILLARD et le féminisme chrétien -SPES- Paris 1960 - cf. p. 75 à 79. On peut consulter cet ouvrage aux archives de 1' U.F.C.S. 6 rue Bérangère 75003 PARIS.

(22) F.E.P.E.M. 11 bis rue d'Alésia- 75014 PARIS -

(23) Loi du 17 avril 1957 n° 57.496. Par dérogation aux dispositions de l'article 2 du livre III du Code du Travail habilite les associations d'employeurs de personnel domestique à discuter et signer des Conventions collectives de travail susceptibles d'extension.

(24) I.R.C.E.M. institut de Retraite Complémentaire des Employés de Maison, 261, avenue des Nations-Unies ROUBAIX

BIBLIOGRAPHIE

- DUBY Georges - Histoire de la France de 1348 à 1852, Larousse Histoire, Paris 1991.
- DUBY Georges - Histoire de la France de 1852 à nos jours, Larousse Histoire, Paris 1991.
- REMOND René - Introduction à l'histoire de notre temps, XIXe et XXe siècles - Points Histoire, Le Seuil, Paris 1974.
- REMOND René - Notre siècle, direction Jean FAVIER de 1918 à 1991 Fayard, Paris 1991.
- RIBERIOUX Madeleine - Histoire de la France contemporaine Points Histoire Le Seuil - Paris 1975
- CHARLE Christophe - Histoire sociale de la France du XIXe siècle Points Histoire inédits, Le Seuil, Paris 1931.
- Les Naturalistes :**
- GONCOURT Jules et Edmond - Germinie Lacerteux.
- FLAUBERT Gustave - Un coeur simple.
- ZOLA Emile - Pot Bouille.
- MIRBEAU Octave - Le journal d'une femme de chambre.
- CUSENIER Marcel - Les domestiques en France en 1912, Arthur Rousseau, Paris 1912.
- GUIRAL Pierre et THUILLIER Georges - La vie quotidienne des domestiques en France au XIXe siècle, Hachette, Paris 1918.
- MICHEL André - Le Féminisme, Presses universitaires de France, Paris 1986. 127 pages.
- ALBISTUR Maïté et ARMOGATHE Daniel - Histoire du Féminisme tomes 1 et 2, Editions des Femmes, Paris 1977.
- KLEJMAN Laurence et ROCHEFORT Florence - L'égalité en marche. Le féminisme sous la IIIe République. Presses de la Fondation des Sc. Po. Editeur : "Des femmes". Antoinette FOUQUE - Paris 1989.
- PERROT Michelle - 15 ans d'histoire des femmes. Les difficultés de l'histoire des femmes paru dans SOURCES. Travaux historiques. Revue de l'association : l'Histoire au Présent n° 12 - 1987. Dossier Femmes, universalité et exclusion, cf. p.22.
- BOUVIER Jeanne - Une syndicaliste féministe 1876-1935. La Découverte, MASPERO, Paris 1983.

Les accoucheuses de l'île-Grande.

par Claude BERGER (UTL Lannion).

Il était une fois, oh ! il n'y a pas bien longtemps, tout près de chez moi, au village de l'île-Grande, une île si près de terre qu'elle est de nos jours devenue presqu'île, deux femmes, mère et fille, qui se succédèrent dans l'assistance aux malades et plus spécialement aux femmes en couches.

L'histoire commence à la fin du siècle dernier à l'île-Grande, une île granitique de 200 hectares, farouche, exposée à la rude houle de la Manche, fière de ses pierres, un beau granite gris clair exploité en front de mer depuis des lustres. Il vient d'acquérir un regain de gloire suite aux embellissements de Paris effectués par le baron Haussman. La plupart des pavés qui forment les boulevards de la capitale proviennent de notre île trégoroise.

C'est dire si la population des 164 habitations qui tournent le dos au large, se pelotonnant sous le vent d'ouest, forme un ensemble qui tranche sur le reste du pays. Par rapport aux hameaux des alentours qui n'ont ni boutiques, ni artisans, l'île-Grande possède une évidente identité, renforcée plus que créée par le bras d'eau qui l'isole de Pleumeur-Bodou et Trébeurden.

Vers 1890, cette communauté ne possède pas de médecin. Les habitants hésitent lorsqu'il faut appeler celui du continent. Il faut lui verser honoraires et frais de déplacement, affréter une barque selon l'heure de la marée !

Ils préfèrent avoir recours à celui qui possède leur confiance, celui ou celle qui sait quoi faire en pareil cas, et le bouche à oreille fonctionne très bien !

A cette époque c'est Jeanne-Marie Le Blanc qui remplit cette fonction. Garde-malade lors des épidémies, infirmière lors des accidents et dans les carrières ils sont nombreux, elle est aussi appelée lorsqu'un accouchement est proche.

Née en 1847, elle est veuve d'un douanier noyé à la mer près de l'île-Grande, en service commandé, le 15 décembre 1890. Elle a eu quatre enfants dont Marguerite-Emilie. En 1902, un seul reste à sa charge.

"Avec de très modestes ressources", elle emploie le superflu de ses revenus - le superflu de 90 centimes par jour ! - à secourir les malades de l'île.

Si elle ne donnait que cela ! Mais elle se donne elle-même, et toute entière.

Dans les épidémies de croup, de variole, de rougeole, de fièvre typhoïde, elle se multiplie, courant de chaumière en chaumière. On l'appelle "Maman Blanc". Elle est la garde-malade de toute l'île : elle est aussi un peu le médecin, car les médecins de Lannion et de Perros-Guirec ne peuvent passer chaque jour à l'île-Grande.

Ils connaissent bien "Maman Blanc", car "il n'y a pas de blessure, de maladie grave qu'ils aient soignées sans être secondés par elle. Ils la chargent de faire exécuter leurs ordonnances". Tel est le discours tenu par Henri Houssaye lors de la remise du prix de vertu qui lui fut décerné par l'Académie Française. "Le prix de vertu que vous décernerez à Mme Blanc, ne sera jamais assez beau pour qu'il soit à la hauteur de son dévouement", écrivent dans une pétition ces braves gens qui ont le juste sens des choses.

Très écoutée, elle est la seule, avec le curé, capable de calmer les hommes pris de boisson, de séparer les querelleurs !

Lorsqu'elle décède en 1918, ses compatriotes font graver sur sa pierre tombale : "Les habitants de l'île-Grande reconnaissants".

Une de ses filles, Marguerite Emilie Le Blanc, née le 1er novembre 1881 va prendre sa suite.

Milie, c'est ainsi qu'elle veut qu'on l'appelle, prend l'habitude de confier ses pensées à son agenda. Il constitue en fait son journal personnel et y note ses déplacements, ses voyages lorsqu'elle rejoint son mari dans ses escales : il est marin au commerce.

En mars 1915, une grande inquiétude la saisit.

"Voilà bientôt 3 mois que mon pauvre Louis est parti pour se rendre à Ténès, hélas il n'est pas arrivé, je suis bien malheureuse, les jours se succèdent et ma douleur au lieu de se calmer ne fait que s'aggraver, je me sens si seule, mon Dieu aidez-moi ou jamais je ne pourrais me résigner. (J'ai reçu sa dernière lettre le 23 décembre). Où est-il mon pauvre chéri ? C'est ce que je me demande du matin au soir et en me réveillant la nuit. Ah quelle vie !"

Hélas, Louis ne reviendra plus, il est décédé depuis le 21 décembre 1914, son navire ayant été coulé. Voici donc Milie veuve de guerre à 33 ans avec 4 enfants à élever. Finis les voyages et les découvertes.

Milie qui continue de bénéficier du petit pécule que lui procure le "tabac" de Binic, habite à l'île-Grande la petite maison au toit rouge de sa mère. Il n'existe pas de jardin aussi beau que le sien, des fleurs, toutes sortes de fleurs, en particulier une variété infinie de dahlias. Pour un mariage, Milie confectionne un bouquet blanc, pour les décès ce sont des couronnes. Elle n'a suivi aucun apprentissage et pourtant une fleuriste de métier ne ferait pas mieux. Milie y met tout son cœur et prenant le relais de sa mère, les fleurs, le temps passé, tout est gratuit : tout naturellement, elle reprend les fonctions d'accoucheuse de "Maman Blanc".

Peu d'arbres aux alentours. Le vent souffle si fort dans ce village ceinturé par la mer et le granite que Milie est celle vers qui se tourne les regards lors des tourmentes de la maladie. Elle est le phare qui sécurise les Iles-Grandais.

Dans un minuscule carnet de 9,5 cm sur 6,5 cm, Milie prend l'habitude de noter son quotidien. Dès 1927, elle y inscrit ses comptes, ses remarques et la date de tous les enfants mis au monde.

Quelle émotion en tournant ces pages !

"manque le docteur" "Edmond mort", "mort-né à 5 mois" "garçon pied bot" ou "6H du matin : morte". Mais aussi des nouvelles, plus nombreuses d'ailleurs et réjouissantes : "baptême le même jour".

Milie porte toujours l'enfant sur les fonds baptismaux. Elle reçoit une offrande du parrain, de la marraine : "50F+10+10" ou parfois "rien du parrain ni de la marraine". Mais aussi des cadeaux "sucre, café, un paquet de chicorée, un kilo de café". Aujourd'hui c'est la déception "Rien... promesse". Demain grande joie, les deux grands-mères ont versé 100F + 100F. Parfois c'est trop, elle ne peut accepter de trop grosses sommes ! "n'ai accepté que 500F". Chacun donne ce qu'il peut. La "romanichelle" offrira des places gratuites sur son manège pour la grande joie de ses petits enfants. Le lendemain elle accouchera une "Italienne" (sans doute une femme de carrier) et en août une "touriste".

Sur le carnet elle note scrupuleusement les vaccins "à 1 an, à 3 ans, à 7 ans". Elle travaille avec le Dr Royer. Elle suit ses malades : "né le 11 du mois, j'ai été chez elle jusqu'au 16, infection des yeux". Et comme son carnet est terminé, elle ajoute des feuilles volantes et ce...jusqu'en 1966 où elle cesse son activité d'accoucheuse.

Derrière tous ces mots on sent battre le cœur de l'île avec ses joies et ses peines.

Malgré toutes ses occupations, Milie trouve du temps pour s'occuper de

ses petits enfants et, plus tard de ses arrières petits-enfants. Elle leur raconte des histoires, elle chante. Grand-mère exceptionnelle ! Elle est comme la "Mam-Goz" de tous les enfants de l'île et sa porte reste toujours ouverte à ceux qui le désirent.

Elle persévère dans son métier de soignante et d'accoucheuse, mais désormais elle peut se rendre chez Madeleine Le Guern, la préposée de l'unique téléphone de l'île-Grande pour appeler le docteur. Elle accompagne le médecin dans toutes ses visites, son avis est précieux, elle connaît les antécédents médicaux de chacun. Bien entendu il n'est toujours pas question de tarif pour les piqûres, pansements ou autres soins plus délicats. Chacun reconnaît ses services suivant ses moyens.

Avec l'âge, sa santé s'altère, elle reconnaît vite les symptômes d'une maladie grave, un cancer dont elle guérira. Elle mourra bien plus tard d'une fracture du col du fémur, le 31 janvier 1966.

Son souvenir est resté très vivant à l'île-Grande, une rue porte son nom. Récemment, en 1988, un film a été tourné à l'île-Grande : "Milie". Il a été réalisé par Brigitte Montreer et Thierry Compain de FR 3.

Les Nourrices.

par Eliane COURTEL (UTL Loudéac).

De tout temps les habitants riches ou bourgeois de Paris semblent avoir l'habitude de confier leur enfant à une nourrice. L'expansion de l'industrie nourricière a plusieurs origines : le relâchement des sentiments maternels, le refus d'allaiter pour convenance personnelle. Mais plus que tout l'allaitement mercenaire pour la majorité des femmes à la ville comme à la campagne est le produit de la misère. C'est le dénuement qui pousse les paysannes vers la ville pour y chercher le nouveau-né à élever ou pour allaiter loin des leurs un enfant étranger à leur sang. Dès l'origine l'organisation du commerce nourricier a été fructueux pour les intermédiaires. Les "recommanderesses", les "meneurs ou meneuses" détiennent le monopole du placement des nourrissons.

Si à la campagne l'allaitement de l'enfant par sa mère est courant, en ville le recours à une nourrice est fréquent. C'est le fait non seulement de parents riches ou de bourgeois mais aussi de commerçants, artisans ouvriers pour qui cette solution est une nécessité à cause de l'activité de la mère, mais cette possibilité n'est adoptée que si le salaire de la mère est supérieur à celui de la pension pour l'enfant, c'est là que se situent les limites du niveau social.

Quant aux nourrices pour qui une telle tâche constitue une source de revenus, elles peuvent être recrutées directement par les parents. Les bourgeois, propriétaires placent leur enfant dans la paroisse où ils ont leurs terres, chez la femme du fermier ou chez quelque voisine qu'ils connaissent. Tel artisan ou boutiquier implanté en ville, y a gardé de la famille dans la paroisse d'origine, il y cherchera naturellement la nourrice de ses enfants. Mais dans les grandes villes et surtout Paris le recrutement se fait par l'intermédiaire des "recommanderesses" et le transport par le "meneur" ou la "meneuse". En 1884, 27 meneurs et 37 meneuses de nourrices sillonnent les 19 départements dans lesquels ils sont autorisés à recruter. Tous les jours débarquent à Paris les nourrices, dont l'effectif annuel est de 6.500 environ en 1884. Le meneur perçoit 3 francs par nourrice et 1 franc sur le mois de chaque nourrice. Le meneur fortuné qui décide de se retirer obtient un bon prix de la vente de sa clientèle.

L'existence des recommanderesses est mentionnée en 1284 et un premier texte officiel date de 1350 fixant le salaire des nourrices. Au XVIII^e siècle décrets et ordonnances réglementent l'industrie des nourrices, cette réglementation sera rassemblée en 1781 dans "Le Code des nourrices" règlements développés au XIX^e siècle pour protéger les nourrices et garantir le salaire de la nourrice.

Les enfants meurent à un taux de 17,9% en 1865. Mortalité due à l'abandon de l'allaitement maternel (enfant de la nourrice), nourrice peu apte à nourrir l'enfant, étouffement (enfant et nourrice dormant ensemble). C'est en France que la mortalité est la plus forte, en Angleterre il n'existe pas ou peu de nourrices. L'appât du gain transforme les nourrices en femmes égoïstes, leur mission de sacerdoce devient métier et l'enfant une marchandise. Parfois elles nourrissent deux enfants, le leur qui bien sûr sera privilégié et le nourrisson. Le discours médical parvient sans peine à justifier auprès des bourgeoises parisiennes la solution d'une nourrice sur lieu.

La considération de la nourrice chez les bourgeois.

La nourrice objet de soins vigilants occupe une place privilégiée dans la domesticité. Les manuels d'éducation réclament le respect de la première mère pour la seconde. Le service de la nourrice incombe aux autres domestiques. Elle n'éveille pas l'amertume ou l'envie mais la crainte. Il faut plaire à la nourrice dont les caprices peuvent se révéler dangereux (pour l'allaitement).

Les gains

A la position élevée de la nourrice correspond le gain. Le tarif moyen en 1880 va de 60 à 80 francs. En 1866, une nourrice sur lieu à Paris perçoit au minimum 40 francs, à Lyon 15 francs et la nourrice à emporter 15 francs. En plus de son salaire la nourrice reçoit d'importantes gratitudes.

"Soyez généreux à l'égard de la nourrice, n'oubliez pas qu'elle infuse la vie maternelle à votre enfant. A la première dent faites lui un cadeau, saisissez toutes les occasions à gratitudes, première dent, premier pas, baptême". Les cadeaux en vêtements peuvent représenter des sommes importantes. D'ailleurs la nourrice compte bien sur ces avantages et

arrive à Paris les mains vides. La denrée est ce qu'on vous donne cadeaux, gages, pour la nourrice c'est ce qui importe.

L'alimentation de la nourrice

A l'inverse des domestiques qui mangent peu ou mal, la nourrice est très bien nourrie, elle est servie à la cuisine ou à l'office, parfois elle partage la table des maîtres, ceci pour éviter que la nourrice prenne des mets néfastes sur la santé du nourrisson. Le but poursuivi par les médecins est de conserver en bonne santé la nourrice. Elle mange avec toute la glotonnerie de ces gens privés, repue, replète, gavée, elle s'en plaint parfois.

Le costume de la nourrice

Dans la hiérarchie des vêtements des gens de maison la nourrice est encore privilégiée. La femme de chambre, valet, cuisinier ont le tablier, la nourrice revêt un vêtement particulier.

Elles arrivent à Paris en costume et coiffe du pays et les sabots paysans. Parfois elles gardent leurs vêtements provinciaux sinon elles ont une robe qui descend jusqu'aux pieds, robe à corsage foncé à petits boutons devant pour faciliter l'allaitement, le manteau long de même couleur que la robe.

La large figure apparaît entre un col blanc empesé et un grand noeud et couronne d'où s'échappent 2 larges rubans qui flottent au vent. Ce costume est fourni par le maître, la nourrice ne doit pas se l'approprier. C'est pour glorifier le prestige de ses maîtres que la nourrice a l'air d'une reine.

Le logement, le confort, l'hygiène

La nourrice couche habituellement dans la chambre du nouveau-né. Cette chambre est convenable, salubre, spacieuse, exposée au soleil, au 1^{er} ou 2^e étage car le rez-de-chaussée est souvent humide. La nourrice est donc mieux logée que les domestiques qui sont dans les mansardes.

Les motifs de tenir la nourrice près des maîtres sont multiples. Bien sûr l'hygiène, en habitant près d'eux, elle a la possibilité de faire sa toilette dans de bonnes conditions mais surtout l'éloignement de la perversion "les domestiques se gâtent entre eux". D'autres prétextes sont invoqués,

l'enfant pleure parfois la nuit sans pour autant réveiller la nourrice, la mère ou le père qui aura un sommeil plus léger pourra réveiller cette dernière, il faut vérifier que l'enfant est bien dans son berceau et non dans le lit de la nourrice qui risque de l'étouffer en dormant. Ainsi la nourrice bien logée, souvent dans une chambre contigüe à celle des parents n'y est pas chez elle : à tout instant le père ou la mère peuvent y rentrer.

La nourrice objet de surveillance incessante.

Aux avantages, espace, confort ainsi donnés à la nourrice celle-ci paie un lourd tribut. La privation complète de la liberté nuit et jour, corps et moeurs sont surveillés. Il ne fait aucun doute vers 1850 que seul le médecin décide du choix de la nourrice et impose les règles de conduite de celle-ci.

En 1904 la durée de la tétée est de 1/4 d'heure et 6 à 8 tétées par jour. Pour contrôler la réussite de l'allaitement il suffit de peser l'enfant. Dès l'arrivée d'une nourrice c'est la mère qui entend diriger l'allaitement. Il est probable que la nourrice sur lieu à Paris était immédiatement privée de ses pratiques traditionnelles. La nourrice est sans cesse surveillée. Il est important qu'elle n'ait pas à elle seule la garde de l'enfant la nuit, à défaut de la surveillance de la mère une personne de confiance observe la manière dont elle donne le sein et remet l'enfant dans son berceau. La mère doit veiller à ce que le régime de vie de la nourrice soit conforme aux conseils du médecin.

La nourrice mène une vie recluse.

Il est bon que la nourrice accoutumée à des travaux pénibles ne reste pas inactive. Il lui sera demandé en plus de donner le sein, laver les couches et langes de l'enfant. Cependant quelques médecins préfèrent les voir s'adonner à des travaux d'aiguilles car ils craignent que les mains dans l'eau n'aient une fâcheuse influence sur le lait, un peu de repassage ne lui est pas déconseillé. S'il est sage d'occuper la nourrice, il ne faut pas la fatiguer. Habituee au grand air, la nourrice doit faire une promenade quotidienne mais toujours en compagnie de la mère ou de quelqu'un en qui les maîtres ont une confiance absolue.

Sortir c'est multiplier les risques. Protéger la nourrice des tentations est impératif.

Jusqu'à la fin du XIXe siècle pour que le nourrisson profite de ses sorties, il faut le porter sur les bras, à demi couché. La petite voiture (landau) est un péril pour l'enfant, il est moins surveillé, les secousses risquent de provoquer un ébranlement dans son cerveau, il ne saurait être question de promener un enfant dans un tel engin avant 7 ou 8 mois. Si la nourrice ne marche pas elle expose l'enfant à tous les vents. Si elle tricote, elle risque de lui mettre une aiguille dans les yeux. S'il a faim pour économiser son lait la nourrice pourrait lui donner un gâteau ou quartier d'orange d'où une surveillance de tous les instants de la nourrice.

Laisser sortir seule la nourrice serait risquer toutes sortes d'entorses à ses privations. Les rapports sexuels lui sont interdits. En surveillant la nourrice on s'assure cette abstinence. Ce n'est pas tant la nourriture que les rapports sexuels qui inquiètent les mères, car c'est l'altération du lait ou plus une grossesse qui se prépare. La remplaçante (nourrice) est choisie en fonction de sa robuste santé, de son bon lait et de son aimable caractère, elle doit s'adapter à ce régime de privations et de surveillance.

Les nourrices dans les Côtes du Nord.

Dans ce département près de la moitié des femmes quittent chaque année leur nouveau-né pour être nourrice. Elles font une absence d'une année au moins, parfois 2 ou 3 ans car après être nourrices elles deviennent bonnes. Evidemment c'est l'appât du gain, la misère et un besoin d'ouverture qui les attirent vers la ville.

A Moncontour les 2 sœurs Briend tenaient un bureau de placement. Le lundi, jour de marché, les jeunes femmes allaient s'inscrire pour le départ. Au début du XXe siècle le bureau fut transféré à St-Carreuc, il semble que ce soit le seul dans le département. Il était tenu par M. Rivière, bien renseigné par son fils facteur, (il se déplaçait en campagne pour recruter). Ce bureau a disparu vers 1940, les nourrices sont surtout nombreuses autour de St-Carreuc, Plouguenast, Plœuc, Hénou, Quessoy, Moncontour, Collinée, Le Gouray, St-Jacut-du-Méné, Gausson, Laurenan, Gomené, avec la diminution des nourrices, le recrutement se faisant pour les nourrices sèches, bonnes à tout faire saisonnières : moissons en Beauce, vacher, jardinier dans les châteaux, etc...

Ce départ prématuré des jeunes femmes avait des conséquences désastreuses pour l'enfant et pour le couple. Ainsi en 1894 il y eut 30 décès d'enfants de moins de 2 ans.

Beaucoup de ceux restés au village prirent conscience que cette migration comportait une part de risque, source d'inquiétude mais aussi ouverture et libération.

L'Abbé Bourthy vicaire à Hénon accusait en chaire en décembre 1894. "Les mères absentes devraient être inconsolables après la mort de leur enfant. Le mari est obligé de prendre une domestique qui peut être un danger pour lui. La femme elle-même qui s'est moins préoccupée de l'honnêteté de la famille où elle va que de la somme que l'on va lui proposer met quelquefois en péril sa foi et sa vertu. Les enfants d'une femme qui s'est éloignée plusieurs fois du foyer grandissent sans connaître leur mère et à coup sûr sans l'aimer". Il est gardé dans la mémoire des Pléucos, que plusieurs femmes de cette paroisse se déplacèrent dans des familles bourgeoises : Cointreau - Panhard - Mercier. Cette dame nourrice chez Mercier dont certains enfants vivent toujours s'y rendit huit fois, elle y était poussée par la misère, pour elle c'était la seule raison d'espérer s'en sortir. Les aînés s'occupaient du nouveau-né. A son retour elle arrivait avec une harde de vêtements pour ses enfants en plus de son salaire. La famille Mercier ne l'a jamais oubliée, jusqu'à sa mort en 1938 elle recevait tous les ans une caisse de champagne. Ces expatriées épisodiques étaient sensibles aux idées de leur employeur, adoptant les signes de la culture urbaine. Les filles de Pléuc conscientes que d'habiter en ville c'est s'élever socialement revêtaient lors de leur retour un petit col blanc brodé rabattu sur leur corsage signe inconnu au pays.

Les nourrices ont cessé leur activité avec l'apparition du lait maternisé et un changement de mentalité des parents. Seulement elles ont éveillé cet esprit d'immigration. Par la suite le centre de recrutement a fourni des nourrices sèches, puis bonnes à tout faire et les jeunes gens partageaient charretiers, vachers, saisonniers en Beauce, jardiniers de château. Les nourrices ont imposé puis suggéré cette immigration. A titre d'anecdote à Bulat-Pestivien existe une fontaine dite la "Fontaine au lait", où les jeunes femmes venaient se frotter la poitrine pour avoir du lait.

Référence : Les nourrices chez les bourgeois de Paris au XIXe siècle "Les Côtes-du-Nord de la Préhistoire à nos jours"



Saint-Carreuc. Carte de visite d'un bureau de placement de nourrices. (Coll. M. et Mme Tremel)

La femme chinoise.

par Isabelle PILLET (UTL Rennes).

Mettant à profit le temps de mon intervention dans le cadre de ce colloque, je voudrais tenter de résoudre le paradoxe suivant, élaboré à la suite des nombreux contacts que j'ai pu avoir en Chine lors de divers séjours : La femme chinoise apparaît à la fois effacée et dotée d'une forte personnalité, chacune recelant sans aucun doute au fond d'elle-même ces deux facettes.

Nous avons bien souvent la vision d'une femme chinoise soumise, vivant au sein d'une société qui ne la reconnaît pas à sa juste valeur. Cette vision se nourrit de données issues de l'histoire récente (l'on considère ici le 2^e millénaire après Jésus-Christ). En effet, c'est à l'avènement de ce millénaire que la femme chinoise se trouve être véritablement boutée vers un rôle de second plan, voire même installée dans une soumission sans bornes.

Dans la plus haute antiquité, il semble que la Chine aït vécu un système matriarcal. Au sein de ce système, il y avait une nette séparation des sexes, et la femme était garante de la pérennité de la famille. Le terme chinois de "clan", *xing*, ne s'écrit-il d'ailleurs pas avec la femme et la naissance.

Depuis toujours, la femme chinoise est maîtresse à l'intérieur *nei*, et fait respecter l'ordre du dedans. "*Lorsque tu entres, aies la crainte !*" dit le Shijing, Classique de la Poésie. Si, dans le système matriarcal, ce rôle est des plus valorisants, il ne le sera plus par la suite.

Le tournant du millénaire couvre en Chine la dynastie des Song (960-1279), qui verra le néo-confucianisme reconnu comme ligne de conduite officielle, très conservatrice. Cette pensée aura pour conséquence de reléguer la femme dans ses quartiers. Cette mise à l'écart topologique donnera dès lors à cette dernière un second rôle de plan sur le plan social.

Le néo-confucianisme reprendra les principes que le Maître - Confucius - avait émis quelque 1500 années auparavant : la triple obéissance et les quatre vertus des femmes, *sancong side*. La jeune fille doit l'obéissance à son père, l'épouse à son mari et la veuve à son fils. Les quatre vertus

étant les devoirs envers les beaux-parents, le respect du mari, les bonnes relations avec les belles soeurs, et le bon voisinage.

Ces types de relations doivent être rattachées au mariage, depuis toujours une alliance entre deux familles, une affaire d'intérêts réciproques, le pouvoir du chef de famille étant entier en la matière, n'ayant pas empêché pour autant à des époques fort anciennes une grande liberté dans le comportement sexuel. Mais le mariage coûtait cher, représentant pour les deux familles un surcroît de dépenses. Il fallait en effet constituer une dot à sa fille. L'acte du mariage la faisait passer à une nouvelle famille dont elle servirait les ancêtres, sa famille biologique étant considérée comme une simple famille de passage. Dans ce système patrilinéaire et patrilocal, elle restait étrangère *wairen* dans sa belle-famille. Dans cette perspective, la venue au monde d'une fillette était vécue comme une déception. La fillette puis la femme qu'elle devenait vivait ce désenchantement dès le plus jeune âge.

Les jeunes n'avaient aucun poids dans la décision, mais la position de la promise était très précaire. En effet, il existait et il existe encore en quelque sorte, un "prix de la fiancée". En payant, la belle-famille détenait un réel droit de propriété sur elle, qui pouvait aller jusqu'à sa "revente". Des arrangements ont existé et existent encore aujourd'hui pour diminuer les frais occasionnés, tel que adopter et élever sa future belle-fille (vendue dès le plus jeune âge) ou les mariages croisés (chaque famille échangeant un fils et une fille). Une fois mariée, la femme ne pouvait plus quitter sa belle-famille, pouvant être en revanche répudiée si elle manquait de respect envers ses beaux-parents, si elle ne donnait pas naissance à un fils, pour immoralité, jalousie ou vol ... De plus, à partir du XIIe siècle, la notion de virginité avant le mariage fait son apparition dans les exigences de la famille du mari lors des discussions en vue du mariage. Cette vie solitaire et sans échappatoire conduisait, dans biens des cas, au suicide ou à l'entrée en religion.

A cela s'ajoute la coutume du concubinage, qui voyait plusieurs femmes "partager" de façon très hiérarchisée un seul homme. Cette coutume prend son origine et sa justification dans l'absolue nécessité d'assurer la pérennité de la lignée familiale. En effet, le statut des femmes était, et est aujourd'hui encore, directement lié à sa capacité ou non de donner naissance à un fils. Les communistes se sont soulevés contre cette habitude avec véhémence, mais force est de constater que bien des dirigeants communistes de la première heure, à commencer par Mao lui-même, eurent plusieurs mariages, non plus en même temps, mais à la suite. Après un mariage arrangé avec une paysanne, mariage qu'il ne

consommait jamais, Mao eut une première femme librement choisie, Yang Kaihui, intellectuelle martyre fusillée en 1930 par les nationalistes ; puis He Zizhen, compagne de la période du Jiangxi, épuisée par la Longue Marche ; Jiang Qing fut sa quatrième femme.

L'expression la plus dramatique de cette soumission issue du néo-confucianisme sera la pratique des pieds bandés, les "lotus d'or". Malgré les interdictions successives, cette pratique se maintiendra pendant un millier d'années.

Ainsi, dès son plus jeune âge, la fillette voyait sa mère lui bander ses petits pieds, afin que quelques années plus tard, brisés, ils soient un des attributs érotiques de l'adolescente. Ayant grandi dans la souffrance physique, les fillettes restaient très marquées psychologiquement. Longtemps, il fut inconcevable que l'on puisse y contrevenir.

Les pieds étaient-ils objectivement plus beaux après bandage ? Aucunement. La démarche des femmes non plus. Le bas du corps en état de tension permanente, elles avançaient en un balancement saccadé, peu gracieux. Ainsi peut-on se demander pourquoi cette coutume aux allures barbares persista si longtemps.

Pour l'homme, le pied contenait une importante dose de mystère. Débandé et lavé dans la stricte intimité, il attirait les passions des hommes qui ne les apercevaient jamais.

Cette coutume contribuait aussi à garantir une certaine chasteté de la femme, concept alors nouveau, associé à l'image de bonne moralité de la femme au moment du mariage. Les petits pieds confinaient les femmes dans leurs quartiers, les empêchant de parcourir de grandes distances, garantissant donc contre l'infidélité et contre toute conduite excentrique ou socialement impropre. Ils constituaient une différence physique visuelle fort notable entre les sexes. Bref, les petits pieds étaient considérés comme un attribut essentiel de la féminité.

Très tôt, les prémices d'une résistance prendront forme. La dynastie des Song verra un premier lettré s'élever contre cette pratique. Plusieurs tentatives d'interdiction ou même simplement de restriction du phénomène par les Mandchous au pouvoir échoueront. La première mesure sera prise en 1642. Le maintien de la pratique deviendra d'ailleurs un des symboles de résistance contre l'occupant mandchou, à qui cette pratique paraissait barbare. Il est curieux de constater que si elles se sont révoltées contre leur statut d'épouse-esclave ou contre leur mari, les femmes ont peu protesté contre cette mutilation physique. Ce n'est qu'au

début de notre siècle que l'habitude sera réellement mise en cause, puis abandonnée.

Ce rôle second de la femme se manifestera aussi dans le domaine de l'instruction. "Une femme sans talent est toute vertu", "Cultiver la vertu est la science des hommes, renoncer à la science est la vertu des femmes" disent les dictons. Il n'existait en effet pas d'écoles de filles, même si certaines d'entre elles recevaient une éducation, bénéficiant, par exemple, de l'enseignement que l'on dispensait à leur frère.

C'est la présence des églises protestantes en Chine qui fera notablement changer les choses en la matière. La première école de filles fut ouverte par une missionnaire anglaise, en 1844 à Ningbo, non loin de Shanghai. Éduquer les filles paraissait si saugrenu que les débuts furent décevants. En effet, sous les XVIIIe et XIXe siècles, s'était ancrée progressivement dans la société chinoise la croyance que le malheur s'attachait aux femmes instruites, et la femme éduquée apparaissait comme un sujet d'inquiétude. Bien des familles ne souhaitaient pas voir entrer en leur sein une telle femme. Ainsi, les idées neuves des missionnaires contrecarraient-elles les forces sociales en place.

Étant en contact avec les couches les plus défavorisées de la société, c'est là que s'effectuait le recrutement des élèves, les écoles fournissant aux fillettes nourriture et vêtements, allant jusqu'à payer les parents pour les y envoyer. Les filles issues de milieux aisés ne fréquentaient pas ces écoles, car, comme nous venons de le dire, l'instruction risquait leur fermer la porte du mariage.

La première école chinoise pour filles ouvrit ses portes en 1898, quelques 50 ans plus tard ! Naquit alors l'idée que l'éducation des femmes avait une influence directe sur les enfants avant leur scolarisation, et donc sur l'avenir de la nation à travers les générations futures. Naquit aussi à ce moment-là l'idée que l'instruction permettrait aux femmes de conquérir leur autonomie et d'entrer dans la vie active.

Le premier mouvement à réclamer puis à proclamer le droit à l'instruction pour les femmes avait été la grande révolte paysanne du milieu du XIXe siècle, les Taiping, mouvement annonciateur de leur libération, et qui trouve ses origines religieuses dans le protestantisme. Considérée comme une "répétition générale" du mouvement communiste, cette révolte ouvrit dès ce moment-là les grandes lignes de la libération future des femmes dans les années 1950.

La libération des femmes passa donc par trois revendications nées des inégalités du passé : le refus des pieds bandés, l'affirmation de la nécessité d'instruction et la revendication du mariage libre.

Enfin, pour en finir avec ce bref tableau de la situation de la femme chinoise dans l'ancienne Chine, son rapport au pouvoir était source traditionnelle de méfiance. En effet, de redoutables personnalités féminines ont été proches du pouvoir. Dans un état qui en excluait totalement la participation, on peut imaginer l'opiniâtreté et l'ambition démesurée dont celles qui y sont parvenues ont dû faire la preuve.

La personnalité la plus intéressante est sans conteste l'impératrice WU Zetian, appelée dès l'âge de 14 ans dans le harem de l'empereur Taizong (VIIe siècle). Sa beauté, son habileté à provoquer des intrigues et à en gérer l'issue en sa faveur, son intelligence, son goût du pouvoir, mais aussi sa cruauté furent autant d'atouts qui l'aidèrent à passer un à un tous les obstacles, la menant à un statut jamais égalé par une autre Chinoise : "celui d'Empereur de Chine". WU Zetian laissa toutefois un piètre souvenir dans la mémoire collective, si bien que les femmes furent écartées définitivement du pouvoir pendant plus de 1000 ans, jusqu'à l'impératrice douairière Ci Xi, à la fin du siècle dernier.

Cette méfiance est indépendante de toute époque précise de l'histoire de Chine. En effet, lors de l'arrestation de la bande des Quatre en octobre 1976, Jiang Qing, fut comparée à WU Zetian, comme un retour amer à l'histoire ancienne de la Chine. En effet, d'humble origine, Jiang Qing (1913-1991) poursuivit dans les années trente une médiocre carrière d'actrice de cinéma à Shanghai. C'est là qu'elle côtoya les milieux intellectuels de gauche, qui ne l'acceptèrent pas vraiment. Elle rejoignit Yan'an en 1937, juste après la Longue Marche, et devint alors la compagne de Mao. A cause de son passé orageux qui risquait de nuire à l'image publique de Mao, elle dut s'engager dès 1938 à rester à l'écart du pouvoir, compromis passé entre Mao et ses amis politiques, futurs dirigeants communistes, et qui reprochaient à Jiang Qing certains épisodes de ses années shanghaiennes. Après avoir passé plus de vingt ans à l'écart, elle s'engagea corps et âme dans le combat politique dans les années 60, profitant de la Révolution Culturelle pour se hisser au plus haut du pouvoir. Elle assouvît alors sa vengeance contre les responsables shanghaiens de la culture des années trente, puis élargit ses attaques. Elle survécut à la Révolution Culturelle, mais pas à Mao.

Atelier : E

**La femme au travail
Quand elles font des métiers d'hommes !**

- La femme chinoise
par Isabelle PILLET (UTL Rennes)
- Une femme chef d'entreprise au XVIIème siècle : Diane
de Solas
par Georgette ALARY (UTA Montpellier)
- Une femme de la belle époque : La mère Poulard
par Marie-Anne ROUX (UTL Avranches)
- Femmes de l'ombre : combattantes audacieuses
par Robert JOUAN (UTL Lannion)
- Les charbonnières et les femmes-dockers du port de
Fort-de-France
par Annick FRANCOIS-HAUGRIN
(UTL Martinique)

Présidente de séance : Mme LAMOUREUX Jacqueline

Rapporteur : Mme DUGUE Odette

Arrêtée un mois après la mort de ce dernier, elle fut jugée en 1980 avec les autres membres de la Bande des Quatre. Condamnée à mort avec un sursis de deux ans, la sentence ne fut pas exécutée, et Jiang Qing se suicida dans sa prison 10 ans plus tard.

Le statut de la femme chinoise commença à changer dans les premières décennies du XXe siècle. Un véritable mouvement féministe naquit alors et les femmes - la moitié du ciel - se trouvèrent sur les fronts de lutte féministe, mais aussi révolutionnaire.

De grandes personnalités jalonnent ces décennies.

Qiu Jin, née en 1875 et exécutée en 1907, fut la première grande révolutionnaire chinoise. Les prises de position personnelles de son grand-père, fonctionnaire dans une Chine opprimée et humiliée par les Occidentaux, laissent à penser que la fillette fut élevée dans un entourage de résistance à l'envahisseur mais aussi de réticence face au gouvernement mandchou. Très tôt, des événements sociaux graves touchèrent sa famille. D'un milieu plutôt libéral, elle était instruite et sportive (ses pieds ne furent bandés que tardivement). Mariée à 21 ans, liée désormais à une famille conservatrice et traditionaliste, elle eut un fils et deux filles dont l'une sera la première femme aviatrice chinoise. Qiu Jin accepta mal sa condition de femme asservie, et ses relations avec son mari et sa belle-famille s'envenimèrent. Elle quitta sa famille, partit pour Pékin puis le Japon où elle participa activement au mouvement révolutionnaire. Elle rompit définitivement avec son passé à l'âge de 28 ans, affirmant par là même son engagement.

C'est au Japon que s'affirma sa vocation politique, ses deux objectifs étant le renversement du régime mandchou et l'émancipation des femmes, qu'elle incitait à participer aux réunions politiques. Elle fonda au Japon la première association de femmes chinoises, ainsi qu'une revue extrémiste et participa à sa rédaction.

A son retour en Chine, elle adhéra au parti de SUN Yatsen, le *Tongmeng hui*, et fit personnellement sa connaissance. Elle fonda un journal de la femme chinoise le *zhongguo nü bao* et enseigna dans deux écoles de filles à Shaoxing, sa ville natale, où elle essaya de faire passer ses idées. Elle pensait que chacun devait risquer sa vie pour la cause révolutionnaire, et que la violence était indispensable au mouvement. Elle joua à ce moment-là un rôle de premier plan dans des activités clandestines, travaillant à un soulèvement qui devait lui coûter la vie. L'indignation soulevée par son exécution très expéditive fut immense.

Qiu Jin est à l'avant-garde de tous les mouvements révolutionnaires et de libération de la femme chinoise. Elle représente un modèle d'engagement et de courage. Selon la morale politique traditionnelle, elle est un modèle de sacrifice héroïque, martyr discréditant l'autorité et mobilisant les consciences contre elle.

Dix ans plus tard, le mouvement du 4 mai 1919 permit de franchir un nouveau pas. En effet, des femmes en masse, en l'occurrence des étudiantes, luttèrent au côté d'hommes, les étudiants, sur un pied égal, pour un idéal partagé. Ces femmes menèrent une réflexion politique aussi poussée que leurs camarades et c'était une première dans ce pays. Une partie des plus âgées avaient séjourné à l'étranger, les collèges chrétiens du milieu du XIXe siècle, puis les écoles chinoises de filles ayant largement contribué à créer une élite de femmes à la formation suffisante pour pouvoir la compléter à l'étranger. En effet, entre 1902 et 1906, 70 femmes, dont Qiu Jin, comme nous venons de le voir, y avaient séjourné, principalement au Japon.

L'histoire du mouvement des femmes est très liée à l'histoire moderne de la Chine, de ses luttes politiques et guerrières de la première moitié du siècle. Les communistes au pouvoir imposèrent de nouveaux règlements qui changèrent la condition de la femme. La loi sur le mariage de 1950 bouleversa leur condition : Libre choix du conjoint, héritage identique pour les filles et pour les garçons, interdiction de l'infanticide et autorisation de divorce à l'amiable ou non, en constituaient les clauses les plus marquantes. L'Association des Femmes fut créée dès l'année suivante. Elle poursuivait un but idéologique, mais aussi de libération, en particulier par l'instruction. L'incohérence fréquente des choix communistes n'aida pas les choses, même si des résultats indéniables en matière d'enseignement primaire par exemple, ont été obtenus.

A l'heure actuelle, on constate encore une différence notable filles/garçons en matière d'instruction. Dans les années 80, on comptait globalement 32% d'illettrés dans le pays, 19% chez les hommes, 45% chez les femmes ; ce chiffre étant bien sûr plus élevé avec l'âge. Certaines citadines ont cependant atteint un très haut niveau d'éducation, techniciennes et ingénieurs aspirent à une vie plus agréable, mais l'on constate que ces femmes éprouvent parfois de la difficulté à trouver un mari. En effet, les hommes préfèrent encore aujourd'hui

trouver une fiancée moins éduquée (parfois beaucoup moins) qu'eux-mêmes ne le sont. En Chine, on dit facilement d'une femme qu'elle est "trop forte".

L'instruction a ouvert à la femme le monde du travail, et lui a conféré une place dans la société qu'elle n'aurait pu espérer auparavant, même si son rôle économique demeure mineur. Aujourd'hui, grâce aux politiques menées dans les années 50, la femme chinoise travaille. Il est par exemple étonnant pour les Occidentaux de voir en Chine des femmes au volant d'engins de chantier énormes, de bus ou de camions, mais il ne faudrait pas imaginer pour autant que les postes de responsabilité leur sont réservés. Ceux-ci restent l'apanage des hommes, comme bien souvent ailleurs dans le monde.

En mars 1993, une petite annonce fit sensation dans le Quotidien de Wuhu, non loin de Nankin : "SARL du Développement des Biens Fonciers et Immobiliers de Hongda de l'Anhui recrute femmes compétentes." Le directeur, qui avait fait passer l'annonce, était le seul homme, tous les postes étaient réservés à des femmes, et le recrutement se faisait le 8 mars, date hautement symbolique. La raison invoquée par le directeur était de donner leur chance à des femmes intellectuelles, on ne peut toutefois s'empêcher de penser que l'annonce, qui ne devait pas passer inaperçue, constituait une publicité pour le lancement de la nouvelle société. Ce jour-là, 28 femmes furent embauchées, et force est de constater, à travers cette anecdote, mais aussi à travers les statistiques, la reconnaissance de leurs compétences professionnelles.

Au sein des négociations en vue du mariage, la force de travail est d'ailleurs venue remplacer en quelque sorte la dot disparue. Le mariage reste essentiellement une affaire privée, engageant deux familles, affaire dans laquelle les pouvoirs publics ne s'immiscent pas. La libéralisation des années 80 a vu revenir les traditions sociales d'antan : dépenses somptueuses pour le mariage, mais aussi vente de femmes, dont les scandales éclatent dans les journaux, et qui aujourd'hui, viennent des provinces reculées vers les régions de l'est de la Chine, les "clients" étant des paysans pauvres n'ayant pas les moyens de trouver une femme dans leur environnement traditionnel.

Il faut dire un mot pour finir, de la lutte politique des nonnes tibétaines pour l'indépendance de leur pays. En effet, le tiers des manifestations organisées par les tibétains entre 1987 et 1994 furent menées par des

femmes et près de la moitié de celles du début de cette année. Leur combat est politique, mais concerne aussi la défense des femmes, notamment contre les méthodes violentes utilisées au Tibet pour imposer le contrôle des naissances. Un nombre non négligeable d'entre elles (2 000 à 3 000 nonnes) se trouvent emprisonnées.

Ainsi, pouvons-nous mesurer à quel point la situation de la femme chinoise a été bouleversée depuis une centaine d'années, elle a incontestablement gagné au change. Elle partait de très loin, d'une condition de femme soumise, à la fois par des idées (manque d'éducation, mariage, obéissance, concubinage), et par une mutilation dégradante (bandage des pieds). Elle a d'abord lutté discrètement (refus du mariage par le suicide ou l'engagement religieux, mise à profit de l'enseignement dispensé aux garçons de la famille), puis plus ouvertement au début de notre siècle, parallèlement à la révolution chinoise, comme bien souvent, les faits ont précédé la loi. Sa forte personnalité lui permettra sans aucun doute de mener cette lutte, son effacement psychologique l'aidera à en négocier les étapes. Aujourd'hui, elles profitent d'un cadre moderne de lois, mais dans ce pays aux fortes traditions, elle pourrait bien avoir encore, comme ailleurs, d'ailleurs, du chemin à parcourir !

**Une femme chef d'entreprise au XVIIe siècle :
Diane de Solas.**

par Georgette ALARY (UTA Montpellier).

Depuis sa création, aux alentours de l'An Mil, Montpellier était une cité marchande dont le commerce avec l'Orient était actif. Ce commerce se faisait par le port de Lattes, à quelques lieues au sud de la ville (10 km environ).

La côte était là, en bordure de la Méditerranée, basse, plate, bordée d'un chapelet d'étangs séparés de la mer par un étroit cordon littoral et communiquant avec elle par des trouées appelées graus. Ces étangs, dont la plupart existent encore aujourd'hui, étaient alors beaucoup plus profonds qu'ils ne le sont à présent et constituaient une mer intérieure bien abritée, où les bateaux de l'époque pouvaient naviguer.

Lattes était situé au bord de l'étang du Méjean, entre les deux bras d'un petit fleuve côtier nommé Lez qui, après avoir arrosé Montpellier, venait à se jeter dans l'étang. Ce fleuve n'était pas navigable. C'est pourquoi les barques, qui arrivaient chargées de marchandises à destination de Montpellier, abordaient au port de Lattes, situé un peu à l'intérieur des terres, après avoir franchi un petit canal creusé entre les deux branches du delta et qu'on nommait : la Roubine des Marchands.

Une fois déchargées, les marchandises étaient ensuite transportées à destination par voie de terre, sur un chemin longeant le Lez et aboutissant au Pont Juvénal qui permettait de franchir le fleuve et d'entrer dans la ville.

Bien que Lattes soit une communauté indépendante, la navigation dans l'étang et la gestion de la Roubine et du port relevaient de l'administration directe des Consuls de Mer montpellierains, au nombre de 4, élus chaque année et spécialement chargés de cela.

Ce système fonctionnera ainsi plusieurs siècles. Puis survinrent les guerres de religion qui semèrent longtemps le désordre dans le pays. On se battit entre catholiques et protestants jusque dans les plaines de Lattes. Au XVIIe siècle, quand le calme fut enfin rétabli, la Roubine des Marchands, longtemps négligée, n'était plus, aux dires de l'époque, qu'un "méchant petit canal".

Deux solutions se présentèrent alors aux Consuls de Mer : soit la remettre en état et continuer le trafic traditionnel ; soit moderniser le système en amenant directement les barques jusqu'au pont Juvénal à Montpellier où un nouveau port remplacerait celui de Lattes.

Pour cela il fallait rendre le Lez navigable en le canalisant. Mais cela était possible, on avait découvert le système de l'écluse à sas, on avait déjà en France le canal de Briare, et, tout près, dans la province même, un enfant de Béziers, Paul Riquet, se préparait à entreprendre le Canal des Deux Mers, œuvre prodigieuse pour l'époque. Bref, le canal était à la mode.

Ce fut donc la deuxième solution qui fut retenue, à condition de trouver un entrepreneur - nous dirions aujourd'hui un promoteur - qui veuille bien la réaliser et en assurer le financement, car il n'était pas question que le corps municipal de la ville avance le moindre denier. Le canal et le port seraient une réalisation entièrement privée et, par conséquent, l'exploitation future et ses bénéfices - ou ses pertes - le seraient aussi.

En 1666 - l'année même où Riquet commence ses travaux - les consuls trouvent deux personnages que le projet intéresse : les sieurs Icher et Paturel, plus ou moins liés aux Gabelles. Un contrat est signé le 16 février 1666. On pense que les travaux vont commencer.

Et de fait, les deux entrepreneurs - sans hâte excessive - se mettent à chercher un maçon, à discuter avec lui des premières réalisations à exécuter... Puis, surprise ! Alors que rien n'a véritablement commencé, les consuls apprennent que Icher et Paturel viennent, devant notaire, de faire rémission de leur contrat au profit exclusif de Mr. François de Solas qui sera désormais le véritable et seul entrepreneur du canal.

Les consuls et les marchands montpelliérains sont outrés car ils n'ont pas été consultés, qu'ils sont placés devant un fait accompli, car le contrat a été passé en bonne et due forme et qu'ils ne pourraient le rompre sans dommages. Ils comprennent qu'ils ont été joués, que les deux n'étaient que des prête-noms de Solas qui était derrière depuis le début.

Or, ce François de Solas, ils ne l'aiment pas du tout - et c'est pour cela qu'il a usé de ce stratagème - ils le trouvent trop ambitieux. C'est un Président à la Cour des Comptes, Aides et Finances, qui possède le plus bel hôtel particulier de la ville dans lequel il a logé le Cardinal Mazarin et le Roi Louis XIV lui-même, ce qui lui est peut-être monté à la tête. Il

est propriétaire de deux moulins au bord du Lez et de vastes terrains autour du Pont Juvénal, ce qui lui donne droit de prélever des taxes sur les marchandises qui traversent le pont.

Insatiable, il acquiert sans cesse de nouveaux droits, hérités du Moyen Age, et tout cet argent qu'il prélève ne rentre pas dans l'escarcelle des consuls. Si, en plus, il a des droits sur les marchandises qui arriveront par le canal, il va se constituer un véritable petit royaume autour du Pont Juvénal. C'est ce dont rêve François de Solas. Il veut s'y constituer, avec d'autres possessions qu'il a dans la part antique de Montpellier, une baronnie. Il y réussira, il sera baron, et puis ensuite marquis. Mais n'anticipons pas...

En 1669, parce qu'ils ont été joués, les Montpelliérains ne veulent plus de ce canal et ne pouvant rompre le contrat, vont mettre toutes les embûches qu'ils pourront dans les projets de de Solas. Ce dernier n'est pas au bout de ses peines. Le canal est loin d'être terminé... Paul Riquet aura fini bien avant lui.

François de Solas ne soupçonnait certainement pas, au départ, le nombre d'obstacles qu'il aurait à vaincre pour la réalisation de son projet. Nous avons vu qu'il avait contre lui les consuls et les marchands montpelliérains, décidés à boudier son canal. Mais il eut aussi d'autres ennemis encore plus acharnés en la personne des Lattois qui voient d'un très mauvais œil que vont leur échapper les bénéfices qu'ils tirent du débarquement des marchandises dans leur port et de leur charroi à Montpellier.

Ces Lattois, qui n'ont de Lattois que le nom - car Lattes au climat très insalubre n'abrite qu'une population flottante de brassiers et de manœuvres dans le port - sont tous de riches bourgeois montpelliérains propriétaires de grands domaines agricoles dans cette riche plaine. Ils sont très attachés au titre de bourgeois de Lattes et aux privilèges contenus dans le "Cartulaire de Lattes" de 1272 du temps des Rois de Majorque qui étaient alors Seigneurs de Montpellier et de Lattes.

François de Solas apprendra, à ses dépens, que l'on ne touche pas impunément aux eaux du Lez et devra dépenser beaucoup d'argent pour racheter des droits. Il aura aussi à soutenir beaucoup de procès. Raconter toutes ces tribulations serait trop long. Il en triomphera, grâce à l'appui royal - qui lui coûtera un certain nombre d'écus.

Ce n'est, réellement, qu'en 1675 que Louis XIV imposera sa volonté, fera de lui un Marquis et que les travaux commenceront réellement.

Malheureusement, usé peut-être par trop de soucis, le Président Marquis de Solas meurt en 1679, à peine âgé de 52 ans. Il ne laisse, pour héritière, qu'une fille unique : Diane, pas encore majeure. L'avenir du canal semble bien compromis. Les travaux sont arrêtés.

Diane de Solas, chef d'entreprise.

En 1682, les travaux vont reprendre. Telle est la décision de Diane, désormais majeure. Disons tout de suite qu'elle dut avoir d'excellents conseillers et que lui fut conservée la faveur royale. Tout d'abord, il importait de faire le point : de ce qui devait être réalisé, de ce qui l'avait été, de ce qu'il restait à faire.

Ce que prévoyait le projet : le creusement du Lez à une profondeur uniforme d'un mètre à peu près (traduit dans nos mesures) sur une longueur de 10180 mètres (toujours en mesures actuelles), ensuite, et c'était le plus gros travail, l'établissement de 3 écluses pour racheter, ensemble, une pente totale de 6,31 mètres entre le Pont Juvénal et l'étang.

Donc, en 1682, ordonnée par un arrêt du Conseil d'Etat, une visite fut faite par des experts pour procéder à l'estimation des dépenses à faire pour parachever le canal et le 2 juillet de cette année-là, l'Intendant Daguesseau rendit public le rapport signifié à Diane de Solas, comme aux Consuls de Mer et aux Consuls de Lattes.

Beaucoup restait à faire, une seule écluse était complètement terminée : celle de Lattes qui, paradoxalement, devait être la troisième, la deuxième étant en cours de réalisation, quant à la première et au port lui-même, rien n'était encore entamé.

Le rapport des experts donnait des chiffres. La dépense initialement prévue était de 58 000 livres. Ne nous étonnons pas que le montant total des travaux prévus par les experts la dépasse très largement : ces derniers chiffrent le coût total des travaux à 130 920 livres. Les dépenses engagées par François de Solas se sont élevées à 93 107 livres. Il reste donc à Diane de Solas beaucoup d'argent à dépenser. Elle accepte, mais pourra-t-elle le faire ? Elle a hérité de la fortune paternelle déjà entamée, elle perçoit des droits, elle a arrenté ses moulins, elle installe aussi sur le Lez une grande entreprise de lavage et séchage des laines pour le compte des marchands de laine de la ville.

Elle fera aussi appel à des prêteurs, et, surtout, à son oncle, l'Abbé de Solas, frère de son père, qui se montre généreux envers elle. Cela lui coûtera, quelques années plus tard, son bel hôtel de la Fournarié et une partie de ses meubles quand elle sera incapable de rembourser son cousin Hercule de Solas, devenu, en 1694, l'héritier universel de l'Abbé.

Diane, acceptant de continuer l'œuvre de son père, allait au devant de grandes difficultés. Alors qu'elle aurait pu avoir une vie facile et peut-être brillante, à la Cour de France, s'il-vous-plaît !

Car, dès 1684, elle était devenue, par son mariage, Marquise de Grave. C'était vraiment un beau mariage : elle qui n'était que de petite noblesse, avec un titre de Marquise très récent, elle entra, par cette union, dans la vraie noblesse, celle qui a des ancêtres qui remontent au moins aux Croisades.

Son mari, Philippe de Grave appartenait à une très ancienne famille languedocienne. Il résidait à Paris car son père, Henri de Grave, occupait à la Cour une place de choix. Il était Premier Maître de la Garde Robe de Monsieur Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV. Ce qui avait valu à Philippe d'avoir des parrains prestigieux : Monsieur, lui-même, et la Reine-Mère, Anne d'Autriche. Henri de Grave laissait sa charge de Premier Maître à son fils Philippe.

Le mariage entre ce gentilhomme de Cour et cette jeune provinciale fut célébré à Montpellier, en l'église Notre-Dame-des-Tables et Diane partit désormais vivre à Paris. Mais elle n'abandonnait pas pour autant la poursuite de ses affaires, car, dans le contrat de mariage signé, elle se réservait le canal dans ses biens paraphernaux.

Le mariage fut de courte durée. Quatre ans après, Philippe de Grave décédait. Il avait eu le temps de lui donner un fils auquel furent donnés les prénoms de ses deux grands-pères : Henri, François.

Diane ne se maria pas. Elle consacra le restant de sa vie à l'éducation de son fils et à la gestion de ses affaires.

Elle n'était pas exempte de soucis. Les ennemis de son père étaient devenus les siens. C'est surtout avec les Lattois qu'elle eut des ennuis et cela toujours à cause des droits inscrits dans le Cartulaire de Lattes que ces derniers défendaient jalousement. Il s'agissait de l'arrosage des prés qui étaient une des ressources importantes de la communauté. Dans ces prés, les Lattois élevaient des vaches et la Convention de 1272 leur permettait d'arroser leurs prés avec les eaux du Lez.

Diane comprenait mal que l'on puisse prendre de l'eau à son canal, justement pendant les mois d'été, au moment où les eaux sont basses. On reparla longtemps de la propriété des eaux du Lez, jusqu'au moment où, enfin, un compromis fut trouvé.

Pourtant, lentement mais sûrement, les travaux avançaient. En 1694, le canal fut enfin terminé. Il y eut une cérémonie officielle pour son inauguration, présidée par le Cardinal de Bonzi, Président des Etats du Languedoc. Mais Diane voulut qu'elle fût suivie d'une fête populaire.

C'était le 2 novembre qui allait demeurer, et jusqu'à nos jours, celui d'une foire qu'on appelle encore : Foire aux Anes, bien qu'on n'y en trouve plus un seul et qu'elle ne se tienne plus, depuis longtemps, au Pont Juvénal. Ce 2 novembre fut un jour de liesse. Diane avait payé musique et feux d'artifice et le peuple s'en donna à cœur joie.

Restait à savoir si, maintenant, les marchands allaient utiliser le canal. Bien sûr, il y eut des réticences, des critiques... On le trouvait cher, on disait que la navigation y était difficile, on disait que les charrettes de la Dame de Solas - car Diane assurait aussi la livraison à domicile - abîmaient les chaussées... Mais les habitudes furent prises et, quand Diane mourut en 1711, elle laissait à son fils, Henri, un canal et un port en pleine prospérité.

Pour terminer, je citerai ce qu'écrivait, un demi-siècle plus tard dans sa chronique, celui qu'on nomme "L'Anonyme de 1768" :

"Ce canal, dans lequel entrent toutes les barques du Haut Languedoc chargées de grains et autres marchandises, produit un revenu incroyable à son propriétaire puisque tout y paie 3 sols par quintal. Outre cela, il faut payer le charroi qu'il fournit.

La grande quantité de blés et autres grains qu'il faut non seulement pour la ville mais même pour la campagne formant un commerce considérable, le revenu du canal y est relatif mais jamais on n'a pu savoir au juste à quoi il se portait, ceci est parfaitement compréhensible, les propriétaires du canal n'ayant de compte à rendre à personne".

C'est un hommage rendu au travail de Diane.

Une femme de la belle époque : La mère Poulard.

par Marie-Anne ROUX (UTL Avranches).

Nous avons tous entendu parler de la percée d'Avranches en Août 1944, et certains même l'ont vécue. Le général américain Patton lança ses divisions blindées d'Avranches vers la Bretagne

Avranches est une petite ville normande située dans la baie du Mont Saint-Michel, elle domine l'embouchure commune de la Sélune et de la Sée.

L'affiche, toute récente, du Syndicat d'initiative d'Avranches suggère par ses fleurs le jardin des plantes renommé, par l'archange St-Michel, elle rappelle l'histoire de la construction de l'Abbaye au VIII^e siècle, par le livre, elle évoque les magnifiques manuscrits du Mont Saint-Michel que la ville d'Avranches conserve et présente au public, à l'Hôtel de Ville.

S'il est un nom qui ne peut être dissocié du Mont Saint-Michel, c'est bien celui de "la Mère Poulard", dont la renommée a passé les frontières et les années. C'est la femme "Chef d'entreprise" dont nous avons choisi de vous raconter l'histoire.

Comment tant de renommée a pu arriver à cette "Petite Nivernaise" née en 1851 dans une modeste famille de maraîchers... ?

Dès son enfance, Annette Boutiau, c'est son nom, apprend la valeur du travail bien fait, et comme souvent à l'époque, dès l'âge de 12 ans, elle rentre au service d'une famille bourgeoise chez Maître Regnault, magistrat à Nevers.

Maître Regnault a épousé une Manchoise de Saint-Lô et il a une propriété dans la Baie du Mont St-Michel. Il se déplace souvent et Annette qui suit la famille découvre la baie, elle aime cette région.

Puis Maître Regnault est promu à Paris. Annette ne se plaît pas dans la capitale, et Maître Regnault la recommande à l'un de ses amis, Monsieur Corroyer, architecte des monuments historiques, chargé de la restauration du Mont. Elle est engagée comme femme de chambre.

Monsieur et Madame Corroyer font de longs séjours au Mont St-Michel, Annette en est ravie, elle aime ce site.

Nous sommes en 1872, il n'y a pas encore de digue, on traverse les grèves en voiture à cheval, ou on utilise "la Patache" de la Mère Lemoine. Monsieur Corroyer taquine sa jeune femme et Annette sur les dangers des sables mouvants. Mais Annette rêve..., peut-être va-t-elle revoir ce charmant jeune homme à la moustache blonde et aux yeux bleus..., le fils des boulangers du Mont, Victor Poulard.

Quel émerveillement quand elle ouvre sa fenêtre, dans la chambre qu'on lui a donnée à l'auberge. Ce sont toutes les couleurs de la baie qui brillent sous le soleil : tous les roses, les bleus et les gris impossibles à décrire et particuliers à notre région. Un détail qu'elle n'oubliera pas, le plancher est blanc, parce que frotté avec du savon noir, sa chambre sera toujours traitée de cette façon.

Annette a 21 ans, des cheveux bouclés, un doux sourire, un maintien réservé, elle est vive et intelligente, elle plaît à Victor.

Bien sûr, comme tous les amoureux, ils vont finir par se rencontrer, et bientôt on parle mariage. Pourtant les parents Poulard ne sont guère enchantés de voir leur fils aîné s'amouracher d'une "Horsain" qui de plus est venue de Paris.

Monsieur Corroyer plaide la cause des jeunes gens et Annette et Victor se marient en 1873 à Paris, à l'église St-Philippe-du-Roule, paroisse des Corroyer.

Les jeunes gens ont des projets, leur amour du Mont les a rapprochés, ils ne le quitteront pas. Ils louent l'auberge St-Michel-tête-d'Or, qu'ils rénovent eux-mêmes.

Les débuts sont modestes et difficiles, à l'époque peu de monde au Mont, qui d'ailleurs a vraiment besoin de restauration. Il faut dire que jusqu'en 1865, le Mont était prison d'état et que la Révolution a laissé des traces. Il n'y a pas encore toutes les boutiques que nous connaissons, mais quelques maisons abritant les familles des "Pêcheurs à pied". Par contre, Monsieur Corroyer est là avec ses collaborateurs, dessinateurs, architectes, sculpteurs, archéologues et des amis, quelques parisiens qui viennent visiter le Mont, il y a aussi des artistes.

Heureusement, depuis la fin de la guerre de 1870, les pèlerins reviennent au Mont St-Michel. Les fêtes votives se multiplient, une des plus fastes fut celle organisée en 1897 pour la bénédiction par l'évêque d'Avranches, de la flèche du Mont et de l'Archange.

Voici un groupe de pèlerins qui s'avance sur la grève, ils arrivent à pied, il faut tenir compte de la marée et l'heure change tous les jours. Alors, le personnel des auberges, il n'y en a que trois, monte sur les remparts et à l'aide d'une longue-vue de marine dénombre les clients éventuels. C'est qu'il faut savoir combien de rôtis mettre à cuire, et c'est le branle-bas de combat dans les auberges, on garnit les feux, on embroche les poulets, les gigots, on tire le cidre et le poiré.

"Au Péril de la Mer", les pèlerins sont arrivés à "la porte de la ville", fourbus, mais fiers, ils ont surmonté fatigue et peur... tout le monde sait que dans la baie, la mer monte à la vitesse d'un cheval au galop. Poussés, tirailés, étourdis par les boniments des "goglus", les rabatteurs d'auberges, les pèlerins envahissent l'unique rue.

Madame Poulard va accueillir ses clients avec son sourire et sa gentillesse naturelle, et chacun va avoir l'impression d'être reçu par une amie ou une aimable parente. Cette attitude, qui sera la clef de sa réussite, la Mère Poulard n'en changera pas.

Après s'être détendus, quelque peu séchés, "les Aventuriers de la Mer" s'installent pour le repas, mais il faut attendre, les rôtis ne sont pas tout à fait cuits. Heureusement, dans notre région, il y a toujours du beurre et des oeufs. Annette sait que la traversée des grèves "ça creuse" et que ses clients ont faim. Elle décide de faire une omelette pour les faire patienter. Victor active le feu, elle bat énergiquement les oeufs, fait fondre un gros morceau de beurre dans la poêle au long manche, verse les oeufs battus bien mousseux. En un tour de main, la belle hôtesse vous a préparé et servi une omelette onctueuse et baveuse à souhait.

Nous ne vous donnerons pas la recette !... il n'y en a pas : Il faut des oeufs, du beurre, du feu, le savoir-faire, et mettre tout son coeur.

Mais cette omelette servie si à propos, si bonne, et avec tant de charme est devenue une légende et l'étape incontournable du Mont St-Michel. La Mère Poulard venait d'instaurer "le Rite de l'Omelette", encore actuellement servie dans tous les restaurants du Mont.

Et le bouche à oreille fonctionne (il faut si peu pour faire une réputation) les amis en parlent aux amis, on vient de toutes les régions, de Paris, de l'étranger, des publicités sont faites dans les journaux.

Les clients deviennent de plus en plus nombreux, surtout après la construction de la digue insubmersible en 1880. Dorénavant, on peut venir au Mont à pied sec, sans danger, à toute heure, indépendamment des heures de marées.

L'Auberge St-Michel-Tête-d'Or devient trop petite, Annette et Victor la laissent au jeune frère Poulard et achètent l'Auberge-du-Lion-d'or, à l'entrée du Mont, à gauche, avant "la Porte du Roi".

Grâce à une aide substantielle des Regnault, premiers patrons d'Annette, ils construisent l'actuelle "Auberge de la Mère Poulard" plus pratique et plus confortable, à l'enseigne "Poulard Aîné".

Enfin, confort tout relatif, car à cette époque il n'y a ni eau ni électricité au Mont, seulement quelques citernes qui recueillent les eaux de pluie. Chaque jour, un charretier et son attelage partent de Beauvoir, à 6 Kms, et rapportent un tonneau de 1 200 litres d'eau.

La Mère Poulard, hôtesse attentive et bonne gestionnaire, avec toujours son sourire et sa gentillesse recommande à ses clients "Ne gaspillez pas l'eau, elle nous est si précieuse".

On s'éclaire toujours à la lampe à pétrole et à la bougie, mais Annette a le don de minimiser l'inconfort et de créer la convivialité, on est si bien chez elle, on n'a pas le confort du corps, qu'importe, on a celui de l'esprit et du cœur.

La nuit venue, pour regagner les annexes où ils vont dormir, la Mère Poulard donne chaque soir une lampe vénitienne à ses clients.

Imaginons, ces porteurs de lampes de papier multicolore s'égaillant sur les remparts, dans la rue et les ruelles sombres : tout le charme des époques passées et des valeurs différentes.

Tout au long de sa longue carrière, la Mère Poulard, qui est toujours restée la même, a eu le plaisir d'accueillir les plus hautes personnalités, du monde politique, militaire, artistique, littéraire et médiatique, surprise à chaque fois, que l'on vienne pour elle, pour son omelette, autant que pour la célèbre merveille. Il n'est que voir son livre d'Or et les photos qui tapissent encore ce restaurant si réputé.

La Mère Poulard avait fait installer, devant l'auberge, dans la rue, des petites tables et des chaises. Sur cette terrasse improvisée, on servait des boissons mais jamais de repas.

Léopold II, roi des Belges, prétendait y prendre son déjeuner. La Mère Poulard ne céda pas et tout roi qu'il était, il dût comme tout le monde, monter dans la salle à manger au 1er étage. Seulement, c'était fait avec tant de charme, une main de fer dans un gant de velours, c'était notre Annette. C'est pourtant Léopold II qui lui dira "Madame, votre omelette a le goût de ce qu'elle promet".

Annette et Victor, depuis 33 ans, mènent une vie trépidante et harassante, ils aspirent à un peu de calme et de repos. Alors que leur établissement est en plein essor, ils le vendent, en 1906, à la Société "Centre Hôtelier du tourisme Automobile." Cette Société réunira les hôtels Poulard Aîné et Jeune.

Les Poulard se retirent au Mont, dans une maison construite pour eux : l'Hermitage. De leurs fenêtres, ils aperçoivent l'agitation qui règne sur la digue. Journallement des voitures à moteur (que l'on nomme automobiles) et même un petit train à vapeur déversent une multitude, non seulement de pèlerins, mais aussi de touristes.

Pour les Poulard, maintenant, la vie est calme et paisible, mais non dépourvue d'activités. Chaque jour, ils vont à pied à leur "Campagne", en Beauvoir, pour cultiver leur jardin et soigner leur basse-cour.

Leurs vieux jours seront éclairés par les visites de leurs enfants, leur fils, leurs deux filles et leur famille : petite-fille et arrière-petite-fille.

Victor Poulard décède en 1924, Annette le suivra en 1931, elle avait 80 ans. Ils reposent tous les deux dans le petit cimetière du Mont. Sur leur tombe on peut lire : "Ici reposent Annette et Victor Poulard, Bons époux, bons hôteliers. Daigne le Seigneur les accueillir comme ils reçurent leurs hôtes".

Actuellement, le complexe hôtelier "A LA MERE POULARD" continue d'être un haut lieu gastronomique universellement renommé, et dans les nombreuses Auberges du Mont, la tradition de l'Omelette se perpétue. Parce que, un jour une "Petite Nivernaise" a aimé le Mont Saint-Michel et le travail bien fait.



Annette Poulard
dite "La Mère Poulard"



Le Mont Saint Michel



Victor et Annette Poulard



Le Mt S' Michel - M^{me} Poulard



Les remparts du Mont

Femmes de l'ombre : combattantes audacieuses.

par Robert JOUAN (UTL Lannion).

"Elle avait courage d'homme et coeur de lion"...

C'est ainsi que le mémorialiste Froissart salue en Jeanne de Flandre l'héroïne du siège d'Hennebont (Morbihan) en 1342. Assiégée dans la ville, elle lance une nuit une sortie audacieuse, torche en main, pour incendier le camp ennemi.

Qui s'en souvient ?

Dans la tourmente de la Révolution, des femmes courageuses sauvent au prix de la leur combien de vies ? Ainsi Mme Taupin de Tréguier et Thérèse de Moellien qui fit battre le coeur du jeune Chateaubriand et partagea l'existence aventureuse du marquis de La Rouërie. Toutes condamnées à mort parce qu'elles ont fait "leur" la devise de la Bretagne *Potius mori quam foedari*

Qui s'en souvient ?

Durant la première guerre mondiale, leur ligne de front est surtout le travail. Ne faut-il pas remplacer toutes les places laissées vides par les hommes dans les champs ou les usines.

Qui s'en souvient ?

Quelle reconnaissance officielle ?

1940 ! Plus de front. Dans la France envahie, l'ennemi est partout.

Dès la première heure, Julienne Rozé, avocate, collecte les renseignements sur l'organisation militaire de St-Malo. Arrêtée, (elle mourra à Ravensbruck), elle arbore crânement une croix de Lorraine à son corsage.

Anne Noury, médecin et déportée, se porte volontaire pour accompagner ses camarades très malades au camp de Bergen-Belsen où elle mourra.

Plus "chanceuses" Yvonne Chombart de Lauwe de Bréhat échappe au four crématoire de Mauthausen après avoir répliqué à celui qui la menace de l'enfermer avec des rats : "Eh bien, je les mangerais" !

Anne Leduc reviendra vivante mais grand invalide. Assimilée au grade de sous-lieutenant. A son retour, elle trouvera sa fille aînée Thérèse Lecan qui a pris sa relève pour récupérer les aviateurs alliés tombés sur notre



Restaurant de la Mère Poulard

sol, afin de les acheminer vers la filière d'évasion nantaise organisée par la Marquise de Sesmaisons qui sauve ainsi 62 personnes... Et combien d'autres.

Novembre 1943, le capitaine Dumay rescapé du raid de Dieppe et le radio Labrosse descendent en hâte d'un "lysander" à Chauny dans l'Aisne. Ils ont une mission : organiser une nouvelle filière d'évasion. Plouha, petit chef-lieu des Côtes-du-Nord est retenu, le réseau Shelburn s'organise dans le secret le plus absolu, la rigueur, la prudence. La vie de chacun dépend du silence de tous, du cloisonnement des diverses étapes de l'acheminement.

Les précieux "COLIS", (l'entraînement d'un pilote coûte 40 000 dollars), arrivent de partout à la gare Paris-Montparnasse. Convoyés par des guides, des passeurs, des cheminots, des femmes. L'arrivée enfin à Plouha par tous les moyens possibles.

L'accueil est le privilège de la femme.. Le souci des détails la concerne : remplir les assiettes en ces temps de disette, ajuster un vêtement, faire un lit... Les risques encourus sont énormes tant de maillons fragiles, mais unis, un réseau complexe...

La grande ferme de la Ville Dé va accueillir de nombreux agents et aviateurs alliés.

Marie-Anne Monjaret (retenez ce nom) a 55 ans, elle a 12 enfants. Veuve, elle dirige l'exploitation avec ses deux filles : Françoise et Thérèse, aidées d'ouvriers agricoles. La maison familiale voisine, assez retirée, assure un asile discret. Elle est l'arche dans le péril des aviateurs perdus. Mais l'allemand est à 300 mètres ! Il reste l'ennemi. La lutte est rude. Ces femmes le savent. L'accueil va de soi pour elles. C'est plus qu'un choix, mais une mission, une croisade, un "OUI". Elles connaissent tous les risques, les assument avec foi, générosité, simplicité, discrétion. Le 11 janvier, elles reçoivent Vak Williams, chef du réseau Oak Tree, arrêté par la Gestapo, condamné à mort, incarcéré à Rennes, blessé en s'évadant. Il faut qu'il parte, il est "brûlé". Le docteur Montjaret le soignera. Le 29 janvier : arrivent 8 aviateurs. Du 20 au 27 février : 6 aviateurs. Du 10 au 17 mars : 5 aviateurs, fin mars, début avril, d'autres aviateurs transitent à la Ville Dé et jusqu'à la libération en août 1944. Ils ont 22 à 25 ans, grands enfants, entraînés aux jeux dangereux de la guerre, responsables. Accueillis, trimbalés ici et là, ils ne savent où ils sont, ni où ils vont. Ils ne connaissent rien des habitudes de la France profonde. Ces gaillards, jeunes et pleins de sève, sont vulnérables, encombrants aussi parfois. Ils supportent plus ou moins les

contraintes, s'impatientent. Ensemble ils sont bruyants, insouciants des dangers qu'ils encourrent et peuvent faire courir. Ils souffrent de leur enfermement, du manque d'activité, font de la claustrophobie. L'inconnu leur fait peur : c'est normal.

Qui mieux qu'une mère de 12 enfants peut les comprendre ? A la fois maternelle, rassurante mais ferme et investie d'autorité.

Chaque jour il faut faire face à quelque problème nouveau.

Le moindre est sûrement le sacrifice d'une bête de la ferme. Quel travail que celui de les nourrir ! C'est aussi un combat, un combat en marge, dans l'ombre, sans coup de fusil. Le devoir accompli, tout simplement, sans espoir de médaille, ni même d'une reconnaissance quelconque...

Jamais ces femmes n'ont fait état de leur action. Leur courage ne peut se mesurer. Elles ont tenu la barre. BILAN : Huit opérations programmées avec Londres ont lieu sans perte. 135 "colis" expédiés en Angleterre par paquets de 19 à 20 : départ de l'Anse Cochat, à la nouvelle lune, marée favorable, nuits noires, sous le nez des allemands, à travers les champs de mines, pari un peu fou, pari tenu. Les chaloupes accostent, le bruit léger des avirons rompt un silence pesant fait d'une attente souvent longue et angoissée. Elles repartent, rejoignent au large les corvettes rapides. L'opération est réussie. Après la tension de tous, c'est le soulagement, la fierté. Le succès consolide le moral. En Angleterre, c'est l'enthousiasme.

Dans le département voisin du Morbihan, tout près de Malestroit, le Maquis de St-Marcel s'est mis en place. Le premier parachutage, suivi de 29 autres a lieu en mai 1943 à la ferme de La Nouëtte chez Alphonse Pondard. Encadrés par le Commandant Bourgoïn, 2 500 hommes sont armés, nourris, logés attendant le débarquement. Leur rôle : au jour "J" retarder l'acheminement des troupes allemandes de Bretagne.

A la barbe de l'ennemi, les femmes assurent des missions difficiles. Agents de liaison, secrétaires, infirmières, elles se déplacent en vélo, toujours en blouse pour ne pas attirer l'attention des allemands. Les plis sont cachés dans le "gros grain" de leurs jupes ou dans les sabots de bois. Les commerçantes sont agents de renseignements et cachent les armes parachutées qui ont été transportées sur les porte-bagages des filles. Plusieurs d'entre elles paieront cher ce courage déployé pour la libération du pays. Arrêtées, violées, exécutées sommairement ou déportées.

Churchill dans un discours à la B.B.C. a dit :

"Nombreux sont ceux qui servirent fidèlement dans notre Ile, mais, aussi dans tous les pays, sans que jamais leur nom ne soit connu, ni que leurs actes soient consignés par écrit, c'est la guerre des soldats inconnus..."

Permettez-moi d'ajouter :

"C'est aussi la guerre des femmes de l'ombre"

N.B. Madame Montjaret est la belle-soeur d'Hervé Montjaret, radio de Jean Moulin parachutés ensemble en France pour organiser la Résistance.

Les charbonnières et les femmes-dockers du port de Fort de France.

par M. C FELIX-THEODOSE (UTL MARTINIQUE).

Avant de commencer, je voudrais vous transmettre le bon souvenir de Mme Annick François-Haugrin que vous avez vue il y a deux ans et dont beaucoup d'entre vous ont retenu la brillante prestation sur l'économie du sucre.

Je vous transmets aussi l'amitié du Gerec (Groupe d'études et de recherches créolophone) qui a eu en charge l'Université du Temps Libre avec son Directeur Monsieur le Doyen Jean Bernabé.

Ce que je présente aujourd'hui est le fruit du travail de l'atelier "Histoire et Patrimoine" dirigé par Mme François Haugrin.

Il y a un peu plus de 50 ans, les quais de la Transat résonnaient des va-et-vient de femmes qui débarquaient des cargos Anglais ou Français du charbon (coke) qui servait :

1) à l'avitaillement des navires de commerce. Le San-josé, le Saint Bertrand, le Lamartinière arrivaient à la Martinique. Longs de 100 à 130 mètres, ils étaient chargés de 6 000 à 8 000 tonnes de charbon. Ils faisaient escale sur les quais de la Transat, reliaient les îles de Martinique, Guadeloupe Saint-Domingue, Haïti et aussi la Guyane...

2) au fonctionnement des usines à sucre. Ces femmes provenaient des quartiers périphériques de Fort-de-France, Dillon, Californie, Trenelle, Sainte-Thérèse, Schoelcher, Enclos, Ravine, Touza.

Chaque navire utilisait environ 150 soutiers. Ce sont des hommes qui depuis les cales faisaient monter le charbon sur le pont et 600 à 800 hommes ou femmes qui transportaient le charbon à terre.

Le déchargement d'un navire durait environ une semaine. Le charbon, une fois déversé sur les quais, était mis dans des paniers en osier qui, remplis, pesaient environ 25 Kg le Man.

Ce travail éreintant, représentait des journées longues commençant à 6 heures et se terminant à 18 heures, payé après le déchargement du bateau vers des emplacements situés à 100 mètres environ, dépendait de la C.G.T. (la Compagnie Générale Transatlantique) qui donnait à chaque

employé, en plus du Man, un tablier possédant une grande poche pour recevoir les jetons appelés "marrons" que la charbonnière recevait chaque fois qu'elle avait renversé un man sur un monticule qui faisait parfois huit mètres de haut qu'elle avait à gravir pour combler l'autre côté.

Il arrivait qu'une charbonnière fasse entre 10 et 15 Kms par jour. Après une journée de travail, elle était couverte de poussière, ce qui la rendait plus noire qu'elle ne l'était déjà.

En plus du man et du tablier, chaque charbonnière se protégeait du soleil en se couvrant d'un madras et d'un grand chapeau.

Des centaines de femmes ont occupé cet emploi jusqu'à ce que le fuel remplace le charbon aussi bien pour les bateaux que pour les usines à sucre.

Il n'y avait heureusement pas de différence entre les hommes (très rares) et les femmes, même cadence, même fardeau ponctué par les remise du marron par les contremaîtres pour calculer le salaire journalier. Ce travail cesse dans les années 49-50.

Tout n'était pas noir pour ces charbonnières. Elles ont joué un rôle social important. Elles ont créé, au moment où la Sécurité Sociale n'existait pas, "une Société de Secours Mutuel" et avaient même un siège qui leur appartenait. Cette maison existe encore de nos jours et s'appelle "Les Charbonnières", qu'elles appelaient la Chatte Pouchine ou Bette Nono.

Elles prenaient aussi du plaisir. L'une d'entre elles nous a confié : "le travail était dur, mais après une journée éreintante, nous avions une belle compensation, le Sélect Tango (un dancing à la mode). Là, tirées à quatre épingles, sentant bon, parées de nos bijoux, on allait écouter et danser sur les airs de clarinettes d'Honoré Coppet, de Dolais, de Delouche, qui étaient les grands musiciens du moment".

Une de celles que j'ai personnellement rencontrée, m'a parlé de sa reconversion sur le port de Fort-de-France.

Elle a fini par acheter "un débit de la régie", sorte de petit bar, épicerie, snack avant la lettre où l'on mangeait des accras, de la morue ou du sang frit et buvait du mabi, du blancha, du pete pied ou carrément un sec ou un punch. Elle m'a offert un "Man" et un jeton.

Pour terminer, je signale que ces femmes ont joué un rôle dans la vie politique. Elles servaient de relais entre un parti politique et les dockers. J'ai gardé un souvenir inoubliable de celles que nous avons rencontrées.

Atelier : F

Portraits de femmes : "Aventurières de la Foi et de la charité"

- Amélie-Virginie Fristel (Mère Marie-Amélie) :
Fondatrice de la congrégation des Saints Coeurs de
Jésus et de Marie
par Annik PELHATE (UTL Rennes)

- Une fondatrice d'ordre au siècle dernier : Soeur Marie
de Jésus. Les soeurs garde-malades de Notre Dame
Auxiliatrice (1845-1995)
par Michel DORVAL (UTA Montpellier)

- Marie Durand et les prisonnières de la Tour de
Constance à Aigues-Mortes
par Georgette ALARY (UTA Montpellier)

- Les soeurs trotlines
par Thérèse MARTIN (UTL Loudéac)

Présidente de séance : Mme ASTIE Monique

Rapporteur : Mme ADAM Marie-Thérèse

**Amélie Virginie FRISTEL (Mère Marie-Amélie)
Fondatrice de la Congrégation
des Saints-Coeurs-de-Jésus-et de-Marie.**

par Annik PELHATE (UTL Rennes).

La vie d'Amélie Virginie Fristel alias Mère Marie-Amélie, fondatrice de la Congrégation des Saints-Coeurs-de-Jésus-et-de-Marie, permet d'illustrer l'histoire et le rôle des deux cent mille femmes qui, entre 1796 et 1880, sont entrées dans les noviciats.

Amélie Fristel est née à St-Malo en 1798. Son père, d'abord juge de paix à Dol avant la Révolution, puis inscrit au barreau de St-Malo, deviendra notaire. En 1801, il mourra, victime d'une congestion cérébrale alors qu'il assiste au Te Deum, chanté lors de la réouverture de la cathédrale de St-Malo. Amélie avait une soeur et deux frères plus âgés qu'elle. Le récit de sa vie aussi active et remplie sera facilité en reconnaissant d'emblée les principales étapes.

I - L'enfance et la jeunesse (1801-1818)

Mme Fristel décide de venir à Rennes pour l'éducation des deux fils, élèves au Lycée Impérial. Amélie est d'abord instruite par sa soeur aînée puis entre dans un Cours privé. Son instruction religieuse est confiée au Père Jésuite qui dirigeait les autres membres de la famille. Après sa communion, elle éprouve un enthousiasme religieux en lisant avec avidité la vie des Solitaires de la Thébaïde en Egypte. Adolescente, elle entreprend des actions de charité et de dévouement envers les infirmes et les vieillards. A cette époque, sa mère liée à quelques familles organisait des divertissements et bals, plutôt à l'intention des jeunes gens. Dès l'âge de quinze ans, Amélie décide de renoncer à ces distractions. Elle préfère, avec une amie plus âgée qu'elle, Joséphine Clément, s'adonner aux exercices de piété : messe quotidienne, ouvrages de charité à l'intention des pauvres... Leur confesseur commun guide leurs lectures et les prépare à devenir de parfaites chrétiennes. Dès lors, Amélie refuse toute proposition de mariage et fait, en 1816, un premier voeu de virginité pour un an avec l'intention de le renouveler chaque année pour rester fidèle à Jésus-Christ. Au mois de janvier 1818 Mme Fristel et Amélie reviennent à St-Malo. Précisons ici que soeur et

frères ont quitté le foyer. Amélie, alors admise comme membre de la Congrégation de la Sainte Vierge, fait sa consécration à la Très Sainte Vierge en la cathédrale de St-Malo, le 12 avril 1818. Le règlement l'engage à l'entière disponibilité dans toutes activités de la paroisse et à la fréquentation des jeunes filles pieuses. Désormais, elle partage son temps entre le dévouement à sa famille et les activités au titre des oeuvres paroissiales et elle accompagne sa mère à Paramé (hameau de Beaulieu), nouvelle résidence familiale dès le printemps 1819.

II - La double mission (1819-1836)

I - Les charges familiales

A Paramé-Beaulieu (jusqu'en 1826) : période sombre où les difficultés familiales vont s'accumuler. Le fils aîné (Malo) atteint d'une "maladie de langueur" revient au foyer. Alité pendant deux mois, sa soeur Amélie lui prodigue des soins nuit et jour... Le second fils (Emile) termine ses études à Saint-Cyr et vient en congé de promotion. Atteint de façon soudaine par une fièvre maligne et, malgré les soins attentifs de sa mère et de sa soeur, il décède, soutenu chrétiennement par cette dernière. A partir de 1823, Amélie se constitue préceptrice des deux enfants de sa soeur aînée devenue veuve et les prépare à leur première communion. Sa nièce Léocadie restera près d'elle jusqu'à l'âge de 15 ans. Et, dans le même temps, elle rédige un cahier de grammaire et un traité de géographie à l'usage des enfants.

A Paramé bourg (après 1826) : Madame Fristel désire se rapprocher de l'église paroissiale... En 1830, son fils Malo Fristel prend sa retraite à Paramé et sa fille Amélie, de nouveau, se charge avec bonheur de l'enseignement élémentaire et religieux de ses nièces de six et huit ans. Elle ne reste pas moins attentive aux besoins de sa mère âgée et s'occupe de la gestion domestique. Madame Fristel meurt en 1836 après avoir reçu le sacrement des mourants. Elle légua, à Amélie, sa maison en témoignage de reconnaissance pour son dévouement auprès d'elle et de ses frères et soeur.

2- Les oeuvres paroissiales

Simultanément, Amélie a une activité paroissiale importante : elle assiste aux offices la semaine et le dimanche, elle travaille pour les pauvres et visite les malades. En 1822, ses occupations multiples, associées à son dévouement familial vont avoir raison de sa santé. Complètement épuisée, elle se voit entraînée dans la mort. Mais elle

veut vivre, se sachant en charge de sa mère. Dans ses prières, elle fait la promesse, à Dieu, d'entrer dans le Tiers ordre du Sacré-Coeur en cas de guérison... Elle guérit et tient sa promesse.

Le Tiers ordre du Sacré-Coeur correspondait officiellement à la Société des Enfants du Coeur de la Mère Admirable, fondée à l'intention des laïcs par le R. P. Jean Eudes, initiateur du Culte Liturgique des Coeurs-de-Jésus-et-de-Marie. Or, le Révérend Père considérait plutôt ce Tiers ordre comme la Société laïque de la Congrégation de Notre-Dame-de-Charité-du-Refuge qu'il avait lui-même fondée. Ainsi, ces tertiaires étaient communément appelées : les Soeurs du Sacré-Coeur, sans être engagées dans la vie religieuse. Bien qu'elles aient fait vœu de chasteté en se consacrant à Dieu, elles restaient près de leur famille ou seules, et, précisément, ces conditions de vie étaient compatibles avec les astreintes familiales d'Amélie. Les "Soeurs" pratiquaient l'apostolat tel que l'avait voulu Jean Eudes : service des paroisses, instruction religieuse, pratique de la charité et zèle pour le salut des âmes. Une fois par an, vers les mois de mai ou juin, elles se réunissaient dans une maison de retraite diocésaine pour écouter les prédicateurs eudistes les entretenant de la pratique de leur règlement et des oeuvres apostoliques. Pour accomplir sa promesse, Amélie Fristel participe à l'une de ces retraites à la Maison du Rocher à St-Servan et décide de s'intégrer aux tertiaires du Sacré-Coeur de Paramé, dirigées, à partir de 1829, par l'abbé Joseph Rosty, vicaire à Paramé. Très vite, elle est choisie comme Supérieure par ses compagnes qu'elle va désormais guider dans leur apostolat, conseillée dans son action par le R. P. Louis de la Morinière Supérieur général des Eudistes depuis 1830.

III - La supérieure des tertiaires du Sacré-Coeur de Paramé.

I - L'Apostolat paroissial eudiste

Après la mort de sa mère, Amélie se consacre totalement aux oeuvres paroissiales aussi bien pour le service de l'église et l'aide aux prêtres que pour les oeuvres de charité. Aidée de personnes pieuses, elle confectionnait des ornements et fleurs artificielles pour les autels, fabriquait ou réparait les habits sacerdotaux. Dans un ouvroir créé à son domicile, des jeunes filles de classes aisées transformaient des vêtements recueillis lors de quêtes et les distribuaient aux familles pauvres. C'était, pour A. Fristel, insuffler aux jeunes la pratique de la charité et de la vertu. Encouragée par l'abbé Rosty et le Père de la

Morinière, elle crée un Bureau de Charité en vue de lutter contre le chômage. Des mères de famille, approvisionnées en matières premières, réalisent à domicile des vêtements et autres ouvrages qui seront vendus ou mis en loterie ou bien donnés aux travailleurs; l'entreprise supposait des fonds qui étaient recueillis par les aumônes ou sollicités près du clergé et de la commune. Pour affirmer le double caractère religieux et social de l'oeuvre, A. Fristel institue l'Association des Dames de la Charité pour laquelle elle rédige les statuts qui seront approuvés par l'évêque de Rennes, en juillet 1838. Sa spiritualité eudiste lui commande encore plus que la charité : le salut des âmes avec préservation des enfants et des jeunes filles, conversion et assistance aux mourants... Elle renoue avec la dévotion du rosaire vivant et enrôle, dans cette pratique, sept cent cinquante hommes ou femmes tandis qu'elle met sur pied la Bibliothèque de Notre-Dame-du-Rosaire.

2 - L'Asile des Chênes

Pour Amélie Fristel, il subsistait encore un domaine inexploré de la charité : les vieillards pauvres, incapables de travailler, souvent abandonnés. Elle soupirait : "Ah ! si j'avais une maison spacieuse avec un grand jardin pour les recueillir". Or, au Manoir des Chênes en Paramé, habitait un homme riche, célibataire, pieux et charitable : Henri Lemarie qui admirait, dans le cadre des oeuvres paroissiales, l'intelligence, le dévouement zélé et le talent d'organisatrice de la Supérieure du Tiers ordre du Sacré-Coeur. Le 25 juin 1846, il décédait, léguant sans condition à A. Fristel, sa fortune et son domaine des Chênes, à savoir : une maison de maître avec jardin, un verger, une ferme et des champs attenants sur environ sept hectares ainsi que des terres pour une superficie d'environ dix hectares. L'ensemble correspondait à un revenu annuel de deux mille trois cent quarante cinq francs, les meubles et l'argent étant estimés à six mille cinq cents francs.

Amélie Fristel, toujours conseillée par le P. Louis de la Morinière décide de convertir l'habitation en petit hospice de vieillards. Elle constitue, pour ce faire, un Conseil composé de MM. Ponphily, juge à St-Malo, Renault membre de la famille Lemarie, Jouanjan et Gilbert, exécuteurs testamentaires et des recteurs de Paramé et de St-Ideuc, lequel approuve le projet en précisant les modalités d'hébergement des vieillards quant à leur âge et leur nombre. Le 25 décembre 1845, jour de l'inauguration, un premier indigent est recueilli à l'asile consacré à Marie, sous le vocable "Notre-Dame-des Chênes, Salut des Infirmes".

Comme A. Fristel ne pouvait se dégager rapidement des oeuvres

paroissiales elle délègue l'administration courante de l'asile à sa première auxiliaire Marie Hesry, 28 ans, tertiaire du Sacré-Coeur à laquelle viennent successivement s'adjoindre, le 1er janvier 1847 : Julie Gauchet, 24 ans, issue de la Communauté de St-Cyr, à Rennes, le 1er février 1847 : Adèle Dumesnil, tertiaire du Sacré-Coeur et le 2 février 1847 : Anne Jouanjan, fidèle collaboratrice du Bureau de Charité. Avant de résider définitivement aux Chênes, à partir du 1er mai 1847, A. Fristel, lors d'une retraite au Rocher à St-Servan, rédige un règlement de vie communautaire inspiré de celui du Tiers ordre du Sacré-Coeur (voir annexe I).

L'oratoire était installé dans l'ancien salon de la maison pour les prières quotidiennes et les messes éventuellement célébrées par l'abbé Paris, vicaire à Paramé (ce qui évitait le déplacement pénible des vieillards à l'église de la paroisse). Le 6 juillet 1848, l'Evêque de Rennes y autorisa le maintien du Saint Sacrement. La confession était assurée le vendredi après-midi par l'abbé Rosty, directeur paroissial du Tiers ordre.

Le 27 juin 1850, la foudre endommage l'oratoire et l'on décide de construire une chapelle (perpendiculairement à la maison) grâce aux dons et à la main d'oeuvre fournis par les habitants de Paramé et les propriétaires des résidences d'été. Le 6 août 1852, le Vicaire général Maupoint, Supérieur du Tiers ordre du Sacré-Coeur depuis 1849, bénit solennellement la chapelle et y célèbre la messe. Il ne manquait plus qu'un aumônier... La Providence y pourvoit : Mgr Brossais-Saint-Marc, évêque du diocèse de Rennes, octroie à l'abbé Paris, fatigué par l'exercice de son ministère, un repos momentané à l'Asile des Chênes, lequel assurera le service religieux et la direction spirituelle des tertiaires.

IV - La congrégation des Saints Coeurs de Jésus et de Marie

L'asile compte bientôt une vingtaine de vieillards et Amélie Fristel s'interroge, dans le contexte politique et religieux de l'époque, sur la pérennité de l'établissement confié à une association de femmes laïques tel le Tiers ordre du Sacré-Coeur.

Avec le désir partagé par ses compagnes de se consacrer à Dieu, au sein d'une congrégation nouvelle, elle envisage de faire don de l'asile à la future Communauté.

Le projet semblait bien s'inscrire dans l'essor continu des congrégations

féminines du siècle (on n'en comptera pas moins de quatre cents, de 1796 à 1880).

1- Le contexte religieux et politique

Après la Révolution de 1789, on assiste à un renouveau de la piété animé par l'esprit de propagation de la foi. La politique napoléonienne soutient notamment les congrégations féminines : à partir de 1800, les anciennes congrégations hospitalières sont, à nouveau, autorisées telles les "Filles de la Charité", les "Dames de Saint Thomas de Villeneuve", les "Filles de la Sagesse". En 1802, les Soeurs de la Charité sont autorisées à se consacrer au service des malades dans les hospices et les paroisses. Dès 1808, l'aide matérielle est importante : crédits extraordinaires pour frais de premier établissement et création d'un budget spécial pour l'aide au recrutement des novices. Sous la Restauration (1817), l'autorisation de dons et legs aux établissements religieux désengage l'Etat et facilite la création de congrégations. La Seconde République (1850) et le Second Empire les soutiendront à nouveau. Ces aides apportées par les divers Régimes apparaissent comme une solution de facilité pour remédier aux besoins tant sociaux (soins dans les hôpitaux et hospices, ou à domicile...) qu'éducatifs. A ce sujet, la scolarisation s'imposait particulièrement en milieu rural comme la loi Falloux (15 mars 1850) le stipulait : "Toute commune de 800 âmes de population et au-dessus est tenue, si ses propres ressources lui en fournissent les moyens, d'ouvrir au moins une école de filles".

Le pouvoir épiscopal contrôlait alors les créations, ainsi le diocèse de Rennes comportait :

- à St-Méen-le-Grand : les "Soeurs de l'Immaculée Conception", réitération en 1849, sous le contrôle de l'abbé Maupoint, de la congrégation des "Soeurs de la Providence", fondée en 1842 par Pélagie Le Breton. La congrégation enseignante comportera 355 membres, en 1878.

- à Fougères : les "Soeurs de Rillé" (Adoratrices de la Justice Divine, St Pierre de Rillé), congrégation fondée en 1833 par Anne Boivent et par l'abbé Le Taillandier et qui comptera, en 1878, 368 membres. La vocation hospitalière primitive change, en 1846, avec la nouvelle institution pour sourds-muets.

En 1846, les statuts diocésains promulgués après le concile provincial tenu à Rennes recommandent de conforter les deux congrégations

précédentes récemment créées, avant d'en fonder de nouvelles. A. Fristel ne persistera pas moins dans ses intentions.

2- La Fondation de la Congrégation

Amélie Fristel formule son projet lors d'une audience accordée par Mgr. Brossais-Saint-Marc, Evêque diocésain, en vue de la désignation du successeur du R. P. Louis de la Morinière, Supérieur du Tiers ordre du Sacré-Coeur et décédé le 30 janvier 1849. L'évêque, invoquant les statuts du diocèse précédemment cités, refuse. A. Fristel tente alors de s'intégrer dans une communauté préexistante : les Soeurs du Sacré-Coeur-de-Marie, de l'hospice des incurables de Rennes. Le projet échoue... L'abbé Paris, chapelain des "Chênes", consterné par cet échec, poursuit ses investigations. Il apprend qu'à La Trinité (île des Antilles), a été fondée, par un missionnaire eudiste, une Communauté composée des Soeurs du Tiers ordre du Sacré-Coeur et approuvée par le Vicaire apostolique... Il apparaît donc que les deux communautés, bretonne et antillaise, pourraient s'unir... L'évêque diocésain en est avisé par le Vicaire général Maupoint. Le 29 octobre 1853, M. Maupoint annonce à A. Fristel que ses compagnes et elle-même peuvent faire des voeux religieux et fonder une congrégation à part, comme leurs soeurs des Antilles. Le 2 novembre 1853, il leur indique que le règlement du Père Eudes, choisi par elles lors de l'installation à l'Asile des Chênes est suffisant, qu'elles ont fait un bon noviciat (expérience de la vie communautaire depuis sept années), qu'elles peuvent garder leur costume en remplaçant le chapeau par le voile et que leur nom sera : les "Religieuses des Saints Coeurs de Jésus et de Marie". Le 11 novembre 1853, elles prononcent leurs voeux devant M. Maupoint assisté de MM. Rosty et Paris. Amélie Fristel devient Supérieure, Julie Gauchet Assistante et Econome, Léocadie Fristel Maîtresse des novices et Secrétaire, Marie Hesry membre adjoint du Conseil de la Maison. En octobre 1854, elles reçoivent la vêtue uniforme devenue l'habit religieux, composé d'une "robe noire à larges manches, serrée par un cordon à glands, la guimpe, un tablier léger, le voile noir pour les professes et blanc pour les novices, le chapelet passé au cordon et les insignes ou petit habit en usage dans le Tiers ordre".

Le 10 août 1855, le prix Monthyon, prix de vertu de l'Académie Française, d'une valeur de cinq cents francs, est décerné à A. Fristel pour ses vertus : bonté, douceur, charité envers les vingt huit vieillards d'origine rurale que comportait alors l'Asile des Chênes.

Le 8 septembre 1855, le Vicaire général Maupoint prêche la retraite annuelle et donne des noms de religion aux soeurs de la communauté. Amélie Fristel sera Mère Marie-Amélie. Désormais la communauté était une congrégation diocésaine et les religieuses devenaient les "Soeurs des Saints Coeurs de Jésus et de Marie"

V - Les Soeurs des petites écoles

Mère Marie-Amélie aurait voulu étendre son oeuvre de charité à d'autres parties du diocèse mais elle était devancée dans ce domaine par Jeanne Jugan, qui, en 1837, avait amorcé une association comparable de spiritualité eudiste à St-Servan ; laquelle apparaîtra, en 1842, comme une sorte de congrégation : "Les Servantes des Pauvres" sous la conduite de l'abbé Le Pailleur, vicaire à St-Servan. Devenue en 1849 "Les Petites Soeurs des Pauvres" et, en plein essor elle sera reconnue en 1852 par l'Evêque de Rennes.

I - Le Doublement de fonction

Comme nous l'avons vu précédemment, le grand projet de ce milieu du XIXe siècle était la scolarisation des enfants ruraux, avec l'aide d'enseignantes catholiques dans les paroisses, particulièrement celles qui étaient les plus pauvres. Mgr Brossais-Saint-Marc demanda donc aux Soeurs des Saints-Coeurs-de-Jésus et de Marie, fin 1855, d'accueillir dans leur congrégation, des tertiaires du Sacré-Coeur qui tenaient les petites écoles dans les paroisses. Par humilité, Mère Marie-Amélie et ses compagnes réservèrent leur réponse pendant six mois, estimant que des congrégations plus anciennes étaient plus aptes à cette tâche. L'évêque argua de la charge importante assumée par ces congrégations en milieu urbain et de l'union providentielle des tertiaires du Sacré-coeur avec les Soeurs des Saints-Coeurs-de-Jésus et de Marie, elles-mêmes anciennes tertiaires.

Le 4 mars 1856, Mère Marie-Amélie accepte. Le 8 mars 1856, l'évêque répond : "C'est un grand service que vous nous rendez et au diocèse tout entier, en acceptant la belle mission de préparer des institutrices selon le Coeur de Dieu à nos chers enfants. Là est tout l'avenir de la religion et de la société, par conséquent, un évêque ne saurait manquer d'y apporter toutes les préoccupations de son zèle". En 1857, suivant le conseil du Vicaire général Bessaïche, nouveau Supérieur de la Communauté, Mère Marie-Amélie sollicite la reconnaissance légale de la congrégation qui

permettrait aux Soeurs, non pourvues du brevet, d'enseigner avec seulement la lettre d'obédience de la Supérieure. Par décret impérial du 21 février 1859, l'établissement, à Paramé, de la Congrégation enseignante et hospitalière des Saints-Coeurs-de-Jésus et de Marie, dites Soeurs des petites écoles, est autorisé. Par voie de conséquence, Mère Marie-Amélie fait don des biens hérités de H. Lemarie à la Congrégation.

2 - L'oeuvre socio-éducative

De nombreuses vocations se manifestent. Les postulantes font leur noviciat aux Chênes, suivent une préparation à l'enseignement (à partir de 1864 elles subiront des examens pour tester leurs connaissances) mais aussi, elles s'exercent à la charité dans la salle des infirmes. Mère Marie-Amélie disait alors : "Nous ressemblons bien moins à un couvent qu'à une grande famille". En 1862, M. Bessaïche recommande "que les soeurs ne doivent jamais être envoyées comme institutrices avant d'être bien pénétrées de l'esprit religieux" et la Mère Supérieure exhorte les postulantes et les professes : "Pour le Spirituel comme pour le corporel, aimez à puiser la divine vertu de la charité dans les Très-Saints-Coeurs de-Jésus et de Marie... Souvenons-nous bien, mes chères filles, que nous sommes de pauvres petites glaneuses qui entrent les dernières de toutes, au Service de Dieu. Empressons-nous de recueillir les épis que les ouvrières de la première ont laissés pour nous".

La progression du nombre des écoles, toutes situées dans le diocèse de Rennes, est très rapide : 20 en 1860, 25 en 1862, 34 en 1866, dont 14 écoles ouvertes dans des communes de moins de 500 habitants. Des écoles plus importantes se situaient au Mont-Dol, à Cherrueix, à Châteauneuf et au Sel. Certaines écoles pouvaient, dès leur ouverture, servir le repas du midi et assurer le coucher aux élèves trop éloignés. En 1861 la règle de la congrégation fut légèrement modifiée pour tenir compte de la double fonction hospitalière et enseignante. La partie nouvelle concernait la tenue des classes et la visite des malades (voir annexe 2). Ces deux missions se fondaient dans la même oeuvre : ou bien la même soeur assurait les deux ou bien, comme le demandaient les maires et les recteurs des paroisses, une soeur était affectée à la classe et l'autre au service des malades. Cette dernière faisait exécuter les ordonnances du médecin ou, en cas de maladie ordinaire connue, elle appliquait les remèdes efficaces, sans déranger un médecin qui, à cette époque, pouvait résider loin de la commune.

Ces soeurs étaient, soit des congréganistes soit des tertiaires du Tiers

ordre-du-Sacré-Coeur (Les Soeurs du Sacré-Coeur) qui avaient, depuis 1829, Mère Marie-Amélie pour Supérieure, laquelle considérait cet humble supériorat comme l'une de ses oeuvres les plus chères. Les Soeurs du Sacré-Coeur lui étaient fidèles, étaient fières d'elle et l'aimaient comme une "Bonne Mère". Comme toutes les Supérieures générales qui lui succéderont, Mère Marie-Amélie avait une "sollicitude maternelle, chaleureuse envers ses filles et leur dispensait sa protection" (Le Platinec 1987).

L'institution se développant fortement, il fallait accueillir un grand nombre de soeurs enseignantes pendant les vacances, pour la retraite annuelle. L'agrandissement des locaux devenait urgent.. La Providence aida de nouveau Mère Marie-Amélie. En avril 1866, la Communauté accueille Jenny Navier qui donne douze mille francs pour la construction d'une maison à deux étages et la transformation des anciens bâtiments. L'ensemble sera achevé en 1868 et, en 1878, la Congrégation comportera deux cents soeurs.

Le lundi 8 octobre 1866, à "11 heures du soir", Mère Marie-Amélie est atteinte d'une congestion cérébrale. Elle meurt le 14 octobre. La messe est célébrée dans la chapelle de la communauté par le Vicaire général Bessaiche, elle fut inhumée dans le cimetière de Paramé, dans une concession offerte par la municipalité. Depuis janvier 1950, ses restes vénérés, reposent dans la chapelle actuelle de la Communauté. Aucune oraison funèbre ne fut prononcée. On peut rapporter l'article du "Commerce breton" du 17 octobre 1866 : "On sentait autour d'elle on ne sait quelle atmosphère de sérénité, d'apaisement, de santé morale qui fait comprendre le sens de l'expression des mystiques : l'odeur de sainteté".

Elle a été déclarée Vénérable par le Pape Paul VI, le 15 mai 1976.

CONCLUSION

Mère Marie-Amélie est le portrait-type de la fondatrice de Congrégation à Supérieure Générale tel que le trace Langlois, en 1984. Elle est issue de cette partie de la bourgeoisie (père avocat, puis notaire) "au fait de la valeur des biens et habituée au maniement de l'argent". Elle a reçu une solide instruction et présente très jeune, un fort désir de consécration à Dieu et à la Vierge Marie. Sa renommée est sans tache. A trente ans, Supérieure du Tiers ordre du Sacré-Coeur de Paramé, elle expérimente

l'action caritative dans la spiritualité du R. P. Jean Eudes, guidée par un prêtre et le Père L. de la Morinière. Elle dispose, avec le legs H. Lemaire d'une fortune personnelle qu'elle investit tout d'abord dans l'Asile des Chênes et qu'ensuite elle donnera à sa congrégation, en 1859.

Un tel parcours original atteste une personnalité psychologiquement forte et animée par une foi profonde permettant de concilier autorité et humilité, secret de la réussite. Le Vicaire général Bessaiche disait "Le bon Dieu lui a donné de la tête, du caractère, un bon coeur. Elle va très bien sans moi et c'est l'essentiel." Les projets d'Amélie Fristel restent toujours axés sur l'exercice de la charité et le salut des âmes; elle a la persévérance pour leur réalisation, ainsi en est-il pour la fondation de la Congrégation des Saints-Coeurs-de-Jésus-et-de-Marie, la clairvoyance de saisir les opportunités, comme celle de la scolarisation en milieu rural proposée par l'Evêque diocésain et assurant l'essor ultime de la Congrégation.

Les fondatrices sont des femmes d'action, mais on peut toujours s'interroger sur les raisons qui ont poussé des milliers de femmes à les suivre ! Selon Langlois (id. op.), le code civil avait renforcé l'assujettissement de la femme mariée, en particulier dans les milieux aisés et cultivés. Les congrégations offraient alors aux femmes, dans la légalité, des emplois variés assortis de responsabilité à l'exemple des Soeurs des Saints-Coeurs-de-Jésus-et-de-Marie, enseignantes et infirmières dans leurs communes rurales. Les congréganistes bénéficiaient d'une protection au sein de leur communauté. Elles formaient une vraie famille et savaient notamment que malades, infirmes ou âgées, elles resteraient toujours entourées de leurs soeurs. Dès lors, les contraintes telles que : célibat, obéissance aux supérieures, impossibilité de disposer de fortune propre ou de gain du travail personnel, obligation de suivre les règles sévères de la congrégation.. n'ont pas contrebalancé leur engagement qui reste lié au renouveau de la piété fervente, notamment exprimé par le culte marial.

ANNEXE I

REGLEMENT DE VIE COMMUNAUTAIRE
DE L'ASILE DES CHENES
élaboré par Amélie FRISTEL (1847)

Réveil : 5h .de Pâques à Toussaint,
5h.1/2 de Toussaint à Pâques.

Méditation : 1/2 heure

Messe.

8h : Prière pour les pauvres, suivie du déjeuner, faire dire le chapelet des âmes du Purgatoire, les litanies de la Providence et lire le catéchisme.

11h : Litanies du Sacré-Coeur-de-Jésus.

11h.30 : Service des pauvres en silence.

12h : Repas. Silence suivi de conversations utiles pour nos

emplois.

Récréation.

14 h15 : Lecture spirituelle.

16 h - 17 h : Silence. Dans ce temps, 1/2h pour oraison.

17h15 : Avec les pauvres, récitation du chapelet puis

lecture instructive à haute voix et prière du soir.

18h : Service des pauvres en silence.

19h : Souper.

20h.30 : Silence. Réunion à la chapelle pour les litanies de la Providence, celles du Coeur-de-Marie, la prière du Père Eudes, celles du Règlement. Lire les points de méditation du lendemain. Examen de la journée durant cinq minutes.

Se coucher en silence.

extrait de GUINE (1901)

ANNEXE II

COURTE REGLE DE LA CONGREGATION DES SAINTS
COEURS-DE-JESUS- ET-DE- MARIE
lithographiée chez BENDERITTER (St-Malo) en 1861.

"Partie neuve" relative aux écoles
=====

1 - EXERCICES DES CLASSES : L'enseignement donné par les Soeurs dans les campagnes comprend : l'instruction religieuse avant tout, la lecture, l'écriture, la grammaire et l'analyse grammaticale, le calcul et le système légal des poids et mesures...

Dans toutes les écoles, il y aura deux divisions : celle des élèves qui ne savent encore que lire, puis celle des élèves qui écrivent et qui calculent. Ces divisions une fois établies, il importe infiniment au succès de l'école que chaque division s'occupe utilement pendant que la maîtresse donne sa leçon à une autre division; ainsi elle ferait lire les moins avancées pendant que les autres écriraient.

2 - LES SOEURS DES PETITES ECOLES exigeront toujours que les enfants soient propres dans leurs vêtements, que leurs visages et leurs mains soient bien lavés. Elles obligeront les enfants à prendre des habitudes de politesse.

Elles seront très soigneuses de ne rien laisser apercevoir de la préférence qu'elles éprouveraient pour certains enfants. Elles s'efforceront de les gagner par leur douceur, leur zèle, leur exactitude et surtout par leur équité dans les punitions et les récompenses.

3 - LES SOEURS DES PETITES ECOLES pourront recevoir dans leurs classes les filles et les garçons. Seulement, elles auront le plus grand soin que les enfants soient toujours séparés les uns des autres pour les classes, pour les récréations, pour les entrées comme pour les sorties.

4 - TOUTES LES ECOLES qui auront un local convenable pourront recevoir des pensionnaires. Les Soeurs, outre les heures de classe, les feront étudier et leur enseigneront les travaux d'aiguille. Les Soeurs ne négligeront rien pour former leurs élèves à une piété solide et vraie et leur donner l'habitude de l'ordre, de la propreté et de l'amour du travail.
extrait de LEROY (1919)

OUVRAGES CONSULTÉS

- ANONYME (1953) - Religieuses des Saints-Coeurs-de-Jésus-et-de-Marie. Paramé. Lescuyer et fils impr. Lyon.
- GUINE T. (1901) - Soeur Amélie-Marie Fristel. Imp. Lafolye Frères, Vannes.
- LAGREE M. (1977) - Mentalités, religions et histoire en Haute-Bretagne, au XIXème siècle. C. Klincksieck, Paris
- LAGREE M. (1990) - Dictionnaire du Monde Religieux dans la France contemporaine in "La Bretagne", Beauchesne, Institut Culturel de Bretagne.
- LANGLOIS C. (1984) - Le catholicisme au féminin. Les congrégations à supérieure générale Editions CERF Paris.
- LE BOURGEOIS A.(1963) - Evolution de la vie religieuse dans les temps modernes et ses orientations préférées; in "La vie religieuse à l'école de St Jean Eudes", Cahiers eudistes de Notre Vie, Paris.
- LE PLATINEC D. (1987) - Notre Mère, in Czechowski N. et Terrasse J. M., "La Mère", Revue Autrement, 90, p.113.
- LEROY A.(1919) - Histoire des Soeurs des Saints-Coeurs-de-Jésus-et-de-Marie. Simon imprimeur, Rennes.
- PONPHILY M. (1925) - La Servante de Dieu. Marie-Amélie Fristel, Fondatrice de la congrégation des Saints-Coeurs-de-Jésus-et-de-Marie. Lafolye Frères, édit. Vannes.
- PROST A.(1968) - Histoire de l'enseignement en France 1800-1967. Armand Colin, Paris.
- VENARD J. (1994) - Amélie Fristel; la passion de la charité. Imp. OCEP 50200 Coutances.

L'auteur exprime ses remerciements aux bibliothécaires de la Maison Diocésaine de Rennes et aux Soeurs de la Congrégation des Saints-Coeurs-de-Jésus-et-de-Marie, de Paramé.

Une fondatrice d'ordre au siècle dernier :
Mère Marie de Jésus
Les Soeurs garde-malades de Notre Dame Auxiliatrice
(1845-1995).

par Michel DORVAL (UTA Montpellier).

L'histoire que voici, qui retrace brièvement la fondation d'un ordre charitable, est née totalement dans le département de l'Hérault et s'est, par la suite, largement développée dans tout le midi de la France. C'est le fait d'une heureuse et providentielle rencontre entre deux âmes d'élite, en 1845, qui en fut à l'origine.

Le Père Soulas, un missionnaire diocésain âgé d'environ quarante ans, rencontra, lors d'une mission Mademoiselle Marie-Emilie Virginie Montagnol, trente trois ans à l'époque (Elle était née en 1812 au Bousquet d'Orb dans l'Hérault) qui se destinait à la vie religieuse.

IDEE CREATRICE DE L'ORDRE

Le missionnaire envisageait au plan de Montpellier et peut-être du diocèse, un groupe de quelques soeurs gardes-malades destinées à donner aux malades les soins élémentaires de ménage et d'entretien, c'est-à-dire les plus rebutants et les plus rébarbatifs. Les soeurs pourraient en outre donner quelques soins d'ordre médical et aussi assurer l'accompagnement matériel et spirituel des mourants, avec l'idée charitable de prosélytisme *in-extremis* si besoin en était. Il avait pour cela l'appui agissant de l'évêque, Monseigneur Thibault, autre prélat d'élite aux tendances sociales appuyées.

L'idée répondait alors à un besoin très marquant en un temps où beaucoup de gens mouraient à domicile. Sa réalisation allait être bienvenue à Montpellier et dans quelques communes avoisinantes.

Mais encore fallait-il toute une organisation humaine et matérielle. C'était une oeuvre immense. Partant de zéro, le Père Soulas et Mademoiselle Montagnol, laquelle avait adhéré immédiatement à l'idée du Père, y arrivèrent, s'y donnant de toute leur âme et de toutes leurs forces.

Le résultat, durement acquis d'abord, se développa plus tard avec l'aide de Dieu, et ce fut leur gloire commune. Cent cinquante ans plus tard, l'oeuvre survit.

LA MISE EN PLACE DE L'ORDRE

Il fallait pour cela, d'abord de l'argent et beaucoup, des locaux pour le logement des soeurs et le dépôt des matériels et un enseignement de début absolument nécessaire, car il s'agissait alors d'infirmières improvisées n'ayant eu aucune formation préalable. Il fallait, bien entendu, trouver les religieuses elles-mêmes et les organiser en un ordre ayant à sa tête une Mère Supérieure.

Le Père Soulas, colosse de la charité et de l'organisation, avec l'aide de Mademoiselle Montagnol, pourvoit à tout.

L'argent, il en trouva par vastes collectes et nombreux dons qui affluaient, eût égard à sa personnalité et à sa notoriété.

Des locaux, ce fut Monseigneur l'Evêque qui leur en procura, leur confiant une petite maison située près de l'Hôpital Saint Charles.

Un enseignement médico-social élémentaire fut donné aux soeurs par des médecins amis.

Il y avait déjà, outre Mademoiselle Montagnol, six jeunes filles originaires de la campagne, peu instruites, sans fortune, mais filles de travail, d'une grande force physique - cela était une condition absolue. Toutes âmes de foi et de charité, elles envisageaient leur engagement comme une mission à accomplir au nom de Dieu. Mademoiselle Montagnol, elle, venait de la bourgeoisie et était d'excellente éducation.

Le Père Soulas régla la question du costume des religieuses et des statuts de l'ordre.

La règle fondamentale fut la vénération et l'obéissance à Dieu, le travail dans le silence et la discrétion, le dévouement total aux malades personnifiant tous Dieu.

Et ce fut la Congrégation des Soeurs garde-malades de Notre Dame Auxiliatrice, fondée le 1er Juillet 1845 qui, plus tard, obtiendra la reconnaissance légale par décret de Napoléon III en date du 26 Mai 1858.

QUELQUES ASPECTS DE LA VIE DE L'ORDRE

Un "petit ordre" en vérité, mais qui allait au cours du temps merveilleusement se développer, et ce, en dépit des habituelles vicissitudes telles que maladies, fréquents décès, parfois des

défections et, parfois aussi, des difficultés avec les administrateurs.

Au cours de quelques unes de ces difficultés, la Révérende Mère sut se montrer administrateur avisée, remarquable défenseur des intérêts communautaires, fin diplomate. Toujours confiante en Dieu et en la rectitude, ne craignant personne, mais manifestant en toute sa vie son infinie bonté et sa charité envers tous.

Les succursales naquirent, puis se développèrent et prospérèrent dans le Midi et même ailleurs.

Ainsi, citerai-je : Pézénas, Béziers, Mèze, Sète, Lodève, Aubenas, Arles, Tarascon, Bourg-Saint-Andéol, Pont-Saint Esprit, Chambéry, Grenoble, Valence, Vienne, Montélimar. Et aussi Montargis dans le Loiret, Saumur en Auxois (Côte-d'Or), Montauban dans le Tarn et Garonne. Une maison de l'ordre fut même créée à Rome en 1887.

On était loin de la petite maison de début en 1845. Et, corrélativement, croissait sans cesse le nombre des soeurs.

On était parti de 6 en 1845, en 1854, il y en avait 100, en 1857, à la mort du Père Soulas 160, en 1875, à la mort de la Révérende Mère 365 soeurs et 30 maisons, en 1882 on comptait 492 soeurs et 33 maisons. Les activités s'étaient parfois élargies et les religieuses, selon les circonstances et les nécessités prenaient à charge des orphelinats, des ouvriers et créaient deci-delà des fourneaux économiques, ancêtres des soupes populaires et des "restos" du coeur.

Au cours de la guerre de 1870-71, circonstance généralement méconnue, elles montèrent divers hôpitaux de campagne pour soins aux blessés et convalescents, dont un à Montpellier.

Leur maison de Montargis (Loiret) en zone envahie qui en avait aussi organisé un, fut partiellement réquisitionnée par l'armée allemande. Elle eût à soigner soixante soldats prussiens et bavarois, ce qui, après la guerre lui vaudra les remerciements officiels de la dite armée ainsi que ceux de la Croix Rouge, Comité de Genève.

Précédemment et en diverses circonstances de lutte contre les maladies contagieuses, dont le choléra, maintes soeurs étaient mortes à la tâche, victimes du Devoir. "Ce sont des soldats" avait dit d'elles un évêque.

DECES DE LA MERE FONDATRICE

Quant à la révérende mère fondatrice de l'ordre, Soeur Marie-de-Jésus, acteur privilégié de son développement et de son rayonnement, elle rendit son âme à Dieu le 2 Janvier 1875, en la 63e année de son âge et après trente ans de vie religieuse.

Hommage lui est rendu par nous, Université du Tiers Temps de Montpellier, en la 150e année de son ordre.

MARIE DURAND et les prisonnières de la Tour de Constance à Aigues-Mortes.

par Georgette ALARY (UTA Montpellier).

Entre la Grande-Motte et la Camargue, les nombreux touristes qui déferlent en été sur le Languedoc-Roussillon, ne manquent pas de faire une halte à Aigues-Mortes. Ils parcourent, stoïques sous le soleil, les remparts bien conservés de la cité de Saint Louis et terminent leur visite dans la fraîcheur reposante de la Tour de Constance.

Et là, ils apprennent, s'ils ne le savent déjà, que cette tour qui, à l'origine, servit de logis au Roi et à sa suite, lorsqu'il vint s'embarquer pour ses croisades, fut ensuite convertie en prison. Y languirent, pendant des années, des femmes qui y étaient détenues pour le seul crime d'avoir désobéi au Roi en professant une religion interdite.

Pour tout dire, ces femmes étaient des protestantes - des parpillotes, des huguenotes, ou, pour parler plus savamment, des religionnaires, des membres de la R.P.R. (religion prétendue réformée) des N.C. (nouvelles catholiques) - qui ne respectaient pas leurs promesses. Comme on le voit, les appellations ne manquaient pas.

La plus célèbre d'entre ces femmes se nommait Marie Durand.

Marie Durand est peu connue du grand public. Mais, pour les protestants qui l'honorent, elle est un symbole, celui d'une foi qui sut résister à tous les interdits, à toutes les persécutions.

Pour connaître et comprendre Marie Durand, il faut la replacer dans son temps, dans son pays, dans sa famille. Il nous faut donc remonter le cours des siècles pour nous arrêter en 1685. Nous sommes alors bien loin de la naissance de Marie. Et pourtant c'est là que se décida son destin.

1685, nous l'avons tous appris, c'est la date de la Révocation de l'Edit de Nantes. C'est aussi, pour nous les Languedociens, celle où arriva, à Montpellier, un nouvel Intendant : Nicolas Lamoignon de Basville. Il était chargé, parce qu'il avait fait ses preuves en Poitou, de faire appliquer l'Edit Royal dans toute sa rigueur : démolir les temples, chasser les pasteurs - on disait les ministres - amener par la persuasion ou autrement ceux de la R.P.R. à devenir des N.C.

Basville se rendit très tôt compte que sa tâche serait rude. La province qu'il avait à gouverner était vaste depuis Toulouse jusqu'au Rhône, une de celles où les protestants étaient les plus nombreux, inégalement répartis. La religion réformée avait surtout gagné les classes aisées, les artisans, beaucoup moins les paysans. Dans certaines communautés de la région de Nîmes, d'Alès, d'Anduze, dans les montagnes des Cévennes ou du Vivarais, les huguenots étaient largement majoritaires.

Pour forcer les gens à se convertir, un moyen suggéré à Louis XIV par Louvois, se révéla très efficace : je veux parler des Dragonnades. Rien qu'à l'annonce de l'arrivée de soldats, et dans la crainte des exactions qu'ils auraient à subir, les religionnaires coururent chez les curés pour dire qu'ils abjuraient. Ceux qui le pouvaient préférèrent quitter le pays.

Pour ceux qui s'étaient convertis, il faut comprendre que ces conversions n'étaient que de façade. Pour avoir la paix, et surtout dans les villes, ils observèrent scrupuleusement les apparences, étroitement surveillés qu'ils étaient par les curés de leurs paroisses. En Cévennes et en Vivarais, ils se sentaient plus libres. Un culte clandestin se reconstitua, pendant qu'à Genève, Lausanne, sous l'impulsion d'Antoine Court, les cadres se reconstituaient. Des ministres revinrent, au péril de leur vie, tenir des assemblées secrètes, procéder à des baptêmes et des mariages. Les 33 années d'intendance de Basville se passèrent en lutte contre cette résistance sans cesse renaissante malgré la répression : 33 années émaillées de condamnations à mort, d'envois aux galères pour les hommes et à la Tour de Constance pour les femmes qui avaient été surpris ou dénoncés.

Marie Durand vit le jour dans cette époque troublée, on pense aux environs de 1715 - on ne sait pas très bien, car son père ne l'avait pas présentée au curé pour la baptiser.

Louis XIV venait de mourir, Basville allait bientôt quitter le Languedoc. Mais la situation étant ce qu'elle était, le nouvel Intendant Basile de Bernage, en l'absence d'ordres contraires allait continuer la répression.

Marie naquit en Vivarais, au Bouschet de Pranles. Pranles était une communauté où les protestants étaient dix fois plus nombreux que les catholiques. Son père, Etienne Durand était l'un des plus farouches. Il exploitait un petit bien et exerçait aussi les fonctions de greffier

consulaire - une sorte de secrétaire de Mairie car il savait lire et écrire, bien que son orthographe soit quelque peu fantaisiste. Il nous a laissé un "Livre de raison" tout à fait précieux.

Sur le linteau de sa porte, il avait gravé : "*Miserere mei Domine Deus*" et sur le manteau de la vaste cheminée de sa cuisine : "Loué soit le Seigneur".

Marie fut donc élevée dans une foi qu'elle avait, en quelque sorte, sucée avec le lait maternel. De sa mère, d'ailleurs, on ne sait pas grand chose. Marie avait un frère, Pierre, de 15 ans son aîné. Ce dernier avait été envoyé par son père au Collège catholique de Privas pour y faire des études qui devaient aboutir à faire de lui un notaire. Bien entendu, quand il rentrait chez lui, il retrouvait sa foi huguenote à laquelle il ne renonça jamais, bien au contraire.

Le père et le fils figuraient sur les listes de suspects que les curés des paroisses se devaient de fournir au subdélégué de l'Intendant. Et c'est pourquoi, en 1719, parce qu'une assemblée s'était tenue dans les environs de Pranles, Etienne Durand fut dragonné, son bétail emporté, sa maison brûlée. Pierre, son fils, recherché, prit la fuite. Il ne reviendra plus au Bouschet.

Le destin se mettait en marche. Pierre Durand, réfugié en Suisse, y fit des études théologiques qui firent d'abord de lui un prédicant, puis un ministre. Il revint plusieurs fois clandestinement en Cévennes et en Vivarais pour y tenir des assemblées, procéder à des baptêmes, à des mariages au "Désert" comme on disait, c'est-à-dire dans des coins cachés qui abondent dans ces montagnes. Il se maria, lui-même, avec une jeune vivaraise : Anne Rouvier qui le suivit dans sa vie errante.

Sa présence ne tarda pas à être connue des autorités qui promirent une grosse récompense : 3 000 livres, à qui permettrait sa capture.

Pour l'amener à se découvrir, on s'en prit à ses proches. Et d'abord à son père. Il y avait longtemps qu'Etienne figurait sur les listes de suspects.

En 1729, une simple lettre de cachet l'envoya au fort de Brescou, au large d'Agde. Pierre osa écrire son indignation à l'Intendant, mais ne se dévoila pas. Alors, on arrêta sa soeur, en 1730, par simple lettre de cachet : cette jeune fille de 15 ans était accusée de concubinage sous le prétexte d'avoir souscrit une promesse de mariage, seulement devant notaire, avec un nommé Mathieu Serres qui prit, lui aussi, le chemin de Brescou. Pierre ne se livra pas. En 1731, on arrêta la mère de sa femme, sans résultat.

Enfin, en 1732, espionné, Pierre Durand tomba dans un traquenard près de Tournon. Arrêté, conduit à Montpellier, il sera jugé, condamné à mort et pendu sur l'Esplanade de la ville. L'Intendant fut félicité par Versailles, qui espérait que cela donnerait à réfléchir à d'éventuels successeurs - ce en quoi les gouvernants se trompaient.

Voilà donc la famille Durand, cruellement éprouvée.

Seule, la femme de Pierre, Anne et ses deux jeunes enfants qu'il avait réfugiés en Suisse, sont libres mais expulsés.

Marie, quant à elle, est en la Tour de Constance. Elle a 15 ans quand elle y rentre. Elle en aura plus de 50 quand elle en sortira - presque toute une vie.

Elle n'y est pas seule. Les prisonnières y sont une bonne trentaine, de tous âges : il en est de très vieilles, jusqu'à 80 ans, il en est qui sont entrées là enceintes ou avec des enfants au sein, qui vont grandir en prison, pauvres innocents. Il y en a qui sont là depuis de nombreuses années, il en arrive de nouvelles, il en part parfois, soit qu'elles meurent - cela arrive - soit que les intrigues de leur famille ou le bon vouloir du Roi ce qui est rare - leur accordent la liberté. Encore plus rare, il en est qui abjurent pour pouvoir sortir.

Il faut se représenter l'existence de ces femmes, vivant dans une promiscuité de tous les instants : cela est souvent un réconfort. Elles partagent leurs peines, leurs petites joies, elles se soignent, elles s'entraident. Mais aussi, la moindre réflexion, le moindre petit incident peut prendre des proportions considérables.

Quelles sont leurs conditions de vie ?

Très inconfortables, surtout à nos yeux de gens habitués au confort. Mais ces femmes sont presque toutes d'origine populaire, des montagnardes qui ont connu une vie rude, qui savent se contenter de peu.

Elles dorment sur des châlits revêtus d'une paille, elles reçoivent chaque jour "le Pain du Roi", une livre et demie d'un pain de bonne qualité que leur fournit le boulanger d'Aigues-Mortes. Et leurs geôliers ne sont pas des bourreaux.

Je ne suis pas fière de mon XXe siècle qui a inventé les tortures scientifiques, les camps de concentration et les fours crématoires.

A Aigues-Mortes, on était humain. Le Lieutenant du Roi, le Chevalier de Roqualte de Sorbs était un brave homme. Madame le Major s'efforçait le

plus possible d'adoucir le sort des prisonnières, le curé d'Aigues-Mortes, l'abbé Gilles n'était pas sectaire, les petites gens de la cité, quand ils avaient des légumes ou des fruits en abondance, en envoyaient aux prisonnières de la Tour.

Elles pouvaient recevoir et envoyer des lettres qu'on ne censurait pas. On pouvait leur adresser de l'argent et des cadeaux. Le malheur était que ces femmes étant presque toutes de condition modeste, leurs familles ne pouvaient guère les aider.

Marie, elle, n'avait plus personne. Heureusement, il y avait la solidarité des coreligionnaires, surtout des communautés étrangères de Hollande qui envoyaient parfois des colis importants : de l'huile, des légumes secs pour se nourrir, mais aussi du fil, des aiguilles, du coton pour des ouvrages, et de l'argent que ces pensionnaires se partageaient équitablement et qui leur permettait de subvenir à leurs besoins.

Marie ne tarda pas à se faire remarquer des autres prisonnières et de ses geôliers. Elle savait écrire et fort bien pour une simple paysanne. Elle devint bientôt celle qui parlerait au nom de toutes et serait leur voix à l'extérieur. Le chevalier de Roqualte, lui-même, lui faisait confiance et la chargeait du dénombrement de ses compagnes.

Parmi toutes les lettres de Marie, qui ont été recherchées, recueillies et publiées, ne figurent pas seulement les lettres officielles, mais d'autres plus personnelles, à travers lesquelles se dévoilent la vie et le caractère de la prisonnière.

Quand le vieil Etienne avait appris l'arrestation de sa fille, il lui avait écrit depuis sa prison : "Le Seigneur vous donnera la force et le courage de supporter toutes les afflictions qui peuvent nous arriver et dire comme David : Tant plus de mal il me vient, tant plus de Dieu il me souvient."

Pas une plainte ne viendra jamais sous la plume de Marie, pas un mot de révolte sur la condition qui lui est faite, et toujours, l'évocation de son créateur.

Mais ses lettres sont autre chose : on y voit Marie et ses compagnes vivre au long des jours, commenter les nouvelles qui leur parviennent on ne sait trop comment, partager espoirs et déceptions. Nous y découvrons ses affections : elle s'est fait une amie parmi les prisonnières : Marie Goutet qu'elle appelle familièrement Goutète, elles ne se quitteront pas jusqu'à la mort.

Puis, Marie a appris qu'il lui restait une nièce : une jeune Anne, fille de son frère. Orpheline et seule, cette dernière est en Suisse, dans une famille d'accueil. Sa tante va lui adresser des lettres à la fois tendres et sérieuses et n'avoir de cesse qu'elle n'obtienne que la jeune fille puisse revenir en France, auprès d'elle. Pour arriver à cela, elle aura recours à Paul Rabaut, son cher pasteur.

Car, pendant que Marie languit dans sa Tour, à l'extérieur la situation évolue. La religion protestante regagne de plus en plus de terrain. Les autorités le constatent, en avisent Versailles. Mais les moyens de répression manquent.

De tous les coins de la Province, les subdélégués signalent que des assemblées se tiennent impunément. Paul Rabaut, pasteur nîmois ose même organiser, aux abords immédiats de la ville, un synode national qui réunit plusieurs ministres et des centaines de personnes qui ont passé le Rhône à Beaucaire. Il poussera même l'audace jusqu'à envoyer à l'Intendant le compte-rendu officiel de l'événement. Et cela va durer. Officiellement, la religion réformée est interdite ; officieusement, elle est tolérée comme une réalité contre laquelle on est impuissant. Les riches négociants protestants montpelliérains, comme les Bazille (parents du peintre) obtiennent, sans difficultés, des passeports pour la Suisse, la Hollande, l'Angleterre.

Dans ces conditions, pourquoi laisser languir en prison des femmes inoffensives ?

Paul Rabaut, à qui Marie voue une admiration passionnée, s'intéresse à leur sort. Avec hardiesse, il ose le voyage à Paris où il rencontre le Prince de Conti. Il arrive à intéresser les grands seigneurs, amis des philosophes. Mais la Cour demeurera longtemps insensible. L'insusable et borné Comte de Saint Florentin qui, depuis plus de trente ans, s'occupe de ces questions, demeure intraitable.

Enfin, en 1763, arrive à Montpellier, comme Commandant militaire, le Prince de Beauveau, esprit libéral et cœur chaud, avec en poche, en guise de joyeux avènement, 3 brevets de rémission, qu'il utilisera.

Puis, en septembre 1766, Saint Florentin - se serait-il adouci - lui permit de proposer la liberté à 3 ou 4 détenues parmi les plus âgées et les plus infirmes.

Le Prince se rendit donc à la Tour pour les choisir. Mais quand il les vit toutes - il en restait encore une dizaine - il fut saisi par l'émotion, et s'adressant à toutes : "Vous êtes libres" ! leur dit-il avec une voix altérée.

Il fut désavoué par Versailles. Il avait outrepassé ses droits. Les choses traînèrent en longueur, jusqu'en avril 1768 où Saint Florentin se décida à expédier à Beauveau deux lettres de rémission.

Le Prince y inscrivit les noms de Marie Durand et de Marie Goutet.

Enfin libres !

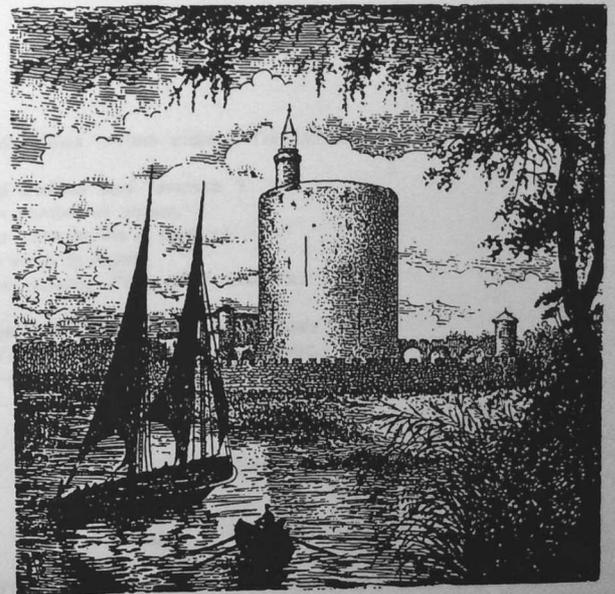
LA TOUR DE CONSTANCE



Le Pasteur fut arrêté en février 1732, jugé, condamné et pendu à Montpellier. Une plaque commémorative a été apposée sur cette maison de martyrs en témoignage d'admiration profonde. Chaque année des Assemblées s'y réunissent, le lundi de Pentecôte, pour revivre ces émouvants souvenirs.

LA TOUR DE CONSTANCE

III



*Ah ! jamais tes murailles grises
Ne rediront ce qu'ont souffert
Ces paysannes, ces marquises,
Ces nobles filles du Désert.
Mais, dans leur foi puisant un baume,
D'une voix tremblante de pleurs,
Ensemble elles chantaient un psaume.
Les cœurs brisés sont les grands cœurs.*

Les Bonnes Sœurs trottines.

par Thérèse MARTIN (UTL Loudéac).

Définitions : Tiers ordre - Tierciaires - Tertiaires...

Qui étaient ces femmes ?

leur nombre et origine,
leur mode de vie et costume,
les vœux et règles,
leurs raisons d'être et motivations.

Quelques silhouettes de femmes

- Vers 1700 : Louise Colin à Loudéac,
- Vers 1800 : Jeanne Georgelin à Loudéac,
- Avant - Pendant et Après la Révolution,
 - Anne Sablé
 - Rose Chartier
 - Marie Cretaux à Merdrignac
 - Louise Guillemot
 - Marguerite Alès
 - Marie Grouaisi
 - Anne Jouet à Plémet
- Vers 1850 : Victoire Marie Kermeur à La Prenessaye,
- De 1900 à 1940
 - Jeanne L.
 - Virginie D. à Plémet
 - Véronique Hochet
 - Marie-Ange Hochet à Saint Barnabé
 - Sophie Jossé
 - Sœur Le Bouffo à Loudéac

Définition

Le terme familier de "Bonnes Sœurs Trottines" et "de plein vent" semble une appellation particulière à la Bretagne et plus précisément à la région de Loudéac ainsi que le terme "Bonne Sœur". Au sud de la Loire,

on utilise quelquefois le terme de "Tiercelette". Un peu partout on dit : Tierciaire ou Tertiaire. Ces différents termes désignent les membres des Tiers ordres religieux séculiers. Vers 1120 les Prémontrés sont fondés à Prémontré (près de Laon) par St Norbert sous la règle de St Augustin. En 1209, François d'Assise fonde le Tiers Ordre franciscain approuvé par Rome en 1230.

Vers 1215, St Dominique fonde l'Association des Frères et des Sœurs de la Milice de Jésus-Christ !

Vers 1640, le Père Eudes fonde les Eudistes et le Tiers Ordre du Sacré-Coeur qui s'établit dans toutes les paroisses à partir de 1680.

Il s'étend de Bretagne jusqu'à Bilbao en Espagne. Tiers Ordre de tertines (qui vient en 3e rang)

Comme le terme de Tiers état ou de Tiers-monde, c'est un euphémisme de dire que l'appellation est condescendante de la part des grands ordres enfermés dans leurs monastères et couvents. Beaucoup d'ordres religieux possédaient leur Tiers Ordre. Etait-ce pour s'assurer une présence et une influence dans le monde ?

Les Tertiaires étaient placées sous l'autorité du clergé séculier dans les paroisses et plus particulièrement d'un prêtre chargé dans les plus grands centres de l'animation des retraites qui regroupaient les tertiaires de toute une région.

Qui étaient ces femmes ?

- leur nombre et origine

Dans l'ouvrage du Chanoine Souchet édité en 1858 qui s'intitule "Essai sur la piété bretonne...", il est dit : "De temps immémorial, Loudéac est le plus grand centre des Tiers Ordres du Diocèse de St Briec".

A partir de 1680, on présume qu'il y en a plus de 20 000 en Bretagne. Avant 1858, on comptait jusqu'à 400 tertiaires à Loudéac. Après 1858, on n'en compte plus que 220. Cet affaiblissement est dû à la dépopulation brutale liée à la chute totale du commerce des toiles remplacées par le coton. "Les tisserands et les fileuses dont la vie sédentaire va si bien aux pratiques religieuses ont presque tous dû quitter le pays".

La consultation des listes de sœurs tertiaires en 1809, en la ville de Loudéac montre un nombre quasi similaire par ordre :

- Sœurs Carmélites ou Cy-devant : 37, ce sont en majorité des filandières (24) journalières, domestiques, lingères, une rentière. La moyenne d'âge est de 55 ans.

- Association des sœurs de St-François (culte très important à Loudéac où ce prénom est donné à beaucoup d'enfants en cette période : 38, ce sont des filandières, en nombre moindre (12), journalières, domestiques, lingères. La moyenne d'âge est de 43 ans.

- Association du Sacré-Coeur (Eudistes) : 39, avec une répartition par profession sensiblement comparable aux précédentes. La moyenne d'âge est de 53 ans.

- leur mode de vie

Beaucoup de ces jeunes étaient filandières à cette époque. Elles étaient des filles et des femmes du peuple, de tous âges, qui avaient décidé de consacrer leur vie à Dieu et à leurs proches d'abord, à leurs vieux parents, mais aussi à leur voisinage. Elles menaient une vie modeste qui ne les distinguait en rien des autres (fileuses, couturières, repasseuses, petits commerces, petits élevages, jardinage). Elles pouvaient servir dans les presbytères ou les fermes. "Elles sont animées d'un esprit de piété, de charité, de dévouement, beaucoup plus que le commun des hommes ne pense... Elles font un bien incalculable" dit le Chanoine Souchet.

Elles pouvaient ou non faire les trois vœux de : pauvreté, chasteté, obéissance. Par contre elles s'engageaient toutes à réciter chaque jour certaines prières avec office et prières spéciales en groupe le dimanche. La réception des Sœurs dans le Tiers Ordre et leur regroupement pour retraites et conférences se faisait pour la région de Loudéac dans la chapelle Notre-Dame-des-Vertus avec solennité et parmi une grande affluence car seul à Loudéac se trouvait le prêtre muni des pouvoirs de Rome pour les admissions dans les Tiers Ordres.

- le costume

Leurs vêtements étaient au quotidien les mêmes que ceux de leurs contemporaines. Leur coiffe était celle de leur paroisse mais demeurait le modèle le plus simple et n'évoluait pas comme celle des autres femmes vers plus d'élégance et de recherche au fil des années. On retrouvait ainsi sur elle la coiffe d'origine, la plus ancienne, sans broderies ni fantaisie. Cette coiffe blanche "à cornettes" permettait de les distinguer aisément. Les ailes en étaient relevées de chaque côté mais, à l'église, les bonnes sœurs les laissaient retomber.

Pour les fêtes et les processions, elle revêtaient une tenue spéciale (châle et tablier plus clairs, blancs ou bis), et se regroupaient dans le cortège d'honneur autour de leur bannière. A leur décès, on les revêtait

de ce costume. En attendant leur propre mort, on faisait automatiquement appel à elles pour assister les mourants et surtout ensevelir les morts. Ceci, en dehors de toute occupation, faisait partie de leurs attributions.

L'une d'elles, Virginie, dont je parlerai plus tard, racontait à ses nièces qu'en rentrant à minuit de réciter les prières des morts elle entendait chanter les rossignols.

- raisons d'être et motivations

Quelques-unes de ces femmes pouvaient avoir eu le désir de vie consacrée dans un couvent, à l'abri du monde. Certaines avaient dû renoncer à cette vie conventuelle pour des raisons personnelles, familiales ou autres. Souvent des vieux parents ou des orphelins avaient réclamé leur présence. D'autres décidaient d'emblée de se consacrer à l'Eglise et aux autres tout en demeurant dans le monde.

"On a remarqué que la Bonne Sœur est une providence pour sa famille. Ceux qui se marient s'en vont sans s'inquiéter des besoins de ceux qui restent. La Bonne Sœur se donne à perpétuité à ceux dont elle a reçu la vie. Après ses frères, sœurs, leurs enfants surtout s'ils deviennent orphelins, elle donne son temps, le fruit de son travail même si cela exige pour elle fatigue et privations".

Sa charité n'est cependant point enchaînée par les liens de sang, elle est universelle et s'étend sur le voisinage.

"Heureux le village qui en possède une" dit le Chanoine Souchet. La Sœur prodigue soins et conseils adaptés aux besoins et à l'intérêt de chacun. Sa vie sans reproche sert d'exemple. Elle évite les brouilles ou les apaise. Elle enseigne le catéchisme aux enfants et met les parents en garde contre les bals, cabarets et les courses de nuit qui sont un danger pour le salut.

Les Bonnes Sœurs ont rendu de grands services au clergé et aux fidèles dans les temps malheureux (Révolution, guerres, épidémies, périodes troublées).

Suite aux témoignages oraux recueillis, je dois dire que les Bonnes Sœurs étaient perçues comme très discrètes et pleines de bon sens.

Un témoignage cependant est formel, disant que l'une d'elles dans son village, mettait beaucoup de zèle à épier dans son entourage les rencontres des jeunes gens et jeunes filles pour y voir de préférence le mal et le dénoncer.

Nous pensons que cela arrivait sûrement, même si c'est l'exception qui confirme la règle.

Quelques silhouettes de femmes

Louise Colin appelée Sœur Louise

Née à Loudéac (le 24 Avril 1667) au village de Limpiguet en Loudéac était devenue un personnage célèbre.

Le Chanoine Souchet en parle en ces termes en 1858 : "Quoique morte longtemps avant notre naissance, nous entendions beaucoup parler d'elle dans notre enfance. Ses vertus étaient connues de tous... Tout le voisinage lui faisait confiance, recherchait ses conseils et ne décidait rien d'important sans la consulter. Bien qu'aveugle, elle enseignait le catéchisme..."

C'était surtout au moment du tirage au sort (des conscrits) que les jeunes gens réclamaient son secours pour tirer le bon numéro. Elle les renvoyait en leur disant : "Allez mes enfants et j'espère que Dieu vous gardera et chose remarquable, cette espérance n'était jamais trompée" en ajoutant que l'année qui suivit sa mort, les jeunes gens du village apportèrent le billet noir (?).

Elle mourut le 7^e jour de Juin 1737. Son corps fut inhumé dans le cimetière Notre-Dame-des-Vertus sur sa demande et pour donner l'exemple (jusque là, en effet, les corps étaient enterrés dans l'église). La confiance qu'on avait en elle s'accrût après sa mort au point qu'on allait prier sur sa tombe et prendre de la terre en guise de reliques ; ce pèlerinage a cessé quand on a donné au cimetière une autre destination. L'acte de décès mentionne (6 Juin 1737) que Louise Colin est âgée d'environ 70 ans et fait état du "corps de vénérable et vertueuse" alitée pendant plus de 20 ans "par une longue et affligeante maladie".

Jeanne Georgelin

Née le 14 Octobre 1810 au village des Brûlons (ou Gros Feu) près de la chapelle Saint-Guillaume, en Loudéac. Décédée le 31 Mars 1847.

Elle perd sa mère jeune. Elle a des défauts, surtout la jalousie. Une tante lui lit et lui fait lire la vie des Saints, surtout Saint Ignace et Sainte Thérèse. Ces lectures ont un bon effet sur son esprit. Elle enseigne l'éloignement du monde, pratique les sacrements, fréquente des personnes pieuses, entre fort jeune dans le Tiers Ordre des Eudistes. Plus tard, elle se croit appelée à la vie religieuse et entre chez les Dames-de-Saint-Thomas à Moncontour. Son père, âgé et infirme va la chercher, lui promettant qu'elle retournera après son décès. Elle est fileuse et fille de tisserand. Vers 1840, sa santé s'altère, son mal est incurable mais elle n'est pas troublée. Peu d'années après, elle perd son

père et est prise en charge par ses frères. En 1846, elle ne quitte plus son lit, ses souffrances, qu'elle accepte avec résignation ne lui laissent aucun répit jusque "vers le commencement de l'année 1847" où elle meurt.

"Pendant et après la révolution, les Bonnes Sœurs se consacrent particulièrement à entretenir et soutenir la religion". En l'absence de prêtres, elles organisent des prières et des rencontres dans des lieux clandestins et parfois au péril de leur vie. "elles menaient une vie courageuse et exemplaire et leurs paroles étaient soutenues par les bonnes œuvres..."

On parle à Merdrignac de **Marguerite Alès** et **Marie Goudès**.

"C'étaient des esprits gais et agréables, d'un jugement fin et de bon sens". Elles devinrent la providence du pays pendant la Révolution. En ce qui concerne l'enseignement religieux, "leur propos étaient adaptés à l'intelligence et aux besoins de chacun, les plus ignorantes les comprenaient..."

"Marguerite Alès à peine âgée de 20 ans réglait et décidait tout avec intelligence et bonté. C'était la grâce intérieure qui animait cette fécondité de paroles..."

Je dois à la vérité d'ajouter que pour notre bon chanoine, l'action de ces femmes était particulièrement appréciée :

- à Merdrignac pour "lutter contre les poisons apportés de Rennes par les disciples de Voltaire"
- à Loudéac "contre les dangers des bourgeois Voltairiens" et à St Briec "où vivaient quelques familles infectées de Voltairianisme".

Vers 1800 **Anne Sablé**.

Elle partageait son temps entre prière et travail. "Sa langue bénissait le bon Dieu pendant que ses mains remuaient la terre. Son courtil à peine d'un demi journal était toute sa ressource. Elle en tirait du chanvre et du lin qu'elle vendait en fil, des pois, des haricots, des patates..."

On l'entendait parfois comme Saint-François-d'Assise prêcher aux oiseaux et les conjurer de respecter les produits du sol...

Rose Chartier :

Elle avait pour devise "Dieu seul et le Tiers Ordre"

"C'était vraiment un prodige qu'une pauvre fille, d'un pauvre fermier,

sans instruction, dans un temps de désordre, de scandale inouï (c'était vers 1800) se fut élevée à ce degré de vertu qu'on ne trouve pas même dans les monastères où règne la "ferveur".

Les chemins étaient alors si impraticables qu'il fallait les éviter et toujours marcher à travers champs.

"J'ai compté, dit le Chanoine Souchet, 58 échaliers à franchir dans l'espace qui la séparait du bourg où elle assistait à la messe tous les jours et par tous les temps..."

Marie Crétaux et sa sœur :

"elles se sanctifiaient en filant leurs quenouilles pour avoir du pain..."

Louise Guillemot.

Veuve et tertiaire, se consacrait aux œuvres de charité. Sachant elle-même à peine lire "elle enseignait les prières et le catéchisme avec un talent admirable... Sa modeste chaumière était du matin au soir bruisante d'enfants qu'on lui envoyait de toutes parts pour s'instruire de leur religion..."

A Plémet, on cite **Anne Jouet**.

Tertiaire de Saint-François admise en 1808 au village de Saint-Lubin par le Père Joseph (Capucin bien connu et vivant dans le même village pendant la période révolutionnaire).

Vers 1850 **Victoire-Marie Kermeur**

Née au Plessis en La Prenessaye le 26 février 1848, 4e de 8 enfants. Un heureux hasard et l'amitié de ses petites nièces vivant à Plémet m'ont valu le privilège de feuilleter avec émotion, un précieux petit cahier d'écolier où leur tante a consigné les grandes lignes de sa vie tertiaire à travers celle de sa famille sous la forme dit-elle d'une "petite notice dédiée à mes neveux et nièces et à leurs descendants... J'entreprends de vous parler un peu de nos bons parents, le plus simplement selon mon petit savoir. Ils pourront vous servir de modèle, vous verrez en peu de mots comme ils ont vécu en bons chrétiens..." Nous faisons ainsi rapidement connaissance de la grand-mère paternelle "elle chantait des cantiques en filant sa quenouille... elle avait fait instruire mon père par un instituteur de Plémet puis par les prêtres de La Prenessaye..."

"On vivait heureux en travaillant lorsque mon père eut une forte maladie dont il guérit cependant. Ma mère eut tant de mal à le soigner et tant

d'inquiétude (8 enfants et la ferme) qu'elle commença un épuisement et mourut, malgré nos soins et nos prières à 35 ans le 6 novembre 1858..."

Je note que Jean-Baptiste, l'aîné, a 16 ans et Louis, le dernier, 2 ans. Victoire a elle-même 10 ans.

Elle ne se plaint de rien mais on peut deviner que dans cette période de terrible chagrin, son grand-père maternel compte beaucoup sur elle. "Il avait une foi si vive et si éclairée, je dis foi éclairée, je ne sais si je m'explique bien, je veux dire qu'il connaissait l'évangile, il nous donnait des explications à l'occasion... Le matin, seul, il priait tout haut, sans s'apercevoir qui entrait ou sortait, tellement il était occupé avec le bon Dieu... J'aimais le surprendre, tant il m'édifiait..."

"Il se souffrait pas qu'on dit du mal de quelqu'un, ainsi que de mauvaises plaisanteries... Il coupait court à toutes ces conversations par une parole ferme...". "Et le soir, tous réunis autour du foyer, on disait quelques histoires amusantes, car la piété ne rend pas triste et on se couchait de bonne heure..."

En 1968, c'est la mort de sa sœur Julie ("la bien-aimée de tous")... Elle a 16 ans. elle est emportée en 11 jours de la petite vérole. Malgré le chagrin et le malheur, tout est sobrement raconté, sans plainte ni gémissement. Et revient la petite phrase rituelle, étonnante : "Nous étions heureux en travaillant, malgré les épreuves inévitables dans la vie..."

En avril 1870, c'est la mort de son père, emporté en 7 jours, à 51 ans d'une fluxion de poitrine. "Mon grand-père en eut un tel chagrin que le cancer opéré de sa lèvre reparut dans sa joue. Il nous dit que c'était la fin et mourut le 3 Novembre..."

Cette année 1870 est terrible à vivre. En Août, Jean Baptiste l'aîné est mobilisé "pour la guerre de Prusse"... Il fit partie de l'armée de la Loire et fut blessé à Patay. "Nous étions accablés d'ouvrage et surtout sans nouvelle de mon frère pendant si longtemps que ma grand-mère ne pouvait plus dormir et ne faisait qu'en parler..."

Une petite phrase de Victoire en dit plus long sur la guerre que tous les manuels d'histoire : "dire les malheurs et les chagrins de cette année là, m'est impossible ce fut une année terrible pour tous..."

Cependant la vie continue, en 1872 et 1874, un garçon et trois filles se marient. Pierre le jeune frère part "faire son temps de service, 4 ans. Ce fut bien long pour ma grand-mère qui l'aimait beaucoup...". "Elle attendit son retour et mourut après 4 semaines de langueur...". Les naissances succèdent aux mariages, mais déjà le 4 Avril 1880 sa sœur Marie Mathurine (34 ans) décède en laissant 2 enfants en bas âge... "elle me

demanda à voir ses enfants, les embrassa tendrement, les bénit et fit le sacrifice de sa vie... Dieu sait ce qui se passa dans son cœur". "Je fus avec mon beau-frère pour l'aider à élever ses enfants...". Un an après, c'est lui qui tombe gravement malade disant : "je vais mourir, que vont devenir mes enfants". "Nous eûmes un petit entretien..." dit Victoire. Son beau-frère meurt, emporté en sept jours de maladie et Victoire se charge des orphelins complètement, elle a 33 ans.

En 1892, c'est Marie Jeanne qui décède à 42 ans (son 8e enfant n'avait que neuf mois). En 1894, le père décède à son tour et les huit orphelins s'ajoutent aux deux autres. Victoire ne se met jamais en avant. Sans plaintes ni gémissements, elle se porte là où on a besoin d'elle comme si cela allait de soi et la vie continue...

Plus tard vers 1905, Victoire Marie commencera le cahier. Elle a 57 ans. C'est l'âge des bilans pour la bonne Sœur. "les enfants" sont élevés. Elle parle enfin un peu d'elle, et commence ainsi : "Depuis quelques temps, j'ai toujours à la pensée cette parole que me dit mon grand-père quand je m'en revins de la communauté où je fus trois mois et demi pour me faire religieuse (mais le Bon Dieu ne me voulait pas là, peut-être je n'en étais pas digne). Je suis content me dit-il que tu t'en reviens car tu entretiendras la religion dans la famille : voyez le bon grand-père comme il pensait dans sa famille à venir et qu'il désirait que nous fussions tous des saints, j'ai cru vous faire plaisir de vous faire connaître ses sentiments.

C'est donc pour satisfaire à ce désir que j'entreprends de vous parler un peu de nos bons parents, le plus simplement, selon mon petit savoir ; ils pourront vous servir de modèle. Vous verrez en peu de mots comme ils ont vécu en bons chrétiens..."

Nous n'en saurons pas davantage sur Victoire-Marie ni à quel Tiers Ordre elle appartenait (ses nièces ne le savent pas non plus).

Elles m'ont directement conté une petite anecdote que je vous livre : Victoire-Marie, dans sa jeunesse était plaisante et ne manquait pas de galants. L'un d'eux allant un jour à une fête (mariage ou assemblée) lui demanda "Que faut il te rapporter" ? "Un chapelet lui avait dit Victoire en riant". Et le galant, attristé, avait répondu : "J'ai compris, faut pas y compter".

Avant de refermer son petit cahier, Victoire risque quatre lignes qu'elle intitule : "Conseil".

"Apprenez à connaître et servir Dieu dès le plus jeune âge à vos enfants ou s'ils grandissent dans l'ignorance religieuse ils s'imagineront qu'il y a que les vieux d'obligés de le servir".

Pour la période de 1900 à 1940. Dans mon pays natal de Plémet j'ai connu par des témoins directs :

La Sœur Jeanne (Tertiaire) qui éleva ses deux neveux orphelins.

Elle se réservait son dimanche entier pour ses dévotions et ses visites au bourg. Très sobre dans la semaine et très dévouée aux enfants il lui arrivait de rentrer le dimanche soir un peu "fatiguée" parce qu'elle avait bu une petite goutte de trop.

Ses neveux allaient sur la route, au devant d'elle, mais s'ils esquissaient la moindre remarque, la tante Jeanne menaçait de les planter là, de faire son baluchon et de rentrer chez elle, bien tranquille. Ce qu'elle ne fit bien entendu jamais et ses neveux la vénéraient.

Virginie D.

Un peu avant 1940, je l'ai connue personnellement. Elle aida à élever d'abord sept neveux et nièces orphelins de mère jusqu'au remariage de leur père. Après avoir soigné sa belle-soeur morte à 28 ans elle prit en charge les trois enfants orphelins, trois petites filles à qui elle racontait le chant du rossignol. Elle avait continué de dire en parlant de sa vie : "Mon chemin était tout tracé, je n'avais qu'à le suivre". Elle était tertiaire de Saint-François mais ses nièces ignoraient si elle avait fait des vœux.

Véronique et Marie-Anne Hochet.

Nées respectivement en 1884 et en 1887 au bourg de Saint-Barnabé, près de Loudéac. Elles appartiennent à une famille qui tient une petite ferme au village de Blanlin. Leur mère est veuve, leurs trois frères sont mobilisés lors de la guerre 1914-1918.

Au décès de leur mère, Véronique garde deux vaches et deux cochons.

Marie-Ange va dans les fermes ou autres familles trois ou quatre fois par semaine pour coudre. Quand la machine à coudre fait son apparition, ce sont les autres qui viennent vers Marie-Ange pour lui confier du travail. S'il s'agit d'un vêtement à confectionner, elle défait celui qui est usagé et s'en sert comme modèle. C'est ainsi qu'elle procède pour une modeste famille d'ouvrier agricole de six enfants dont tous les membres sont "habillés" par Marie-Ange pour une modique somme.

Jeunes, elles faisaient toutes deux chaque matin trois ou quatre heures à pied à travers champs "le sentier était bien battu" pour assister à la messe sans avoir mangé ; un peu plus âgées c'était une ou deux fois par semaine.

Dans le village, on faisait appel à elle, "les bonnes sœurs" comme, on les appelait, pour ensevelir les morts et réciter les prières, jamais elles ne refusaient.

D'ailleurs, lorsque la plus âgée, Véronique, est tombée malade durant trois mois, jour et nuit, une personne du village est venue à son chevet et l'a accompagnée jusqu'à son décès, en septembre 1948.

Restée seule, Marie-Ange n'était jamais oubliée dans diverses circonstances, particulièrement lorsque l'on tuait le cochon. Décédée en Mars 1975.

Pour elles : dévouement, gentillesse, piété étaient des mots clés.

Conclusion :

"J'aurais bien autres chose à vous dire si j'en avais le temps..." dit Victoire-Marie à ses descendants. Je vous dirais volontiers la même chose mais surtout le plaisir que j'ai eu à faire la connaissance de toutes ces femmes. Les Virginie, Jeanne, Anne, Marie, Marguerite, Louis, Rose, Anne et les autres...

Ces extraordinaires femmes courage qui savaient rendre la vie un peu meilleure autour d'elles.

Je leur rends hommage et souhaite que cette modeste recherche vous donne quelques images sur la vie de ces "bonnes sœurs tertiaires, trotlines ou de plein vent", silhouettes discrètes se glissant dans les ruelles et les sentes, prêchant aux oiseaux, écoutant le rossignol ou enjambant à l'aube les 58 échaliers qui séparaient leur campagne de l'église avant d'entamer souvent une longue journée de labeur pour celles surtout qui s'étaient chargées volontairement d'enfants prenant prétexte que leur vie était toute tracée !...

Sources

Conversations à Plémet avec J. Nevot, Hortense Gaudin,
Conversations à Plouguenast avec Alice Hamon et sa fille Marie,
Témoignage écrit de J. D sur Virginie,
Cahier de Victoire-Marie Kermeur, prêté par ses nièces V. et M-L. Flageul de Plémet,
Témoignage de Germaine Collet sur ses tantes M. Ange et Véronique,
Archives départementales "Essais sur la piété Bretonne" Chanoine J-B Souchet supérieur du Tiers Ordre.

Atelier : H

Femmes et Ecriture

- Jeanne Galzy (1883-1977)
par Dieudonné GIRAUT (UTA Montpellier)
- Louise Labbé, femme écrivain, écrivain des femmes
par Louis BOURGEOIS (UTA Lyon II)
- Zénaïde Fleuriot (1829-1890)
par Paul BOISSIERE (UTA Vannes)
- Des femmes dans le grand sablier du temps
par Gisèle MOYROUD (UTA Grenoble)
- Marie Le Franc (1879-1964)
par Denise LE GOFF (UTL Lorient)

Président de séance : Mr KUNTZER D.

Rapporteur : Mme LAFFARGUE Jacqueline

Jeanne Galzy (1883-1977).

par Dieudonné GIRAUT (UTA Montpellier).

Louise Jeanne Baraduc (en littérature Jeanne Galzy) est née le 30 Septembre 1883, de Léonard Léon Baraduc et d'Emilie Blanche Guillot mariés à Montpellier le 15 Avril 1882, dans l'ancien Hôtel de Bossuges au n° 27 de la Grand Rue devenue Grand Rue Jean Moulin. Elle conserve de cette demeure avec ses escaliers intérieurs en colimaçon, ses murs vétustes et ses sombres repires un épouvantable souvenir.

Son père descendait d'un Notaire Royal de la Cour d'Auvergne, notaire depuis le XVIe siècle ; il tenait une mercerie de gros au 14 rue de la République à Montpellier. Sa mère était la fille d'un opticien de la Grand Rue celui qui avait "l'art de tailler les verres de lunettes" dit Jeanne Galzy, fille d'un opiniâtre auvergnat et d'une rigide cévenole.

Elle fit ses études au Lycée de Jeunes Filles de Montpellier qui fut le premier lycée féminin créé en France en 1881. Cet établissement malgré les actions des anciennes élèves n'a pu obtenir le nom de Vidal de la Blache. Il est donc toujours le Lycée de Jeunes Filles dit de l'avenue Georges Clemenceau. Elle était la plus petite et la plus blonde de toutes les élèves. A neuf ans elle écrivait des vers. Elle réussit avec succès son diplôme de fin d'études. Son ouvrage "L'initiatrice aux mains vides" fut dédié à la mémoire de Mademoiselle Germaine Normand maîtresse des classes primaires du Lycée à laquelle elle offre ce livre avec son coeur d'enfant.

Elle reste jusqu'à sa majorité dans sa famille mais désirait poursuivre son instruction et elle obtint grâce au Professeur Gachon d'être auditrice libre à la Faculté des Lettres où l'on n'admettait pas encore les femmes. Grâce à ce professeur elle fut élève du Lycée Fénelon de Paris et admise à l'école de Sèvres. Après avoir reçu l'enseignement de cette école, elle réussit son certificat d'agrégation en Sorbonne.

Elle rentre alors en littérature publiant des poèmes au Mercure de France dont le directeur Monsieur Valette l'incite à écrire des romans qu'il publia.

Lorsque la guerre 1914-1918 survint elle revint à Montpellier et fut la première femme professeur à exercer au Lycée de Garçons de Montpellier, pour remplacer un professeur mort au combat, pendant la

période d'octobre 1915 à novembre 1917.

Atteinte par le mal de Pott (tuberculose des vertèbres) elle fut d'abord soignée à Palavas-les-Flôts près de Montpellier. Les soins étaient alors l'immobilité et l'air marin iodé. Cette période fut pour elle féconde par la lecture et la méditation.

La guerre terminée, elle alla en consultation à Paris et fut transférée à Berck. C'est là qu'elle écrivit "Les allongés" roman qui lui valut le Prix Fémina Vie Heureuse en 1923. Cet ouvrage, elle le dédicace à la mémoire de la tragédienne Segond Weber qui lui apprit le langage de la passion.

Après trois années d'immobilité, c'est munie d'un corset en plâtre qu'elle reprit ses cours au Lycée d'Amiens corrigeant les copies de ses élèves, allongée. Puis elle fut mutée au lycée Lamartine de Paris poursuivant, avec l'exercice du professorat de français, sa carrière littéraire. Elle devint membre du jury du Prix Fémina. A la retraite elle revint à Montpellier sans toutefois délaisser ses activités parisiennes surtout celles de juré du Prix Fémina.

Féministe et amie de Suzanne Colette-Kahn, Vice-Présidente de la Ligue des Droits de l'Homme, elle la soutint dans la lutte des programmes et des diplômes dans l'enseignement public. Elle se défiait d'ailleurs des dogmes et des systèmes "Les lois se trompent dit un de ses personnages surtout quand on veut ajuster le réel à des fins métaphysiques". Vaudrait-il la peine de parler aujourd'hui de Jeanne Galzy, si elle n'avait été que l'Allongée de Berck ou l'une des puissances du Prix Fémina.

Que dire d'elle en survolant son oeuvre : elle fut bien plus Maïté que la fille insatisfaite du mercier du 14 rue de la République de Montpellier, plus Eva Deshandres que la jeune fille à qui Madame Segond Weber sut apprendre le langage de la passion plus le Marquis d'Alba, l'oncle Otto ou le vieux Parazol que la fille qui se voulait garçon et ne cesse pourtant jamais d'être femme enfin plus Madame de Sauve que la militante de l'émancipation féminine.

Trois romans ressortent de son oeuvre : "Les allongés" Prix Fémina la fit sortir de l'obscurité : Histoire d'une belle jeune fille très douce, immobilisée par le mal de Pott, alors soignée uniquement par l'air marin et le repos.

"La femme chez les garçons" est plutôt un journal qu'un roman qui relate l'expérience d'une jeune fille appelée à remplacer un professeur mort au début de la guerre 1914-1918 au Lycée de Garçons de Montpellier.

"Le retour à la vie" suite des "Allongés" enfin guérie du mal qui l'avait

immobilisée et elle revient à Montpellier exercer sa profession et retrouve la joie de vivre et de créer.

A côté de ces oeuvres si personnelles, les oeuvres historiques paraissent froides : histoire de Marguerite de Valois Reine sans royaume, accompagnée de son recueil de poèmes sur ses amours. Histoire de Diane de Ganges (petite ville au nord de Montpellier qui fut célèbre pour ses filatures de bas soie) histoire éditée en 1945 et rééditée en 1949 sous le titre "Le Dieu Terrible". Diane fut empoisonnée et massacrée par ses beaux-frères le 13 mai 1667. Enfin la biographie de Georges Sand et la vie intense d'André Chénier biographie également, réalisées plutôt à partir des textes que d'un travail d'histoire littéraire.

Elle réapparaîtra dans "La Jeunesse Déchirée" ouvrage écrit après la dernière guerre sur les cours d'un professeur qui refuse la soumission à l'occupant et aux Décrets de Vichy.

Dans ses oeuvres, il y a une demi-douzaine de thèmes dominants :

La Terre : ce pays de garrigues, de sable et d'eau où elle a passé son enfance "Maguelonne" l'ancienne cathédrale, la première où fut créé le Diocèse de Montpellier, figée sur les étangs dans son roman "Le Retour dans la vie". Quarante ans après, elle reprend ce thème en 1969 dans "La surprise de vivre" et "Le Rossignol aveugle".

La Cage : (ou la Prison) elle fut prisonnière du corset dans "Les Allongés" puis le pays occupé par l'armée étrangère dans "La jeunesse déchirée". Le mariage était également une sorte de cage dans le monde bourgeois dont elle était issue.

Le Secret : inavouable dans "L'ensevelie" la liaison incestueuse entre père et fille... dans la Grand Rue, les passions et les crimes que ne réussissent pas toujours à cacher les façades respectables des vieux hôtels montpelliérains. Enfin dans "L'initiatrice aux mains vides" l'histoire d'une liaison tendre entre une jeune femme professeur de lycée et l'une de ses élèves. Dans la Fille, inceste à nouveau mais seulement évoqué nullement consommé. Mais l'âge venu, l'expérience et l'évolution générale des moeurs, les deux premières rencontres d'Eva et d'Hilda, la nuit au bord de la rivière dans "La surprise" est un des plus beaux morceaux de poésie érotique.

Le Miroir : un certain narcissisme de la romancière qui évoque deux êtres de même sexe et de même sang qui s'éprennent l'un de l'autre. Dans

"Les allongés", il permet au malade immobile de voir par réflexion ce qui se passe à côté et derrière lui. Dans "La surprise", glace des portraits et reflet sur l'eau de la rivière sont aussi des romans symboliques.

Les Tombes : chemin de la mort représenté par les tombes de la cathédrale de Maguelonne dans "L'ensevelie", arrière-plan de la photo du professeur mort à la guerre 1914-1918 dans "La femme chez les garçons". Dans la Grand Rue, fantôme curieux de la mémoire collective montpelliéraine, le cadavre d'une femme très belle conservée un temps dans une baignoire remplie d'alcool, au Château d'Alco puis embaumée. Dans "La Reine Marguerite" la dépouille de cette dernière attendit plus d'un an dans son cercueil avant d'être ensevelie. L'oeuvre de Jeanne Galzy s'oriente vers le fantastique par la réincarnation dans celle qui vint d'ailleurs et qui revient hanter les lieux où elle a aimé.

Elle fut également très marquée par la mort de ses parents, de son père qu'elle aimait beaucoup "Le Panou chéri" décédé à 64 ans le 10 novembre 1914 puis de sa mère disparue à 76 ans le 2 mars 1932.

Mais c'est la disparition de sa soeur Augustine-Antoinette-Berthe, née le 25 janvier 1889, sa cadette de six années et décédée le 26 avril 1961 d'une longue et cruelle maladie qui l'a grandement peignée. En effet, elle légua sur son testament sa maison "La Villa Beauséjour" de la Rue Guillaume de Nogaret à Montpellier à la Ligue Nationale de la Lutte contre le Cancer.

Berthe Baraduc n'a pas laissé de nom en littérature comme Jeanne, mais elle a essayé en écrivant des livres pour enfants "Miniki toute seule", histoire d'une chatte et "Le voyage de Brizi" -Brizi le roman d'un pigeon.

Admise à 87 ans à l'Académie des Sciences et des Lettres de Montpellier en section littéraire au fauteuil N° 20, Jeanne refusa de prononcer son discours d'entrée. Elle est décédée le 6 mai 1977, à l'âge de 93 ans dans la maison de retraite Saint-Antoine de Montarnaud, ville proche de Montpellier. Elle fut enterrée dans le caveau familial du cimetière protestant de Montpellier. Lors des obsèques, son poème ci-après fut lu :

"J'écris pour dire que je fus
Parmi l'éternité du monde
Le bruit éphémère d'un pas
Le battement indiscutable
Dans l'immense rumeur du monde
D'un souffle passant sur le sable".

Références Bibliographiques :

- Archives Municipales de Montpellier,
- Archives Centre Municipal Action Sociale de Montpellier,
- Archives Académie des Sciences et des Lettres de Montpellier,
- Ouvrages de Jeanne GALZY,
- Bulletins Syndicat d'Initiative de Montpellier.

Louise Labé, femme écrivain,
écrivain des femmes.

par Louis BOURGEOIS (UTA Lyon catholique).

I - Louise Labé dans le "texte" de son siècle :

- une société qui ne reconnaît pas l'importance de la femme dans son expression intellectuelle.
- des salons littéraires tenus par des femmes pour abriter la gloire des hommes.

II - Louise Labé, avocate des femmes de son temps :

- des textes "convenus" à une expression plus personnelle de l'écriture.
- du droit des femmes à la science, à la poésie, parole de l'amour.

Louise Labé, un des premiers grands témoins du rôle de la femme dans la société.

Zénaïde Fleuriot (1829-1890).

par Paul BOISSIERE (UTA Vannes).

Certains écrivains, hommes et femmes de lettres, peuvent être considérés comme des témoins de leur temps. Et à ce titre ils sont particulièrement précieux pour les historiens et pour tous ceux qui souhaitent se faire une idée d'une certaine société à une époque donnée. La romancière bretonne Zénaïde Fleuriot, qui fut extrêmement populaire dans le lectorat féminin de la fin du siècle dernier et au début du nôtre, peut être citée en exemple. Encore faut-il prendre en considération le fait qu'elle ne dépeint qu'un aspect très fragmentaire de la Société de son époque, à la fois idéalisée et stéréotypée. Et c'est peut-être parce que son écriture était trop influencée par sa formation et son environnement qu'elle est tombée si rapidement dans l'oubli, entre les deux guerres, après avoir connu un succès considérable.

Je me propose, si vous le voulez bien, d'évoquer très rapidement la personnalité de Zénaïde Fleuriot, puis de vous parler de son oeuvre, enfin d'esquisser la place que son écriture a tenue dans la société de son époque.

Elle naquit en 1829 à Saint-Brieuc dans une famille de souche bretonne, appartenant à la bourgeoisie aisée, imprégnée d'une ardente foi religieuse, traditionaliste et conservatrice. Elle y vécut une enfance heureuse, mais de graves revers de fortune de ses parents obligent Zénaïde, à l'âge de vingt ans, à accepter un emploi de préceptrice dans une famille de l'aristocratie locale, les "de Kérever", qui lui confient l'instruction et l'éducation de leurs trois filles et l'hébergent en hiver à Saint-Brieuc, en été dans un château des environs. Et c'est là que, vers 1850, ses talents et ses goûts littéraires s'éveillent et que débute sa carrière d'écrivain.

Entrée chez les de Kérever comme employée, elle a rapidement conquis la confiance, l'amitié et l'affection de cette famille à laquelle elle s'est intimement et définitivement intégrée et à laquelle elle restera fidèlement attachée. Ses élèves étant devenues adultes, elle restera encore dans cette famille, comme amie, jusqu'en 1860. Ce qui ne l'empêchera pas de s'installer à Paris et d'entreprendre quelques voyages, notamment à Rome, où elle sera reçue en audience par le Pape.

Son activité est intense, comme écrivain, enseignante et inspectrice dans l'enseignement catholique et, en même temps, collaboratrice à diverses publications et oeuvres religieuses. Restée célibataire elle a surtout vécu dans un couvent parisien jusqu'à sa mort en 1890. Elle a été inhumée à Locmariaquer (Morbihan) où elle passait de nombreux séjours auprès de sa belle-soeur et de ses neveux qui l'adoraient.

Son premier essai, bien timide, date de 1857, elle a 28 ans et écrit une nouvelle qui lui vaut un prix dans un concours littéraire. Sur sa lancée, prenant de l'assurance et encouragée par le succès elle publie en une trentaine d'années plus de 70 oeuvres, romans, nouvelles, études, récits de voyages, recueils de souvenirs, de pensées et de maximes et quelques poèmes. Trois autres livres ont été publiés après sa mort à titre posthume, par ses amis et ses admirateurs.

Ses écrits connaissent jusqu'à la première guerre mondiale un immense succès qui par la suite s'estompe progressivement jusqu'à l'oubli complet à tel point qu'elle ne figure même pas dans certaines anthologies.

L'oeuvre de Zénaïde Fleuriot est imprégnée de bons sentiments, de morale traditionnelle et de piété. La religion, l'amour des autres, la bonne éducation en sont la base. La piété filiale, le désintéressement, la générosité et la pudeur apparaissent à chaque page. L'attachement à sa chère Bretagne y est souvent manifesté. C'est comme un ruisseau de miel, de guimauve et de bonnes intentions. Les bons sont récompensés, les méchants risquent d'être punis mais s'améliorent au contact des autres; la justice, l'amour et la charité distribuent à tout va le bonheur et la félicité.

Les enfants tiennent place particulièrement importante dans les romans et récits de Mademoiselle Fleuriot. Ils sont toujours sages, propres, polis, pieux et obéissants. Ils vouvoient leurs parents et réciproquement. On les voit jouer gentiment au cerceau dans le Parc Monceau ou dans le jardin du Luxembourg, sous l'oeil vigilant mais attendri de leur nurse anglaise ou de leur bonne allemande. On les voit aussi sur une plage bretonne ramasser des coquillages ou écoutant poliment une leçon de choses que leur prodigue leur chère Tante Zizi, comme l'appelaient ses neveux. Ils assistent aussi pieusement à tous les offices et apprécient à leur juste valeur les conseils spirituels du recteur du village. Chers enfants !

Les domestiques, toujours soumis et dévoués sont heureux d'avoir des maîtres si bons et si généreux. Ils leur parlent à la troisième personne et les respectent profondément.

Les ouvriers sont pauvres mais (mais !) honnêtes, quoique certains aient un léger penchant pour la boisson, ce qui chagrine leur épouse qui se tue au travail pour nourrir les enfants. Mais l'intervention du prêtre les amènera à la tempérance.

Et ce monde idyllique, figé et stéréotypé, fait rêver. Il fait les délices de toutes les grandes adolescentes, des jeunes filles qui brodent leur trousseau en attendant l'arrivée d'un prince charmant qui viendra cérémonieusement demander leur main à Monsieur leur père et s'enquérir du montant de la dot.

On sait que chaque roman se terminera bien et qu'il y aura une leçon de morale à en tirer. C'est délicieux, c'est charmant, c'est sain, mais que c'est dépassé ! Peut-on considérer que l'oeuvre de Zénaïde Fleuriot porte témoignage de son époque ? A la rigueur on admettra qu'elle a décrit une petite partie de la société de cette fin de siècle, celle de la bourgeoisie aisée, bien pensante et traditionaliste.

Notons que cette "Comtesse de Ségur pour grandes personnes" a écrit la plus grande partie de son oeuvre pendant la période de "l'Ordre Moral". Mais n'oublions pas aussi que c'était l'époque des Misérables et de Germinal.

Si un écrivain subit l'influence de sa société, peut-être agit-il aussi, par contrecoup, sur celle-ci. Toutes les grandes adolescentes, toutes les jeunes femmes qui ont dévoré les romans de Zénaïde Fleuriot, toujours avec émotion et parfois les larmes aux yeux, n'ont pas manqué de rêver de ce monde idéal, propre, aseptisé et débordant de bons sentiments. Peut-être en ont-elles oublié un moment, les dures réalités de la vie quotidienne.

On ne lit plus Zénaïde Fleuriot, mais il arrive parfois qu'en fouillant dans le grenier familial, parmi les reliques que nous ont laissées nos grand-mères et nos grand-tantes, on dénêche par hasard un de ses livres. Et si nous en lisons quelques pages c'est l'image d'un passé révolu, aussi attendrissant que désuet qui ressurgira.

Des femmes dans le grand sablier du temps.

par Gisèle MOYROUD (UTA Grenoble)



En prenant connaissance du thème de ces assises : "Rôle et place de la Femme dans la société", et de l'appel à participation de Madame Urvoy, malgré, disait-elle, les tracasseries du "grand sablier du temps", je me suis d'abord réjouie du thème puis j'ai pensé que celui-ci : le rôle dépendait sans doute de celle-là : la place, selon l'importance que les femmes avaient pu ou peuvent se donner à l'intérieur d'un temps qui leur est imparti ou mesuré.

C'est par la chaîne des générations de femmes de ma famille, de mon arrière-grand-mère à ma petite-fille, que j'aimerais poser quelques jalons, à travers langage et souvenirs, sur ce qui reste un souci dans la vie des femmes. Comment passer son temps, sans regrets ni remords ? Comment faire son temps sans qu'il vous défasse ? En quoi, nous qui avons en commun notre féminité mais non une manière identique de la vivre, pouvons-nous nous ressembler ou nous éloigner ?

La première constatation qui m'est venue à l'esprit est que pour toutes, quelle que soit la date de naissance...

... Le Temps passe.

"Te pou courri, lo thin que me core apré te ratraparé" !

C'est ce que crie la grand-mère Victorine à sa petite-fille Marcelle qui se sauve à toutes jambes dans le champ devant la maison.

La maison s'appelle la Ginon et ma mère, Marcelle, me parlera souvent de son enfance en substituant le nom du lieu au nom du temps. "A la Ginon" remplacera "quand j'étais enfant". Cette maison, qui n'était plus "de la famille" sera anéantie par un incendie à quelques mois de la mort de ma mère comme si les maisons qui ont vu naître se refusaient à voir mourir. L'époque sera désignée souvent sous le terme "les autrefois". Les autrefois, on nommait les maisons comme des personnes.

Mais revenons à l'apostrophe ! "Tu peux courir ! Le chien qui me court après te rattrapera" !

La petite-fille vient de commettre quelque sottise, les jambes de la grand-mère ne "peuvent plus suivre" mais la voix peut encore l'atteindre. La petite-fille comprend tout : le patois franco-provençal, l'âge de la grand-mère, trop lourd pour faire le poids avec le sien, l'avertissement du retour des choses, que certains disent juste.

Dès cet instant elle sait, qu'un jour grand-mère, elle mettra une petite-fille devant le fait accompli, celui à accomplir. Le temps est une ligne

droite sur laquelle on se déplace mais à l'intérieur de limites infranchissables : rigueur d'une géométrie et rouages d'une mécanique.

Transmission des rôles, transmission du sens du trajet sur la trajectoire, transmission de la vie et de son corollaire : un chien - toujours le même - et qui "mord".

Marcelle n'oubliera jamais l'avertissement. Elle s'en servira dans des situations proches ou lointaines de cette situation initiatrice.

Elle en fait un précepte contre l'injustice qu'est la vieillesse. Elle le pose en témoin de sa place sur le tracé du temps, cependant que par ces mots, répétés encore et encore, elle rend compte à ses descendantes de l'éternité d'une mémoire, de l'éternité de ses sentiments pour une grand-mère immobilisée par ces mots sur le seuil d'une maison, sur le seuil de sa vie.

Trois ans après la mort de Marcelle, Sarah, ma petite fille, alors âgée de six ans me dira aux détours d'une promenade, sur le même ton qu'elle accorde à tous ses récits ou réflexions d'importance :

"Mémé, elle est morte parce qu'elle était vieille ?" puis sans attendre de réponse "Maman, elle est pas vieille... Et toi, tu es vieille, mamie" ?

Et ayant ainsi replacé mathématiquement les femmes de sa tribu dans l'ordre d'entrée et de sortie de scène, Sarah retourne à ses autres préoccupations, rassurée. Mémé, mamie, maman : les noms l'aident d'ailleurs à signaler les places selon l'approche du chien.

Nous rentrons pour l'heure du bain, puis celle du dîner. Sarah connaît l'obligation de se conformer aux rites des passages du temps.

"Il y a un temps pour tout"

Comment le temps est-il marqué dans chacune de ces vies ? Est-ce de l'examen de la technique qui sert à le compter que l'on peut entrevoir des différences dans la façon de le prendre ?

Pour Victorine 1, Victorine 2 sa fille, Marcelle qui les suit, une unique horloge ou pendule, marque le cœur de la maison : la cuisine. Elle sonne les heures, de jour et de nuit. Le temps s'entend passer. L'homme, le père, le mari, remonte chaque semaine cette pièce maîtresse du mobilier, offerte en cadeau de mariage.

Pour Sarah l'heure est omniprésente de sa chambre à toutes les pièces de la maison, elle s'éclaire et chante au réveil, elle est annoncée à la radio, répercutée à la télé, et martelée par sa mère pour imposer les rythmes

des allées et venues d'une journée dite "de travail" pour chaque membre de la famille.

Je vois dans ces différences plus qu'un découpage utilitaire. Pour les unes, appelons-les par commodité, les grands-mères, le temps est un temps familial, familial, accordé aux gestes de la maison et de la ferme, un temps qui accompagne de son carillon plus qu'il ne régente la rapidité de la tâche que l'on nomme indifféremment "l'ouvrage", du lever au coucher. Un accompagnement sonore, une simple compagnie, la marque de l'espace limité par un choix de vie définitif.

Ce temps à la campagne est accordé aux saisons, au jour et à la nuit, quasi un temps qu'il n'est pas indispensable de totaliser car il y a peu d'heures fixes dans ces vies arrêtées en un lieu, du mariage à la mort. Peu de trains à prendre, les enfants vont seuls à pied à l'école, pas d'informations à écouter, les nouvelles se transmettent de bouche à oreille, concentrées sur des événements directement appréhendables, immédiatement perceptibles. Oh ! on ne perd pas son temps, on ne le gagne pas non plus. Le salaire horaire n'est qu'un bref épisode dans une vie (bonne "chez les autres" à Lyon pour mon arrière-grand-mère, ouvrière en passementerie puis en tissage, atelier et usine, pour ma grand-mère et ma mère). Ce qui fait se dépêcher, c'est l'orage, c'est l'inondation du Rhône qui menace, l'anxiété de l'attente pour une maladie dont on craint l'issue. L'eau se tire au puits, la lumière au jour, la subsistance à la terre et le bon emploi du temps conditionne la réussite pour l'eau, la lumière, la vie. Question d'instinct et transmission des gestes utiles et bien coordonnés à soi-même.

La retraite, pas plus que l'heure juste, n'est à guetter. Elle est progressive, réduction de travail qui accompagne la réduction des forces. Elle n'a rien de redoutable parce qu'elle n'a pas été programmée, ni d'enviable parce qu'elle ne changera pas fondamentalement les conditions d'existence. Ma mère prendra longtemps l'arrivée du montant de sa retraite d'agricultrice, pourtant modeste, comme un cadeau du ciel et nous découvrirons qu'elle l'avait thésaurisée pour nous la transmettre. Il n'y eut pas pour elles trois de numérotation de leur âge parce que, dans leur esprit, elles avaient simplement "pris de l'âge" sans troisième ou quatrième degré ; c'étaient les générations qui les précédaient ou leur succéderaient qui servaient d'aune au temps.

Je me vois à la charnière entre ce temps-là et celui des "aujourd'hui" : celui de mes filles et petites-filles.

Mon enfance fut au rythme des champs et sous les mêmes sonneries et sonnaillies. J'ai travaillé une trentaine d'années comme enseignante et croit comprendre les impératifs qui sont ceux de mes enfants, d'un temps compté, distribué, valorisé ou déprécié selon des critères plus sociaux que personnels ou familiaux. Une retraite anticipée (mère de trois enfants j'ai bénéficié des nouvelles dispositions en leur faveur) m'a permis de "décrocher" avant épuisement et "en douceur" car j'ai assuré jusqu'à l'an dernier des formations pour adultes, à "temps partiel", autre terme et concept nouveau. Je parlerai plus tard de cette redistribution du temps et de la manière dont je l'ai vécue, mais voici dans ce temps actuel, pour les femmes actives, quelques caractéristiques.

Ce temps, davantage socialisé, s'est élargi avec l'espace de vie. Anne, ma fille, chaque jour, va d'Ambérieu à Lyon, soit 50 km, une quarantaine de minutes, matin et soir. Sarah se déplace de sa maison à l'école, à "chez Nounou", quatre fois soit une bonne heure au total. Toutes deux vont et viennent en voiture. Temps rapide de déplacement mais temps qui passe rapidement. Le monde entier envoie ses échos journalièrement jusqu'à leur porte. A l'échelle de la planète, et de ses milliards d'habitants, l'élan de vie parfois se refroidit brusquement. Elles savent en permanence qu'elles ne sont pas seules sur le chemin. Moins elles ont la possibilité de solitude, moins celle d'interprétation à leurs seules intelligences et sensibilité. Il y a des crises de doute, d'inquiétude dans ces vies comme embarquées malgré elles dans un "T.G.V." du temps.

Le temps de loisir - une donnée qu'il était quasi incongru de nommer autrefois - est lui-même rationalisé, optimisé, évalué au compte-temps précieux : l'argent. Salaire, prêts, occupations, garde des enfants, donne au temps trébuchant valeur pondérale. Il y a peu de temps gratuit. Les vacances, les fins de semaine sont chargées de faire rendre gorge à ce temps qui fuit, au maximum des désirs, des besoins, des possibilités physiologiques, dans un (pas toujours joyeux) méli-mélo.

Y aura-t-il temps pour tout comme l'affirmaient les grands-mères ? Les petites-filles n'en sont pas sûres. Sarah sait déjà et en parle qu'elle rencontrera mort, divorce, accident. Sarah sait que les réussites comme les exploits sportifs se mesurent au millième de seconde, son mercredi a ses séquences de musique, chant, bibliothèque, jeux sportifs qui ont déjà figure d'entraînement à l'avenir... C'est heureux. Le temps bouge, tourne, comme elle-même dans sa robe à volants. L'immobilité d'une

vie en un lieu dont j'ai parlé pour les grands-mères n'arrêtaient pas les catastrophes mais, peut-être, donnait-elle à la durée, une cadence personnelle, un rythme de respiration moins essoufflé. Essoufflé ? Non ! Stressé. Sarah me fait remarquer avec un sourire indulgent que sa mère n'est pas "cool" ce soir et elle ajoute pour me rassurer "C'est la vie mamie" !

Lui sera-t-elle facilitée par cette mesure du temps qui bat sa mesure ? Aujourd'hui, aujourd'hui-même, au jour d'aujourd'hui, comme disait ma mère, "ce vierge, ce vivace et ce bel aujourd'hui" comme l'annonce le poète, j'aimerais laisser s'échapper vers Sarah, Estelle, Anouck, mes petites filles... mes espoirs d'un temps qui leur soit doux et me risquer dans le récit de quelques recettes pour placer, de temps en temps, pour passer avec le temps, des accords agréables.

Aujourd'hui ! J'ai le temps !

Merci à qui me l'a donné. Pêle-mêle, de mes parents à mes maîtres, et pas seulement d'école, de mon métier à cette bienheureuse retraite "anticipée". Comme parallèlement à cette loi réservée aux femmes (une injustice peut-être), il y a eu autour de moi beaucoup de retraités précoces, j'ai la chance de partager mon temps avec le leur, d'être prise dans ce grand mouvement d'énergie, d'appétit de connaissances, de partage de compétences, de re-naissance dont notre Université est partenaire (Deux fois par semaine pour moi) .

J'ai la disponibilité de consacrer à l'écriture, à l'animation d'une association d'écrivains qui publie un journal chaque trimestre, le temps dont j'avais rêvé de disposer. L'écriture pour tous comme le tennis. Les femmes ne sont pas les dernières à faire rebondir la balle et à rebondir avec elle. Il me semble voir, pas seulement en France mais aussi au Québec, en Angleterre où j'ai quelques contacts, une grande revendication d'écriture pour affirmer ce rôle et cette place des femmes sans tarder. Une des premières adhérentes à l'association fut une institutrice du mouvement Freinet alors âgée de 85 ans.

J'ai suivi les conseils de Virginia Woolf d'une "Chambre à moi", une Place pour un Rôle, en même temps que je me réservais "Un temps à Moi". Vous accepterez cette première personne que je brandis car c'est bien d'elle dont il s'agit de "faire part", c'est bien cela que je voudrais dire aux femmes, dans les mêmes termes que Virginia :

"Toutes ces vies infiniment obscures, il reste à les enregistrer [...] Mais vous devez aussi apprendre à rire, sans amertume blessant - de l'autre sexe. [...] Nous avons tous une petite place derrière la tête, de la largeur d'un shilling qui nous reste invisible".

Un grand temps à soi pour découvrir, explorer, apprivoiser les contours du shilling. Un temps à soi pour écrire si c'est l'écriture qui fait du shilling une, un, livre !

Pour perfectionner mes méthodes, pour "Prendre mon Temps", et aussi apprendre à le quitter, je regarde, aux deux bouts de la chaîne ceux qui semblent le mieux savoir le faire. J'observe des enfants et des chats la qualité du sommeil et du bond au réveil, des poètes, surtout des vieux poètes rayonnants d'enfance, la sagesse. Écoutons Guillevic !

Ils sont beaucoup
Pour dire qu'il y a eu
des jours meilleurs
Et pleurer
Comme pleure le temps
A travers les saules.

Nous ne sommes
Ni le temps ni les saules.
Nous fêtons
Ce maintenant qui s'agrandit.

Ce maintenant qui s'agrandit, j'en ai parfois une perception si lumineuse que je me risque à l'écrire à ma fille quand un temps vide des vacances l'a précipitée sur le papier pour m'entretenir de ses désarrois.

"Tu es une bagarreuse. Tu ne seras jamais une libellule qui pose ses ailes bleues à la surface des choses. Et tu as donc construit, de bagarre en bagarre, un fier château qui repose sur tes épaules. Comment faire pour profiter de ce château, y vivre en paix, et fastueusement, y entrer et en sortir, librement, sans desceller ses fondations" ?

Fin de l'image. Je n'ai pas de recette à te donner. Si ! Une seule ! Au su de l'expérience qui m'a amenée aujourd'hui à batifoler de la plume dans MA pièce du donjon.

"Garde-toi ! Protège-toi toi-même des gêneurs, des gaspilleurs de temps, même aimés. Garde-toi, chaque jour un moment exclusivement à toi, cinq minutes, une demi-heure... tu verras que le reste du temps ne

s'en porte que mieux. Chaque semaine, allonge la pause ! Chaque année, pars ! Sauve-toi ! Souviens-toi de mémé qui avait livré sa vie au travail, à la famille, à la responsabilité, rappelle-toi sa détresse quand il a fallu faire face à la solitude, au repos. N'attends pas les extrémités qu'ont attendues celles qui t'ont précédée pour trouver ton temps !

Apprends à rester sans rien faire, sans projets, à regarder tes fleurs et même à leur parler si le cœur t'en dit !

Et, libérée d'un conseil que je continue à donner à moi-même autant qu'à ma fille, je retourne à mes fleurs.

De l'image du sablier, que reste-t-il quand le quartz, les puces électroniques... assurent au temps bien moins d'une seconde d'erreur sur un siècle ?

Que reste-t-il de ces deux formes jumelles aux hanches rétrécies sur un étroit passage ? Dans ce retournement du temps que reste-t-il d'un flux de matière grise comme l'eau écoulée ?

Et de ces femmes à l'intérieur du sablier, quand elles ont fait leur temps ?

Peut-être cette forme double de mère en fille répercutée, ce mouvement perpétuel qui meut des ondes fugitives, un grain de présence sonore qui continue avec le sable sur la p(l)age, le chant du monde... Sarah, à deux ans, appelait le hamac sous l'arbre qui la berçait... un tic-tac.

Marie Le Franc (1879 - 1964)

par Denise LE GOFF (UTL Lorient)

En cette fin de siècle chancelant, menacé de tous côtés par les déchainements de fanatismes meurtriers, où, à chaque heure les médias nous livrent leur moisson d'événements sinistres, où des surenchères frénétiques rivalisent dans la haine et dans l'horreur, comment peut-on s'intéresser encore à cette frêle personne, d'allure si modeste, qui a nom "Marie le Franc" ?

Et pourtant, quel repos, quelle cure de sérénité, on puise dans son oeuvre. Toute sa vie, qui n'a pas été facile, elle aura déployé une énergie, un courage, une force d'âme indomptables, pour défendre ce qu'elle avait choisi d'être : "Une Femme Libre".

Rien de moins banal d'ailleurs que l'existence de Marie Le Franc. Née en 1879, morte en 1964, elle est à la charnière de deux siècles, de deux mondes. Elle a connu deux guerres ; elle a vu disparaître des êtres chers. Elle est aussi la fille de deux patries emblématiques et jamais l'une n'a exclu l'autre.

Le destin de Marie Le Franc s'est en effet déroulé sur deux continents, entre deux provinces qui ont été les deux patries de son âme et de son coeur : la Bretagne et le Canada ont également nourri son oeuvre. Destinée étrange que celle qui mena cette enfant, cette petite Bretonne née dans un humble village côtier de la presqu'île de Rhuys, près de Sarzeau, jusqu'au Canada où elle résidera jusqu'à la dernière guerre, pour y séjourner fréquemment ensuite.

Elle est allée du Morbihan à Montréal, des grèves de Rhuys, encore sauvages, jusqu'aux profondeurs grandioses des Laurentides avec leurs lacs secrets et leurs immenses forêts.

Et, dit-elle, (je la cite) : "La forêt, c'est encore la mer, c'est-à-dire l'inconnu, l'illimité, le danger, la lutte".

Dans cette oeuvre, que ce soit au bord de l'océan ou au coeur des forêts, une solitude répond à une autre dans un amour presque charnel pour une nature inviolée, l'écho répété de deux solitudes se répondant et s'enrichissant l'une de l'autre.

Issue d'un milieu très modeste - son père était douanier - mais intelligente et d'une riche sensibilité, Marie Le Franc, entrée à l'Ecole Normale de Vannes à 15 ans, en sortira à la fin du siècle dernier. Jeune institutrice au fin fond du Morbihan, elle se sent à tel point éprise de liberté, de vastes espaces et d'aventure, qu'elle va s'expatrier pour une terre inconnue, et qu'elle s'embarquera pour New-York et se dirigera vers le Québec. C'est avec d'énormes difficultés qu'elle obtiendra un poste de professeur de français dans un collège privé de Montréal. Le Canada va devenir sa seconde patrie passionnément aimée et tant chantée dans son oeuvre.

Son oeuvre.

(Elle avait le don de l'écriture). Ecrire sera jusqu'au bout le repos et la joie de sa vie. Peu à peu elle va se faire connaître : Poèmes, romans, essais, nouvelles, cycle de conférences (souvent à l'Alliance française) lui ouvrent la voie d'une réelle notoriété au Canada, puis en France où elle obtint le Prix Fémina en 1927, pour son roman "Grand Louis l'Innocent". Viendront ensuite : "Le Poste sur la dune" - "Héliel, fils des bois" - "La rivière solitaire" - "Pêcheurs de Gaspésie" - "Dans l'île", qui évoque Ouessant - "Pêcheurs du Morbihan" - et enfin, "Enfance marine", qui se succéderont entre 1928 et 1959. Tous justement admirés avant de tomber dans un oubli injuste et presque scandaleux.

Les lignes de force : Bretonne de race, Canadienne d'adoption, jamais Marie Le Franc ne reniera les racines insérées dans ces deux socles indestructibles : - le socle du granit breton, - le socle appalachien du Canada, aussi durs l'un que l'autre. Toute sa vie, toute son oeuvre vibrent de deux grandes Forces Cosmiques qui, jusqu'à sa mort, la porteront : L'Océan - La Forêt, La Mer - Les Arbres.

I - La Mer.

Laissons Marie Le Franc parler de la mer :

"Toute mon enfance a été enveloppée dans la grande chrysalide celtique, soulevant pour arriver des forêts de chênes, des tables de granite, poussée aux épaules par des ombres géantes... L'Océan me déposa un jour sur son sable et c'est en m'écorchant aux chardons et aux daturas d'une grève déserte que je remontai jusqu'à une maison solide de granite gris aux volets bleus où se sont passées mes premières années.

...Si l'on me retire la mer, on me supprime mon enfance. On détruit

l'impression de langes lumineux dans lesquels je fus roulée... Il me semble que jusqu'à quatre ans, je n'eus pour vêtement que le sable et le vent marin".

Au Canada elle retrouve un autre Océan, l'immense mer des arbres.

II - La Forêt.

Une des passions de Marie Le Franc aura été ses expéditions en forêt au coeur des Laurentides, souvent seule, pendant plusieurs jours ou en compagnie d'un guide. On doit à cette passion les pages superbes de "Héliel, fils des bois". Dans la solitude et la paix lumineuse des arbres et des lacs du Tremblay, l'héroïne Juliette Javilliers, connaît une espèce d'extase presque métaphysique.

"Dans la forêt, l'être humain ressent le dynamisme puissant des arbres haut dressés qui recouvrent leur jeunesse après l'âpre hiver et semblent défier la mort. Ils incitent au dialogue mental avec eux, ils appellent au contact énergétique avec leurs forces vitales. Le temps semble arrêté : on est là au milieu de l'éternité".

III - Les Personnages.

En union avec cette nature grandiose, les plus fascinants de ses personnages sont des entités presque mythiques par leur force calme, leur tranquillité sereine. Ainsi la figure de son père que Marie Le Franc évoque dans "Enfance marine" : "Mon père était de ces hommes de stature carrée sortis du roc, au visage rose d'algue d'automne, à l'âme bleue en harmonie avec leur regard. Ils sont faits pour tenir debout sur la mer. Ils ne s'allongent sur elle qu'une fois morts". Le plus emblématique des personnages, celui qui s'identifie le plus au mystère sacré d'une nature sauvage, c'est "Héliel, fils des bois". Elle en fait presque une divinité. Ecoutons-la : "Il jaillissait de la terre, il prêtait ses épaules au ciel faiblissant qui retombait autour de lui comme les plis d'une tente. Mais il avait, de plus que les arbres, le regard. Qu'était ce regard ? Une attente ? Une prière ? Une domination ? On ne savait... Aucun calcul sur ce visage, seulement de l'immobilité, un étirement presque ligneux des traits qui présentait le luisant hermétique de l'écorce. Le regard était brillant et doux comme d'un oiseau de nuit. Cette face était grandiose, pareille à une forêt qui aurait effacé ses sentes et redevenait lisse, fermée sur son mystère".

Mais tous les personnages de Marie Le Franc ne sont pas des médiateurs entre l'âme humaine et les grandes voix mystérieuses de la Nature. Certains ont été détruits physiquement ou moralement par la guerre :

- Tel Grand-Louis qui, vers 1920, erre sur les landes de Rhuys et qui a totalement perdu la mémoire et son identité, après avoir reçu, au Front, une grave blessure à la tête...

- Tel André Roscouët du "Poste sur la dune", également très marqué par la guerre, blessé et trahi par un grand amour qui l'a dévasté et le fait glisser peu à peu dans un sombre désespoir. Deux morts-vivants qui, tous les deux, seront sauvés par l'amour d'une femme.

IV - Le Rôle des Femmes.

"Dans l'île", elle évoque les femmes d'Ouessant. "Cette île, dont, dit-elle, la trame de fond est la mer, les pierres mégalithiques du haut de la falaise, où des femmes joignent à la fierté farouche de l'âme ouessantine, une grâce souveraine".

Mais chez Marie Le Franc, la vaillance des femmes se nuance d'une douceur presque maternelle pour adoucir et guérir les blessures.

- Dans "Grand-Louis l'Innocent", c'est Eve au prénom prédestiné, Eve la solitaire, sans doute déçue par un amour qu'elle veut oublier, mais qui reste dans le non-dit, c'est Eve qui peu à peu fera renaître dans l'âme vacillante et blessée de Grand-Louis les bribes de mémoire, le désir de revivre, l'intelligence enfin, avec peu à peu la flamme discrète et silencieuse d'un amour très pur.

- Dans le "Poste sur la dune", c'est la petite Sylvie, l'épouse longtemps dédaignée d'André Roscouët qui, peu à peu, à force d'intuition et de tendresse guérira l'âme blessée, le cœur ulcéré d'André. Mais il ne faut pas s'imaginer que les héroïnes de Marie Le Franc sont seulement des initiatrices et des guérisseuses. Si Marie Le Franc n'a jamais été une "féministe" militante, elle n'a jamais été une femme passive, jouet des événements. Elle a toujours choisi la "Liberté", et elle a toujours été une lutteuse. Dans son oeuvre, les personnages féminins les plus captivants manifestent leur indépendance et leur force de caractère en "choisissant d'aimer à contre-courant".

- Eve choisit d'aimer ce Grand-Louis qu'elle arrachera aux ténèbres de l'amnésie à force d'intuition divinatrice, de silencieuse tendresse. Elle l'aidera à dégager des ombres de l'inconscient, sa dignité et sa noblesse.

- Dans "Héliet, fils des bois", Julienne Javilliers, l'intellectuelle, la jeune agrégée de philosophie, forte de ses certitudes orgueilleuses, est un moment tentée par un mariage avec le beau Renaud Saint-Cyr,

diplomate de carrière qui la courtise avec ardeur... Soumis à l'épreuve de trois jours perdu en forêt, ce personnage s'effondre, apeuré, décomposé, pitoyable défroque... C'est vers Héliet, fils des bois, qu'elle choisira d'aller à contre-courant : la "Forêt" dont il est issu, triomphe.

Mais il ne faut pas imaginer Marie Le Franc prisonnière de ces grandes forces primitives : la "Mer", la "Forêt". Elle est aussi insérée dans son siècle et dans ses luttes. Toute jeune, encore, en 1906, elle avait osé écrire à l'Inspecteur d'Académie de Vannes : un étudiant, ami de son frère, épuisé par une intense préparation aux examens, venait de mourir par surmenage intellectuel. Dans sa lettre, Marie dénonce la triste condition des jeunes Français privés de culture physique et sportive.

Déjà !

- Dans les "Pêcheurs de Gaspasie", elle dénonce la misère de cette population sous-développée, plutôt méprisée. Déjà, dans une conférence à l'Alliance française, le 28 octobre 1935, elle révèle cette condition lamentable. Dans son livre elle fait parler le curé de Saint-Georges : "Ils sont dans la misère. Le poisson est rare, les bateaux ne sont pas grésés. On ne peut pas les laisser mourir de faim. C'est au gouvernement de trouver un remède. Et ce n'est pas la charité qu'il faut ! C'est du travail". Cela ne vous rappelle-t-il rien ?

Mais ce qui semble le plus important en Marie Le Franc, réside dans son entente profonde avec l'essence de la Nature où elle puise sa force d'âme et sa sérénité. Née sur les grèves de Bretagne, elle s'est laissée investir par les grandes voix du "Pays blanc", du Canada hivernal, dont elle conservera toujours la nostalgie. Revenue à Sarzeau pour toujours et déjà âgée, elle le chante en un poème douloureux à la "Forêt" :

"Je porterai ton deuil
Et toi, forêt, tu porteras le mien
Je suis déjà entrée dans la mort
Mais tu me porteras sur des civières de branches
De l'une à l'autre
Eternellement
Et mes veines sont, au lieu de sang,
remplies d'eaux courantes
et sur moi pèsent
des silences d'oiseaux
Eternellement"

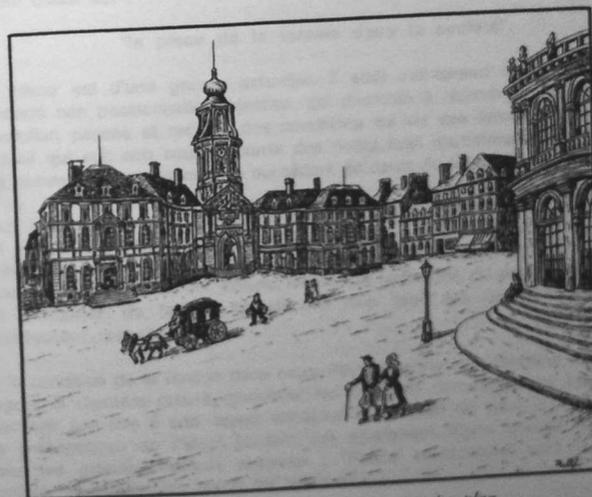
Revenue pour toujours dans son pays natal et très âgée, elle rêve sur la plage du Roaliquen, dans une solitude absolue et face au ciel et à la mer. Dans une "Nouvelle" intitulée "Nocturne", elle touche à une autre dimension de l'Espace et du Temps, qui n'est pas sans rappeler Bachelard: son "moi" physique et son "moi" mental se fondent dans une dimension extra-temporelle où le temps se déroule avec une infinie lenteur. Heure de grâce où elle s'évade de la durée vécue, repoussant ainsi les repères et les bornes de sa finitude, poreuse à l'inexprimé de sensations impalpables.

Toute l'oeuvre de Marie Le Franc exhale ainsi un calme étrange, un climat presque intemporel de rêve et de mystère.

Rien de plus envoûtant que d'aller avec elle à la découverte de ces solitudes grandioses, vibrant au bord des océans, au coeur des forêts. Une entente profonde établit une harmonie secrète entre une nature sauvage et ces êtres purs et farouches qui se comprennent dans le silence et dans la solitude.

Ame fière et pudique, déçue dans ses élans de coeur, d'une générosité totale envers ses amis, Marie Le Franc qui chanta à la fois la Bretagne et le Canada (où un lac porte son nom), mérite d'être reconnue et aimée pour les pages magnifiques qu'elle nous a laissées, et qui sont une véritable évasion dans un monde terrifié "où le sommeil de la Raison engendre les monstres".

CLOTURE DES ASSISES



L'HOTEL de VILLE et le THEATRE au premier plan.

**Rapport général des VIIIèmes Assises Nationales
de l'UFUTA.**

par Jeanne Urvoy

Présidente du Comité scientifique de l'UFUTA

Les VIIIèmes Assises de l'UFUTA marquent le 15ème anniversaire de la création de l'Union Nationale et la 2ème décennie d'un grand nombre d'UTA en France.

S'inscrivant dans les grandes préoccupations des réflexions mondiales, le thème choisi est :

"la place de la femme dans la société".

Ce thème est d'une grande actualité. Il était intéressant de suggérer une réflexion non passionnelle, objective, qui permette à chacun de mieux suivre l'évolution passée et récente des conditions de vie des femmes, dans notre société qui suit son cours, nourrie des petits faits quotidiens qui font la vie des hommes et des femmes se succédant au cours du temps.

Nous n'en sommes plus à discuter pour savoir si les femmes ont une âme. Il est cependant remarquable que, au cours des siècles et encore très largement aujourd'hui, les femmes ont eu un statut inférieur à celui de l'homme. Les hommes ont détenu longtemps l'essentiel du pouvoir dans tous les domaines de la vie sociale, le rôle réel des femmes est resté relativement méconnu.

Si la condition de la femme dans notre Pays a connu une évolution indéniable depuis la dernière guerre mondiale, les préjugés demeurent qui voudraient maintenir son rôle à son aspect ancestral et "unique" de mère. La présentation de l'idéal féminin est également d'une grande proximité dans les grands courants religieux : "Fidèle et féconde" sont les deux qualités fondamentales qu'on lui attribue.

Ecrits d'hier et d'aujourd'hui.

Hors des déclarations qui réclament "l'abolition des discriminations sexuelles" dans la vie quotidienne et professionnelle, la parité hommes-femmes" dans les instances des décisions politiques, économiques et

sociales, l'égalité devant les responsabilités et les choix du couple... l'homme renvoie le plus souvent sa compagne au fourneau et au fer à repasser...

La littérature est riche de dissertations sur des sujets où "la femme est en question"...

"Et Dieu créa la femme et l'homme lui fixa son rôle", peut-on lire sous forme de boutade en exergue de la revue "Actualité religieuse mondiale" (N°124, 1994)... et tous les journaux et revues d'opinions diverses de pointer un doigt vengeur, à partir de textes généralement rédigés par des hommes, dénonçant "l'androcentrisme" existant dans notre société.

"Femmes, je vous aime" chantent les poètes,.... Mots de journalistes, d'écrivains, déclarations de période pré-électorale,... tout et chacun semblent oeuvrer pour la reconnaissance des droits de la femme".

Mais hélas, aussi, abondent les témoignages d'oppression et d'abus divers en deçà et au delà de nos frontières...

Tout au long de ces journées de travail et d'échanges, à travers une certaine sélection de thèmes librement choisis, que nous avons regroupés dans les huit ateliers de débat commun, les participants nous ont présenté un certain nombre d'approches de ce thème très général. Cette étude reste partielle, mais elle témoigne des sensibilités particulières des intervenants.

Les documents proposés par les intervenants ont pour sources des écrits d'hommes qui parlent des femmes, ou des paroles de femmes qui nous livrent, les émotions, les joies, la désespérance, les misères de chaque jour ou l'espoir de quelques changements et qui nous arrivent comme un appel pour un avenir meilleur. Ce sont autant de témoignages des dures conditions de vie que des résistances, oppositions et turpitudes auxquelles ont été confrontées les pionnières des défenses de la condition féminine.

Tout aussi parlant, des témoignages tirés de la mémoire du vécu, car les grands changements sont récents, ils prennent date pour la plupart dans ce siècle, même si "la tendance" prend ses racines dans les siècles passés, étayée de cas qui restent "atypiques" pour leur époque, c'est depuis 1970 en fait que tout s'est accéléré.

Des histoires et des portraits de femmes qui signent la naissance du féminisme, qui désignent autant des changements structurels de la société que l'apparition collective des femmes dans les grands domaines décisionnels du pays. Ils retracent le moment historique où la vie des femmes change et où leur perspective de vie change.

La femme et la beauté.

Dans tous les temps la femme s'est préoccupée de son image et de sa séduction. Sa symbolique et sa beauté empruntent à certains artifices qui sont autant de signaux sensoriels pour "l'autre".

Femme objet et femme sujet, deux domaines d'approche de ce que nous avons coutume de désigner comme "l'éternel féminin", et aussi deux interrogations, sujets de controverses nourries.

Combien de "directeur de conscience" ont vilipendé le corps, affirmant que, (pour les jeunes filles surtout), la pureté de l'esprit passe par une rupture avec l'univers des sens.

La féminité est en partie une question d'apparence.

Des exemples nous sont proposés par le canal du parfum ou l'usage du miroir.

Quand l'instituteur demande de citer les cinq sens, il y en a toujours un qui manque à l'appel, rarement, l'odorat ou la vue. L'homme sent, cela ne le distingue guère de l'animal, sauf, comme le notait *Leroi-Gourhan*, "qu'un énorme appareil symbolique" s'est greffé sur son équipement sensoriel.

Il y a une évidence du parfum, qui n'a pas échappé aux participants, comme signe de reconnaissance dans les relations inter-individuelles et les échanges sociaux. Au coeur de l'imaginaire, du divin, dans les sociétés antiques ou actuelles, ce qui touche l'odorat a une place de choix : la poésie, l'art de vivre, la religion, tout ou presque y ramène.

Aphrodite, déesse de l'Amour est souvent décrite comme un parfum, il y a des parfums auxquels il est aussi difficile de résister qu'au désir ou à l'Amour. Si l'argent n'a pas d'odeur, l'Amour en a. Les parfums, les huiles odorantes, les déodorants sont utilisés soit pour masquer les odeurs naturelles du corps, soit pour créer une image idéalisée.

Mais quoiqu'il en soit de l'odeur, sorte d'inconscient du corps, il vaut mieux que la beauté soit au rendez-vous. Même parfumée un laideron n'a guère de chance de faire des ravages.

La beauté met en jeu chaque détail du corps et surtout du visage, le miroir en est le témoin.

Nous aurions pu aussi montrer que l'importance des signaux visuels et des traits naturels ou symbolisés du visage se révèle à partir du fait reconnu que les maladies qui préservent l'intégrité du visage ne font pas l'objet d'exclusions, en effet, "notre conception de la personne, de la dignité dépend de la séparation du corps et du visage", nous rappelle *Susan Sontag*.

Femme objet ou sujet, la beauté ni la forme physique ne sont un luxe. Avec l'évolution des habitudes de vie dans notre société il y a de moins en moins de différences sociales dans la manière d'appréhender son corps.

On pourrait aussi parler de la mode vestimentaire qui affirme ou gomme les formes dessinant "la silhouette", premier "coup d'oeil" général dans l'approche de l'autre.

Jusqu'à une date récente, le vêtement accentuait les différences entre les deux sexes dès la fin de l'enfance.

Les personnalités masculine et féminine dans la recherche d'intégration au monde des hommes, dans la revendication d'égalité des sexes tendent à se confondre dans des modèles unisexes. L'émancipation des femmes s'affirme par une identification masculine. Il est à remarquer que pour passer outre l'opposition rencontrée, les femmes se sont fait passer pour des hommes, adoptant les comportements et le costume masculin, parfois changeant de prénom pour mieux tromper l'environnement.

La mode et l'évolution des comportements (orchestré par une éducation mixte) en sont les reflets marquants. Génération "jeans", unisexe, considéré comme pratique et plus décent, le port du pantalon n'est "toléré" chez les femmes que depuis deux ou trois décennies. On note bien quelques essais de féminisation-unisexe dans la mode, pardessus et jupe de *Christian Dior* 1960, ou jupe fluide pour tenue de détente de monsieur bien musclé pour l'hiver 1995 chez *Jean-Paul Gautier*, cela prend le ton d'un clin d'oeil et disparaît après quelques sourires.

C'est l'identification au sexe, dit fort, qui prévaut.

La publicité joue aussi du code sensoriel, "Femme-objet" disent les détracteurs, "objet-fait-femme", répondent les publicistes.

Sujet de controverses et de réglementations, le "nu" envahit nos murs et nos écrans de TV, mais la femme n'y est plus solitaire, le corps de son compagnon masculin est "dépecé" aux mêmes fins économiques.

D'une civilisation à l'autre et d'une ethnie à l'autre, les conditions de vie de la femme varient. Mais si elles sont tributaires de l'héritage du passé et de l'histoire de toute une population, partout "la condition féminine" semble "en devenir". Une mutation profonde s'opère, avec un retard ou une avance notable suivant les Pays et leur histoire.

"Les femmes libres" ont toujours défrayé la chronique, la recherche d'intégration des femmes au monde des hommes, est une tendance que l'on retrouve dans les sociétés antiques comme dans les sociétés actuelles.

Les femmes qui réussissent, scandalisent autant leur environnement

qu'elles suscitent l'admiration. Le temps n'est pas si loin où une femme qui avait du génie était considérée comme "anormale".

Dans toutes les époques, à l'ombre du pouvoir ou en pleine lumière, le rôle des femmes est reconnaissable pour qui s'intéresse aux dessous de l'Histoire.

Certaines ont fait ou défit des rois et des puissants. D'autres ont été la source d'inspiration des artistes, poètes et écrivains. Ces femmes ont laissé leur nom à l'histoire par le rôle éminent qu'elles ont joué en politique, en lettres, dans les arts, et leur influence s'est étendue aux domaines économique et social. Beaucoup ont marqué leur temps par leur comportement et les événements auxquels elles se sont trouvées mêlées.

Quelques-unes étaient de familles royales, d'autres de familles simplement aisées, reconnues et influentes, d'autres, tout aussi nombreuses, ont connu les difficultés de la vie, parfois la misère avant de conquérir leur autonomie ou leur indépendance de vie et de pensée.

Quand elles n'ont pas fait l'histoire, elles ont appartenu au monde des Sciences, des Lettres, des Arts, elles ont été les mères d'hommes illustres.

Elles ont oeuvré dans l'anonymat dans les luttes ouvrières et paysannes.

Des femmes qui ont milité pour l'égalité des droits des femmes dans la société, l'amélioration des conditions de vie, contre les abus, les préjugés, l'arbitraire, précurseur dans leur temps, elles ont fait bouger la société et nous leur sommes redevables de tout ce qui a changé.

Les femmes et le travail.

Leur front de ligne dans cette recherche d'identité, c'est aussi le travail. L'exemple de la **femme paysanne**, dans notre société rurale de ce début de siècle est très parlant dans notre contexte de réflexion. Son temps est partagé entre son foyer, ses enfants, les travaux ménagers, le travail des champs, le soin aux animaux, elle subit sa besogne, tout au long d'une vie souvent courte. Par son rôle effacé, mais combien essentiel, elle est l'exemple typique de la soumission et de la résignation, que certains n'hésite pas à qualifier de conditions "d'esclavage".

Si la femme paysanne a été amenée à prendre davantage d'autorité à un certain âge ce n'est pas par volonté matriarcale mais par nécessité.

La transformation de l'exploitation liée au progrès de la technologie et à la

nécessaire adaptation aux contraintes de l'économie, a certainement modifié ses conditions de vie et lui a permis après un dur combat si non d'être reconnue, au moins de ne plus être considérée comme une main-d'œuvre toujours disponible mais comme un interlocuteur valable lors des décisions à prendre.

Des métiers de femmes.

Les femmes ont toujours aidé les femmes. Elles sont là, pour les naissances, elles nourrissent, elles soignent les enfants et leur mère, elles participent aux travaux ménagers, elles sont encore là pour les derniers instants de la vie pour les soins aux mourants, la dernière toilette et même, selon une coutume aujourd'hui disparue, recrutées comme pleureuses, elles participent au deuil de la famille.

Mais quelle que soit l'évolution des habitudes le rôle dévolu à la femme reste fondamentalement celui de mère et on lui attribue toujours les tâches domestiques, occupations non comptabilisées comme "rentables", et même si dans certaines sociétés, la société française par exemple, on tend à gommer sur le plan légal les différences de responsabilités liées au sexe sur le plan parental : les femmes au foyer restent toujours plus nombreuses que les pères au foyer, autant du fait des contraintes sociales que psychologiques.

Des femmes au travail on les trouvent aussi dans des métiers dits "d'homme", femme artisan, ouvrière, chef d'entreprise, Maître-coq... dockers ou charbonnières... par la force des choses ou par goût personnel tous les cas de figures existent.

- Chef de famille pour des absences prolongées du père, du fait de sa vie professionnelle, elles en ont assumé et en assument toutes les charges.

- Veuves, elles ont repris le travail du père pour faire vivre la maisonnée. Les hommes partis à la guerre elles ont été les forces vives de la nation, remplaçant les absents dans tous les métiers et les responsabilités dont on les avaient écartées car jugées "incapables".

- En temps de guerre, il a fallu remplacer toutes les places laissées vides par les hommes dans les champs, les usines, les hôpitaux. Elles ont été présentes sur tous les chantiers et elles ont fait "des miracles", silencieuses, discrètes. Elles seront également des combattants audacieux, des combattants de l'ombre, des soldats inconnus, et combien sont mortes

pour sauver leur pays, notre liberté, sans que leur nom ne soit jamais cité.

C'est peut-être dans ces circonstances douloureuses, par leur courage et leurs sacrifices qu'elles ont acquis une véritable reconnaissance.

Après ces grands bouleversements qui ont brisé tant de vies et le calme revenu, elles ont décidé de continuer à "participer", elles ont milité pour l'égalité des chances, se sont engagées dans la vie du travail et ont accédé aux plus grandes responsabilités.

Il se trouve bien de temps en temps une voix pour rappeler que leur place est à la maison, mais personne n'y porte attention.

Dans notre société, parler d'un emploi, c'est parler d'une situation qui permet d'exister les uns par rapport aux autres, dans nos cultures, l'homme tire du travail non seulement ses moyens de subsistance mais aussi son identité.

Dans leur recherche d'autonomie voire d'indépendance, il est facile de comprendre l'engagement des femmes de plus en plus nombreuses dans une vie professionnelle.

Mais cela ne va pas sans problème pour leur équilibre personnel. Les femmes souffrent plus que les hommes de perfectionnisme, défaut qui s'est peut-être développé au cours de la longue quête de leur personnage socio-économique. Dans un esprit de "perfection", nous dit *Jean-marc Lech* de l'Ipsos, elles tentent de tout réussir, de tout assumer sans lâcher du lest, la famille, les courses, les loisirs, le travail, l'évolution de la carrière, la maison, les vacances... elles hésitent à déléguer car elles acceptent mal que les choses ne soient pas comme elles les avaient imaginées... Pas facile donc aujourd'hui de concilier plaisir au travail et celui de la famille.

Cette évolution de la place de la femme dans la société au travail n'est pas sans incidence sur l'équilibre du couple, métiers dangereux ou dévorants, les plus complexes à gérer sont sans doute ceux qui engendrent les emplois du temps imprévisibles, sans compter que dans ce contexte, la séduction au sein du couple est souvent négligée au profit d'un investissement à fond dans leur travail et donc au détriment de leur vie privée.

Les femmes et la religion.

Les Dieux féminins sont rares, pourtant les premiers hommes, sans doute conscients de leur pouvoir absolu sur l'humanité en avaient fait des déesses. mais tout a basculé par la suite, Maitresses de l'Univers, elles se sont vu

retirer la charge de l'éternité, les déesses se sont soumises aux Dieux, elles sont devenues "servantes du Seigneur". Là aussi les choses bougent ou tentent de bouger.

Elles ont participé au renouveau religieux dans les moments de grandes perturbations sociales. Symbole de la fidélité à leur foi, elles ont résisté au péril de leur vie.

Par dévouement ou par charité, les religieuses ont joué un rôle social considérable. Missionnaires, infirmières, éducatrices, leur efficacité transparait dans les secours aux plus démunis, le service dans les hôpitaux ou dans l'Education, particulièrement celle des jeunes filles.

Aventurières de la foi, elles ont quitté leur famille, leurs amis, parfois leur pays pour porter secours aux plus déshérités de la planète... D'autres, comme les soeurs trottines ont passé leur vie à aider dans les tâches tertiaires des plus pauvres, les abandonnés.

Toutes ces femmes par leur courage, leur exemple, leur abnégation et aussi leurs souffrances ont contribué à **l'émancipation de la femme**.

La modernité dans laquelle s'inscrit la vie de la femme est aussi une conséquence directe de l'évolution des technologies et de la chimie, de leurs implications sur les conditions de travail autant pour le ménage qu'à l'extérieur et les changements introduits dans ses habitudes de vie.

Les conférences plénières.

Nous exprimons toute notre gratitude aux prestigieux conférenciers qui ont su satisfaire notre curiosité.

Monsieur le Professeur Champaud et Monsieur le Professeur Georgel, en conclusion de ces Assises, par des synthèses exhaustives nous permettent de comprendre comment les changements économiques, politiques, sociaux et culturels des XIXème et XXème siècles, malgré la violence avec laquelle les femmes sont parfois traitées, ont été une chance pour elles. Ils nous permettent aussi de comprendre l'ambivalence de ces éléments déterminants, pourquoi et comment le travail des femmes est autant lieu d'une surexploitation que d'émancipation, la société politique espace d'exclusion puis de reconnaissance.

Madame Gisserot nous a présenté toute la diversité et la complexité des problèmes sur le plan international et Madame Coquart nous a ouvert des chemins nouveaux pour demain.

Qu'ils soient remerciés pour toute la satisfaction intellectuelle qu'ils nous ont apportée.

Le bilan de ces études.

Soumise, émancipée, libertine, militante, ou attachée à son foyer : quelle est la vraie nature de la femme ?

Les intervenants nous ont présenté les multiples facettes du "sexe dit faible" sans que jamais son image se fige.

Que de chemin parcouru depuis la Révolution Française, date de la naissance du féminisme, jusqu'à nos jours !

Pourquoi ce cheminement malaisé, ces conquêtes entravées aussitôt qu'assurées (parfois refusées par des femmes elles-mêmes) ?

Peut-être trouverons-nous une réponse dans la singularité de la France, avec sa "démocratie extrême", et ses "principes égalitaires", qu'aucun obstacle ne limitent.

L'évolution des diverses législations montre l'éclatement de l'idée première du code civil, celle de la dépendance féminine supposant et justifiant son infériorité.

Si l'on pense au début du XIXème siècle que toutes les femmes doivent avoir comme destination une unique tâche, celle d'épouse et de mère, on remarquera l'unicité de la valeur du terme "toutes les femmes". La fin du siècle et le XXème siècle proposent une norme plus fine, celle qui doit permettre de faire de chaque histoire féminine par un destin contrôlé, l'histoire d'une citoyenne à part entière.

Cette reconnaissance d'un parcours individuel, de la forme plurielle de la femme et de la condition féminine, pouvait laisser entendre que la liberté est ainsi rendue à l'individu féminin. Rien n'est moins sûr : médecine, sociologie, esthétique et progrès technique s'accordent pour lui rappeler les différences de l'essence de l'être féminin.

Pour résumer nous pourrions dire : Des femmes, c'est la diversité de leur place, leurs rôles, leur "condition", et leurs pouvoirs, leurs formes d'action, leur silence et leur parole que nous avons mis en évidence. C'est leurs formes d'action, leur silence, leur parole que nous avons scrutés. Mais ce qui découle de ces études, c'est aussi une Histoire résolument relationnelle qui interroge la Société et qui est tout autant une approche d'un thème parallèle "place et rôle de l'homme dans la société"

La France est, aux dires des sociologues et psychologues, le Pays où l'homme et la femme s'entendent le mieux. Bien sûr si les tabous sont tombés, bien

des préjugés demeurent; mais peut-être est-il inutile, voire dangereux de proposer des "quotats" pour distribuer leur nombre respectif dans les domaines des grandes responsabilités nationales...? La tendresse pour les femmes ne se nourrit pas d'hostilité à l'égard des hommes.

Alors, **égaux** l'homme et la femme sans aucun doute, **différents** c'est certain, mais aussi et surtout **complémentaires** c'est par nature.

En conclusion est-il nécessaire de rappeler que "si Dieu a besoin des hommes, les hommes eux, ont toujours besoin des femmes, pour leur assurer tendresse, plaisir, éventuellement progéniture, en tout cas confort dans la vie quotidienne" ? Mais aussi que le corps et le coeur d'une femme se décrivent toujours dans son vis à vis avec l'homme....

Remerciements à Mr le Président Frentz

Monsieur le Professeur Frentz,

Il m'incombe la tâche bien agréable d'être le porte-parole de toute cette assistance pour vous dire le plaisir que nous avons eu à travailler avec vous pendant toutes les années que vous avez consacrées à la fondation puis au développement de l'UFUTA.

Vous étiez encore chargé de lourdes tâches et de responsabilités importantes, puisque "Professeur d'Université en activité", comme l'on dit couramment et vous n'avez pas hésité à vous engager pour la création d'une UTA à Nancy, il y a 20 ans déjà, puis l'Union française des UTA, 5 ans plus tard.

C'est avec beaucoup d'émotion que nous évoquons ces 15 années de travail en commun et tous les administrateurs qui ont été les pionniers dans ce mouvement.

Vous avez su donner ses lettres de noblesse à "l'Université du troisième âge" devenue "Université Tous âges en France" en faisant valoir l'évolution nécessaire pour rester en concordance avec celle de la Société.

Tout d'abord vous avez su créer un climat de convivialité nécessaire au bien-être de chacun des participants, souligner le caractère universitaire que supposait l'appellation retenue, puis inciter à la création de nouveaux pôles d'intérêts pour les UTA locales, tout en gardant une cohésion nationale.

Les Thèmes choisis pour les VIIIèmes Assises Nationales de l'UFUTA sont les témoins successifs de cette évolution.

Il fallait un certain esprit d'aventure et le goût de l'expérience nouvelle pour s'engager dans ce mouvement très surprenant à l'époque, beaucoup de conviction personnelle pour vaincre les incompréhensions et entraîner des universitaires à participer à cette action, une grande pugnacité pour lever les obstacles, faire taire les mauvaises langues de ceux qui n'y croyaient pas du tout. Toutes ces qualités, auxquelles nous pourrions ajouter, une grande patience, vous les avez, et nous avons pu les apprécier au cours de nos échanges et de nos réunions.

Vous avez basé toute votre action sur le bénévolat, exprimant ainsi l'esprit de générosité qui vous anime. Est-il nécessaire de rappeler que le bénévole fait don d'une partie de lui-même *au bénéfice* des autres, sans espoir de compensation ni de reconnaissance en retour et même parfois le triste constat d'une certaine ingratitude de la part des bénéficiaires.

C'est le don d'une tranche de vie : partage du temps libre, partage des connaissances, sans oublier le sacrifice d'une part de la vie du foyer, de la vie de famille, aussi je voudrais associer Madame Frentz dans cette manifestation de notre reconnaissance, elle qui, avec beaucoup de sagesse et de gentillesse, a su concilier ses aspirations personnelles et les contraintes de l'engagement de Monsieur Frentz, jusque, nous le savons, s'engager à ses côtés.

J'ajouterai que, personnellement, comme "simple administrateur", puis comme "Présidente du Comité scientifique de l'UFUTA", j'ai beaucoup appris par votre exemple, et je voudrais vous en remercier.

Vous remettez votre mandat de Président de l'UFUTA, mais ce n'est pas un deuxième départ en retraite, vous ne nous quittez pas, il serait souhaitable en effet, que vous gardiez encore quelques disponibilités pour aider le prochain Président dans sa tâche et apporter à l'UFUTA les bénéfices de votre longue expérience.

Au nom de tous, soyez assuré, Monsieur le Président Frentz, de toute notre gratitude pour tout ce que vous avez apporté à l'UFUTA et par là même à chacun d'entre nous.

Amicalement "Merci".

Conclusion des VIIIèmes Assises de l'U.F.U.T.A.

par Le Président René Frentz (*)

"Au revoir, mes amis !"

C'est le Président Frentz qui concluait ces assises. Il le fit brièvement et avec beaucoup d'émotion. C'était là sa dernière intervention au terme de quinze ans de mandat à la tête de l'U.F.U.T.A.

"Ces assises ont été parfaitement réussies", disait Mr. Frentz avant d'énumérer, "d'un point de vue très subjectif" les raisons de ce succès et de rendre hommage à ses auteurs. Ainsi il évoquait : le choix de leur thème, "d'une éternelle actualité"; le haut niveau des conférences, la qualité des conférenciers, celle des ateliers, la qualité de l'accueil de la Ville, de ses Universités, du Département et de la Région; la perfection de l'organisation due à Mme et Mr. Urvoy comme à l'équipe qui les entoure. Leur succès, poursuivait-il, tient aussi "au climat de simplicité et d'amitié qui y a régné et qu'il faut toujours savoir insuffler et préserver à l'abri de toutes les ambitions un peu trop personnelles et injustifiées."

Elargissant son propos, le Président Frentz d'un regard vers le passé pouvait conclure : "l'U.F.U.T.A. a bien joué son rôle et ces Assises y auront contribué." Puis se tournant vers l'avenir, il rendait un hommage qu'il qualifiait lui-même de chaleureux à Mme Urvoy : "A l'U.F.U.T.A., - où elle préside le Comité Scientifique - vous avez apporté beaucoup. Je souhaite vivement que vous puissiez continuer à le faire... L'U.F.U.T.A. a tout à y gagner et j'espère qu'elle le comprendra."

Ceci, disait encore M. Frentz, est l'expression simple et chaleureuse de sentiments profondément ressentis.

"Au revoir, mes amis !"

(*) rédacteur Mr Godez, (UTL Pays de Rennes).

VIII^{èmes} ASSISES DE L'U.F.U.T.A.

UNION FRANÇAISE DES UNIVERSITÉS TOUS AGES

RENNES

17, 18 et 19 MAI 1995



PLACE ET RÔLE DE LA FEMME DANS LA SOCIÉTÉ

*En couverture : œuvre originale du Musée Mathurin MÉHEUT de Lamballe
Cornouaille - Jeune fille du cap - Gouache*

© *by SPADEM 1995*

*Les dessins de Roger BLOND qui illustrent le Programme des Assises
sont extraits du livre "Rennes du Temps Passé", avec l'aimable autorisation de l'auteur*

Programme

VIII^e ASSISES DE L'U.F.U.T.A.

(Union Française des Universités Tous Ages)

A RENNES

les 17, 18, 19 MAI 1995

**“ PLACE ET ROLE DE LA FEMME
DANS LA SOCIETE ”**

Dans le cadre de l'année mondiale de la femme

**Espace de Culture et Congrès
“Le Triangle”, Rennes**

Sous le Haut Patronage de:

Monsieur François Mitterrand

Président de la République Française

et des :

Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et de la Ville

Ministère de l'Education Nationale

Ministère de la Culture et de la Francophonie

Ministère de la Jeunesse et des Sports

Président des Assises des Universités de tous Ages

René FRENTZ, Président de l'UFUTA

Président d'Honneur

Pierre Vellas, Fondateur des UTA en France

Comité d'Honneur

Président du Conseil Régional de Bretagne

Président du Conseil Général d'Ille et Vilaine

Recteur d'Académie de Rennes

Maire de la Ville de Rennes

Président de l'Institut Culturel de Bretagne, Conseiller Régional

Président de l'Université de Bretagne Occidentale

Président de l'Université de Rennes I

Président de l'Université de Rennes II

Directeur de l'Ecole Nationale de Santé Publique

Comité Scientifique de l'UFUTA

Présidente : Mme Jeanne URVOY

Membres : M. Frentz, Mme Astié, Mme Lamoureux, Mme Reboul,
M. Hesse.

Rapporteur général des Assises: Mme Jeanne URVOY

Coordination générale : Mr Yves URVOY,

Président de l'Université du Temps Libre du Pays de Rennes.

Co-organismes : UTL Pays de Rennes et La Ville de Rennes,

Avec le concours financier, des :

Conseil Régional de Bretagne et Conseil Général d'Ille et Vilaine

MERCREDI 17 MAI 1995

9 h - Accueil des participants
par **Edmond HERVE**,
Maire de Rennes
Ouverture des Assises
par **René Frentz**,
Président de l'UFUTA
Allocutions des Officiels



Le Palais du Commerce avant l'incendie de 1911

Conférences plénières

10h15 **Le pouvoir féminin dans la société de l'an 2000**
par **Pierre VELLAS**
Fondateur des Universités du Troisième âge
Président d'honneur des Assises

10 h 45 - pause

11 h : **"Mission de Coordination de la IVème Conférence
Mondiale sur la Femme (Pékin septembre 1995)"**
par **Hélène GISSEROT**

Procureur général près de la Cour des Comptes

11h 45 : **L'engagement des femmes dans la société de
demain**

par **Marie France COQUARD**

Fonctionnaire de l'Education Nationale

Grande Maîtresse de la Grande Loge Féminine de France

12 h 30 - Repas sur place (ou libre).



Château de la Prévalaye

MERCREDI 17 MAI 1995

ATELIERS

- 14 h A - LA FEMME OBJET OU SUJET ?
à B - D'UNE CIVILISATION A L'AUTRE
16 h C - PORTRAITS DE FEMMES :
"Dans l'ombre ou la lumière du Pouvoir"
G - DES FEMMES PRECURSEURS DANS
LA SOCIETE



La rue de l'Isle, d'après Lorette
devenue rue d'Argentré

17 h OPERA de RENNES
Accueil par le Conseil Régional de Bretagne
Concert par l'Orchestre de Bretagne
Direction : Claude SCHNITZLER

18 h 30 : Réception à l'Hôtel de Ville de Rennes

Les Interventions en "ATELIERS"

Mercredi 17 mai 1995, 14 h. à 16 h.

- Atelier A - La Femme objet ou sujet**
14 h. - Yvette Dallemer (UTA GRASSE)
Femmes, effluves et arômes
14 h 25 - Thérèse Bonneau (UTA GRASSE)
La femme japonaise face à son miroir
14 h 50 - Frank Chantepie (UTA NANTES)
La femme dans la publicité, années 80-90,
sens et modifications de sens.
15 h 15 - Gilbert Bonneau (UTA GRASSE)
Quand la chimie libère la femme
- Atelier B - D'une civilisation à l'autre**
14 h - Gilbert Bonneau (UTA GRASSE)
Femmes modernes en Thaïlande
14 h 25 - Romaine Angel-Salis (UTA CRETEIL)
Rôle et place de la femme dans la société italienne
14 h 50 - Marie-José Saint-Louis (UTL MARTINIQUE)
La femme créole et la stratégie du détour
15 h 15 - Jean René Jannot (UTA VANNES)
La femme dans la société Etrusque

**Atelier C - Portraits de femmes :
dans l'ombre ou la lumière du pouvoir**

- 14 h - Paul Couder (UTA MONTPELLIER)
Francèze de Cézelli gouverneur de Leucate (16ième siècle)
- 14 h 25 - Louis Perrier (UTA MONTPELLIER)
Albine, Comtesse de Montholon confidente de l'Empereur
- 14 h 50 - Général De Brancion (UTL RENNES)
Bretonnes et Légion d'honneur
- 15 h 15 - Lucien Taupenot (UTA LE CREUSOT)
Les Marguerites de Bourgogne
- 15 h 40 - Jean Billard (UTA NANTES)
Aliénor d'Aquitaine, une Européenne

**Atelier G - Des Femmes précurseurs dans
la société**

- 14 h - Jacqueline Gueriff (UTA St NAZAIRE)
Trois femmes dans notre ville.
- 14 h 25 - Madeleine Ligneul (UTL BLOIS)
Combat de Marguerite Durand (1864-1936).
Pour l'égalité des droits des femmes dans la société
- 14 h 50 - (Mmes) Françoise et Connan (UTA St Lô)
Des femmes de Normandie qui ont fait ou font bouger
la société.
- 15 h 15 - Nicole Pellegrin (UIA POITIERS)
La féminisation des travaux d'aiguille, XVIII-XIXè siècles:
les premières couturières

JEUDI 18 MAI 1995

9 H - ASSEMBLEE GENERALE DE L'U.F.U.T.A.

11 h - Pause

11 h 15 - Conférence plénière

“ L’émancipation de la femme”.

par **Claude Champaud**

Président honoraire de l'Université Rennes 1
Ancien membre du Conseil d'Etat
Membre de l'Académie Royale de Belgique

12 h 15 - Repas sur place (ou libre).



Le Palais du Commerce reconstruit, avant l'ouverture d'une voie à la circulation

JEUDI 18 MAI 1995

ATELIERS

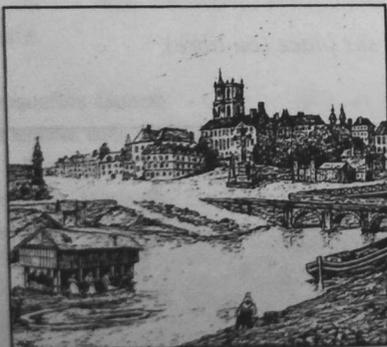
D - LA FEMME AU TRAVAIL :
"Métiers de femmes ou non-personnes" ?

14 h30
à
16 h30

E - LA FEMME AU TRAVAIL :
"Quand elles font des métiers d'hommes"!

F - PORTRAITS DE FEMMES :
"Foi et Charité"

H - FEMMES et ECRITURE



Place de la Mission en 1864 et le port d'après F. Bessec

19 h30 : Réception d'accueil
par le Conseil Général d'Ille et Vilaine
20 h30 : DINER DE GALA

"Campus de KER LANN", BRUZ

Les Interventions en "Ateliers"

Jeudi 18 mai 1995, 14 h. à 16 h.

Atelier D - La femme au travail:
Métiers de femmes ou "non-personnes" ?
14 h - Victor Moisan (UTL LOUDEAC)
Femmes paysannes, au cours du XXIème siècle
14 h 25 - Yvonne Jouan (UTL LANNION)
Femmes de marin : du rêve à la réalité
14 h 50 - Jacqueline Martin-Huan (UTA NANTES)
Des femmes du commun dans la société française des
XIXième et XXIème siècles : les bonnes
15 h 15 - Claude Berger (UTL LANNION)
Les accoucheuses de l'île Grande
15 h 40 - Eliane Courtel (UTL LOUDEAC)
Les nourrices

Atelier E - La femme au travail
Quand elles font des métiers d'hommes !
14 h - Isabelle Pillet (UTL RENNES)
La femme chinoise : des pieds bandés du début du siècle
aux femmes d'affaires, nouvelle génération
14 h 25 - Georgette Alary (UTA MONTPELLIER)
Diane de Solas, chef d'entreprise au 17ième siècle
14 h 50 - Marie-Anne Roux (UTL AVRANCHES)
Une femme de la belle époque : La mère Poulard
15 h 15 - Robert Jouan (UTL LANNION)
Femmes de l'ombre : combattantes audacieuses
15 h 40- Annick François-Haugrin (UTL MARTINIQUE)
Les charbonnières et les femmes-dockers du port de
Fort-de-France

Atelier F - Portraits de femmes :
"Aventurières de la Foi et de la charité"

- 14 h - Annik Pelhate (UTL RENNES)
Amélie - Virginie Fristel : Fondatrice de la congrégation
des Saints Coeurs de Jésus et de Marie
- 14 h 25 - Michel Dorval (UTA MONTPELLIER)
Soeur Marie de Jésus et son oeuvre charitable
(19ième siècle)
- 14 h 50 - Georgette Alary (UTA MONTPELLIER)
Marie Durand martyre de la foi (17ième siècle)
- 15h.15 - Thérèse Martin (UTL Loudéac)
Les soeurs trottines

Atelier H - Femmes et Ecriture

- 14 h - Dieudonné Giraut (UTA MONTPELLIER)
Jeanne Galzy femme de lettres (20ième siècle)
- 14 h 25 - Louis Bourgeois (UTA LYON Catholique)
Louise Labbé, poétesse et féministe
- 14 h 50 - (UTA VANNES)
"Vous, les femmes!"
"Nous, des femmes"
- 15 h 15 - Gisèle Moyroud (UTA GRENOBLE)
Des femmes dans le grand sablier du temps
- 15 h 40 - Denise LE GOFF (UTL LORIENT)
"Marie Le Franc, écrivain bretonne :
de la Bretagne au Canada".

VENDREDI 19 MAI 1995

9 h 30 - RAPPORT GENERAL DES ASSISES
par **Jeanne URVOY**

Présidente du Comité Scientifique de l'U.F.U.T.A.

10 h 30 - Conférence de clôture

"La Femme occidentale de siècle en siècle"

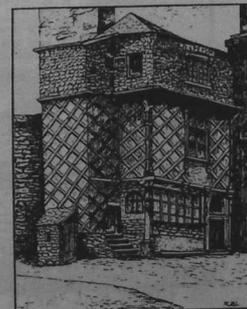
par **Jacques GEORGEL**

Ancien Recteur d'Académie
Agrégé des Facultés de Droit
Professeur de Droit, Histoire des Idées Politiques
Université Rennes 1

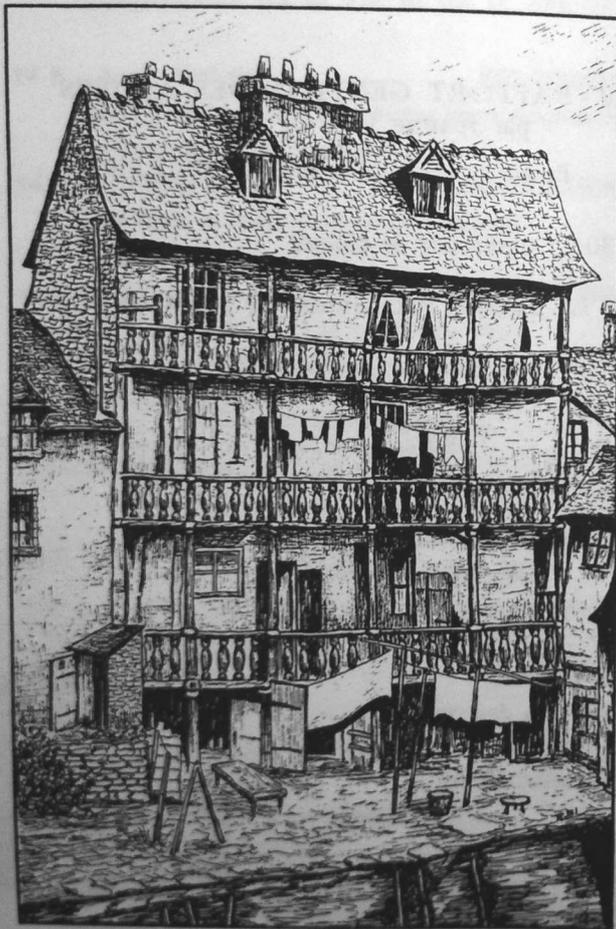
11 h 30 - CONCLUSIONS

par **René FRENTZ**, Président de l'U.F.U.T.A.

12 h 30 - fin des travaux
Repas sur place (ou libre)



L'ancienne Maison de l'Oratoire
rue du Griffon



Le "château bretonnant" ou "Maison de Cadet Rousselle"

SORTIES CULTURELLES

Mercredi 17 mai :

(au choix)

- M1 - Visite du vieux Rennes
Rendez-vous 14 h 30 à la Cathédrale
Prix : 30,00 fr
- M2 - Le Mont Saint Michel
Retour par Dol de Bretagne
et visite de la Cathédrale Saint Samson
Départ à 9 h de la gare routière
Prix : 20,00 fr

Jeudi 18 mai

(au choix)

- J1 - Visite du Musée de Bretagne
Rendez-vous au Musée à 10 h
Prix : 10,00 fr
- J2 - Visite du jardin du Pharon
paysage par les frères Pulher
et des vestiges de l'Abbaye Saint Melan
Prix : 10,00 fr
- autre possibilité
- J3 - Visite de Dinan
et promenade sur les bords de la Rance
Départ gare routière 9 h 00, retour à 16 h 00
Prix : 230,00 fr
(repas compris)

Place de la Halle Centrale (Honoré Commauc)

SORTIES CULTURELLES

Vendredi 19 mai

(au choix le matin)

V1 - Visite du Musée des Beaux Arts

Rendez-vous à 10 h 00 au Musée

Prix : 40,00 fr

V2 - Château de Combourg

où Châteaubriand passa son enfance

Rendez-vous à 9 h 00 à la gare routière, retour vers 13h 00

Prix : 80,00 fr

(repas non compris)

Après la clôture des Assises : l'après-midi

V3 - Un circuit en car du Rennes contemporain

Départ à 15 h 00, retour vers 17 h 00

Prix : 80,00 fr

Samedi 20 mai

Circuit "découverte", post-Congrès

S - De Saint Malo à Cancale

Visite de la Ville de Saint Malo

Promenade à Cancale et à la pointe du Grouin

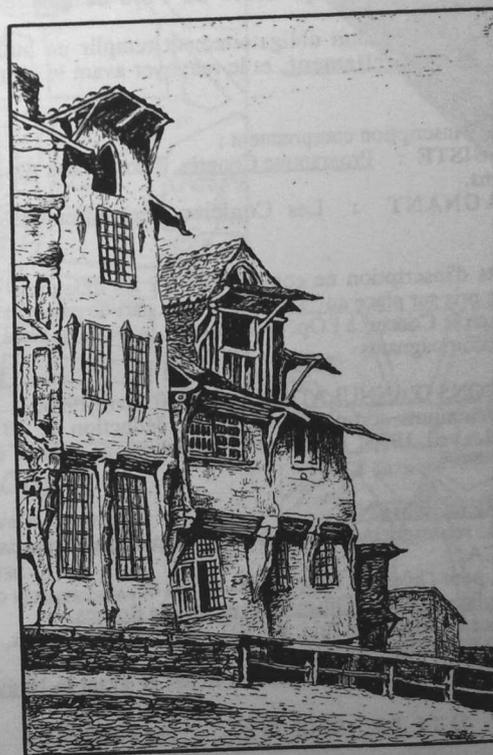
Visite d'une Malouinière (Du Bos)

Départ à 9 h 00 de la gare routière, retour vers 17 h 00

Prix : 250,00 fr

(repas compris)

Renseignements



Anciennes maisons, rue de la Parcheminerie d'après Fr. Coué

RENSEIGNEMENTS

- 1) Les Assises se dérouleront à RENNES (voir plan)
"Espace de Culture et Congrès, Le TRIANGLE"
U.T.A. d'accueil :
l'Université du Temps Libre du Pays de Rennes
- 2) Chaque participant, doit obligatoirement remplir un bulletin d'inscription individuellement, et le renvoyer avant le 19 mars 1995.
- 3) Les droits d'inscription comprennent :
CONGRESSISTE : Programme Congrès, Travaux des Assises, les Réceptions.
ACCOMPAGNANT : Les Conférences inaugurales, les Réceptions.
- 4) Les droits d'inscription ne comprennent ni les déjeuners (qui pourront être pris sur place au "Triangle") ni la part de participation demandée pour le Concert à l'Opéra de Rennes, le Dîner de Gala, les visites des accompagnants.
- 5) CONDITIONS D'ANNULATION avant le 07 avril 1995.
Les remboursements seront affectés d'une déduction de 30 %.
Après le 07 avril 1995, aucun remboursement ne pourra être accordé.

HEBERGEMENT

Des fiches de renseignements sont à retirer auprès du Responsable de votre U.T.A..

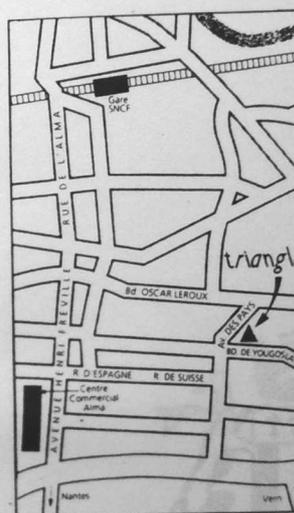
Réservation, pour l'hôtel de votre choix, auprès de:

Maryline Honoré, Office de Tourisme de Rennes,
8 Place du Maréchal Juin, BP 297, 35005 Rennes cedex,
T° 99 30 38 01,

suyvant les conditions précisées sur ces fiches et avant le 10 avril 1995.

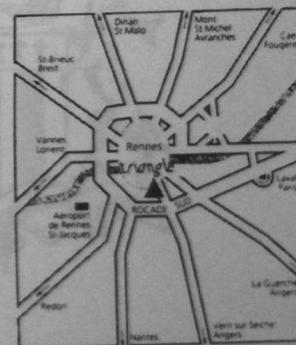
U.T.L.P.R. : 99 02 28 89 Fax 99 59 35 44

TRIANGLE : 99.53.01.92

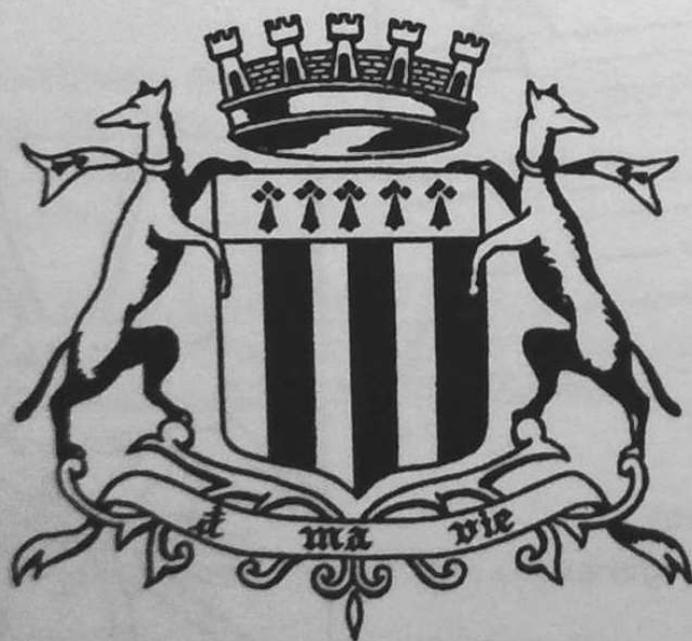


triangle

Culture et Congrès
Boulevard de Yougoslavie
BP 2236
35022 RENNES cedex



Une navette par bus spécial assurera un service de la Gare S.N.C.F. (point de rendez-vous) au Triangle, aux horaires du programme des Assises.



UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE DU PAYS DE RENNES
UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE ET DU TROISIEME AGE DE BRETAGNE

Imp. Université de Rennes 1



ISSN 0756 - 4929

UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE DU PAYS DE RENNES
UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE ET DU TROISIEME AGE DE BRETAGNE

Imp. Université de Rennes 1